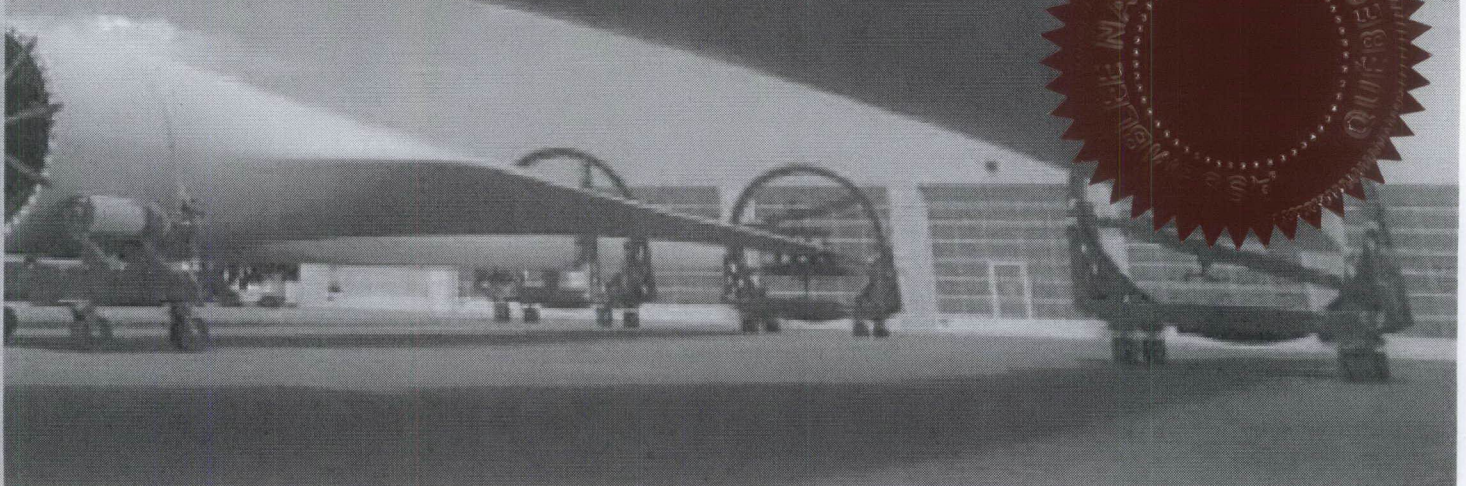


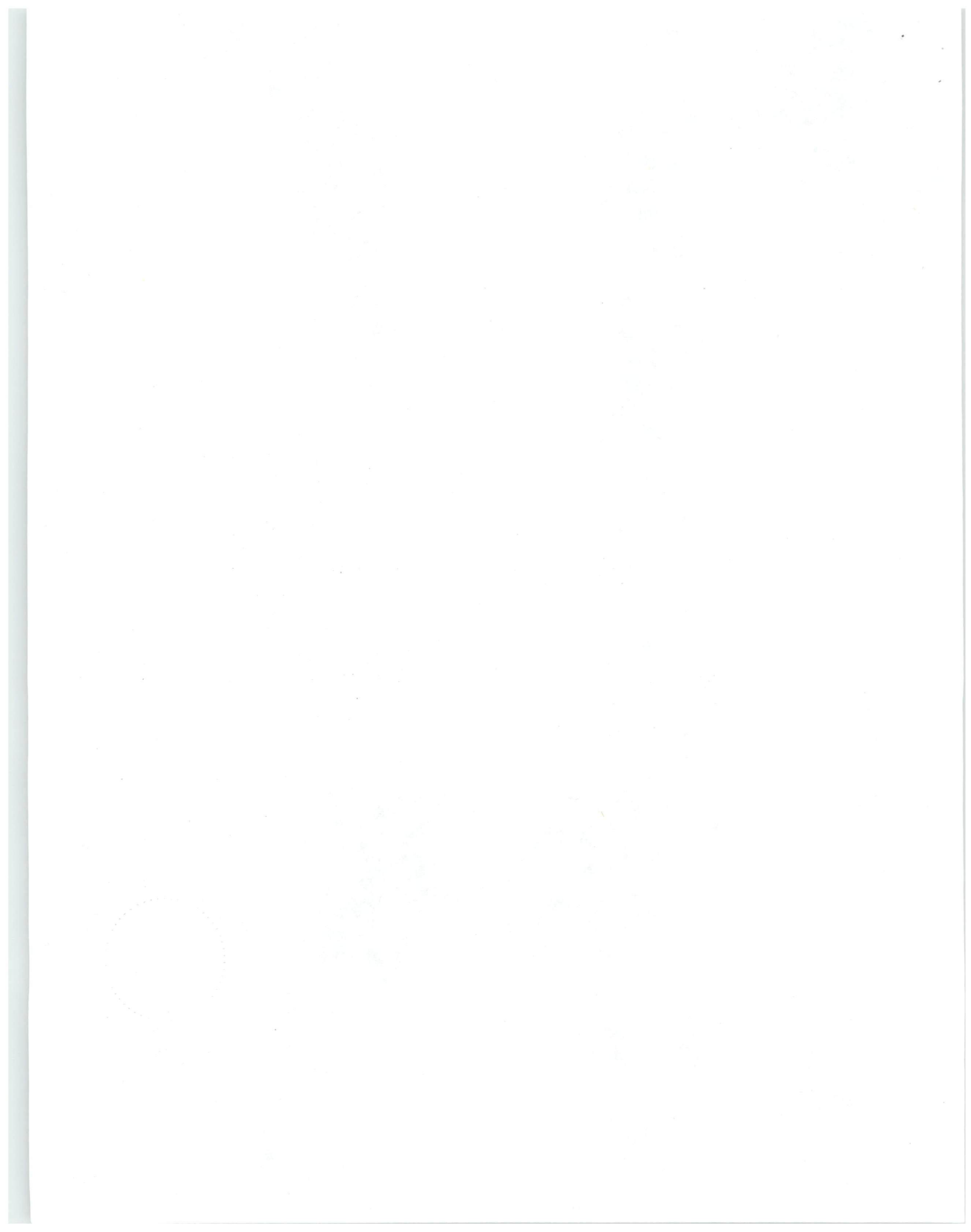
CRÉ conférence
régionale des élu(e)s
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 698-30061122

2005-2006

Rapport annuel



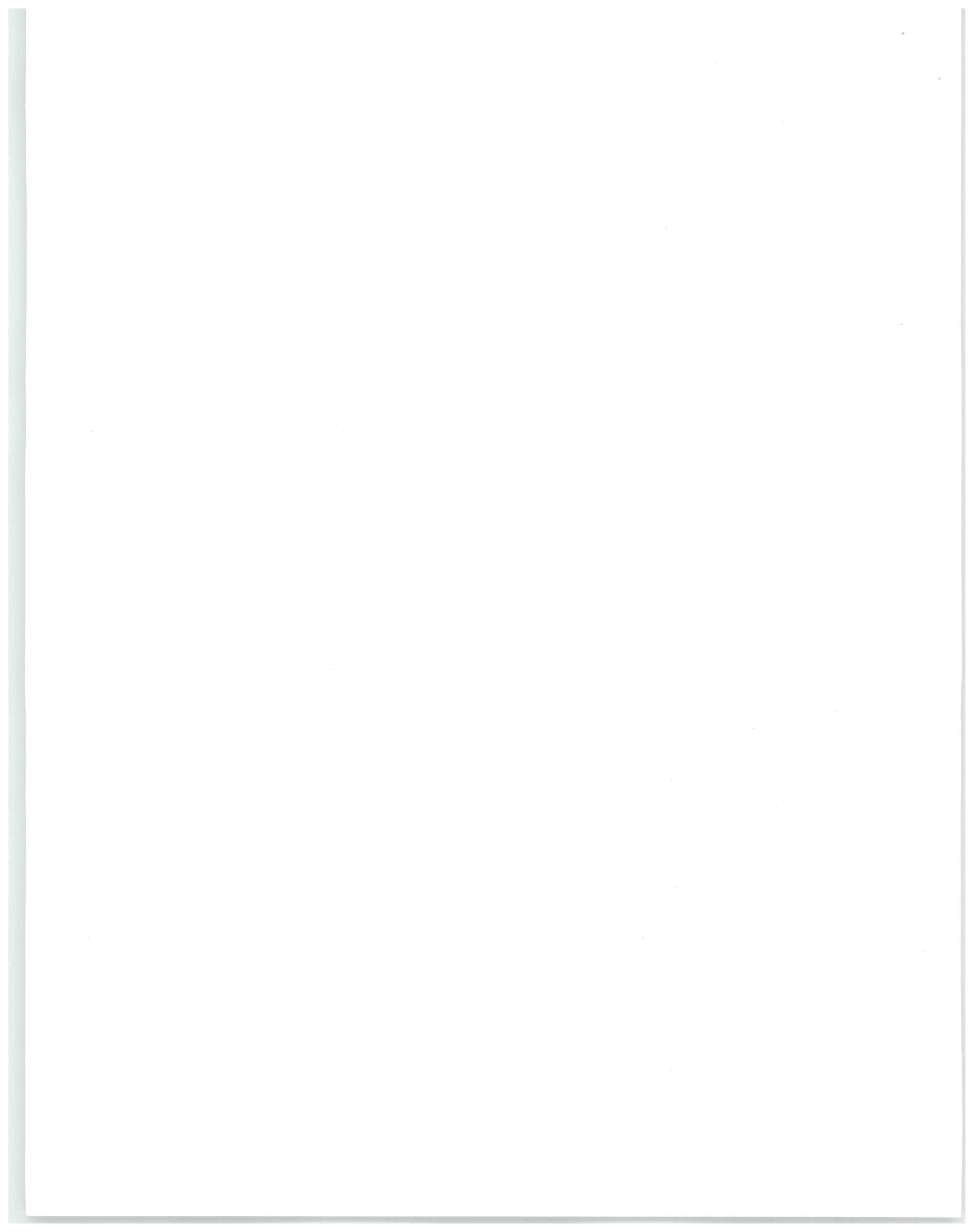


NOTE : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé
sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

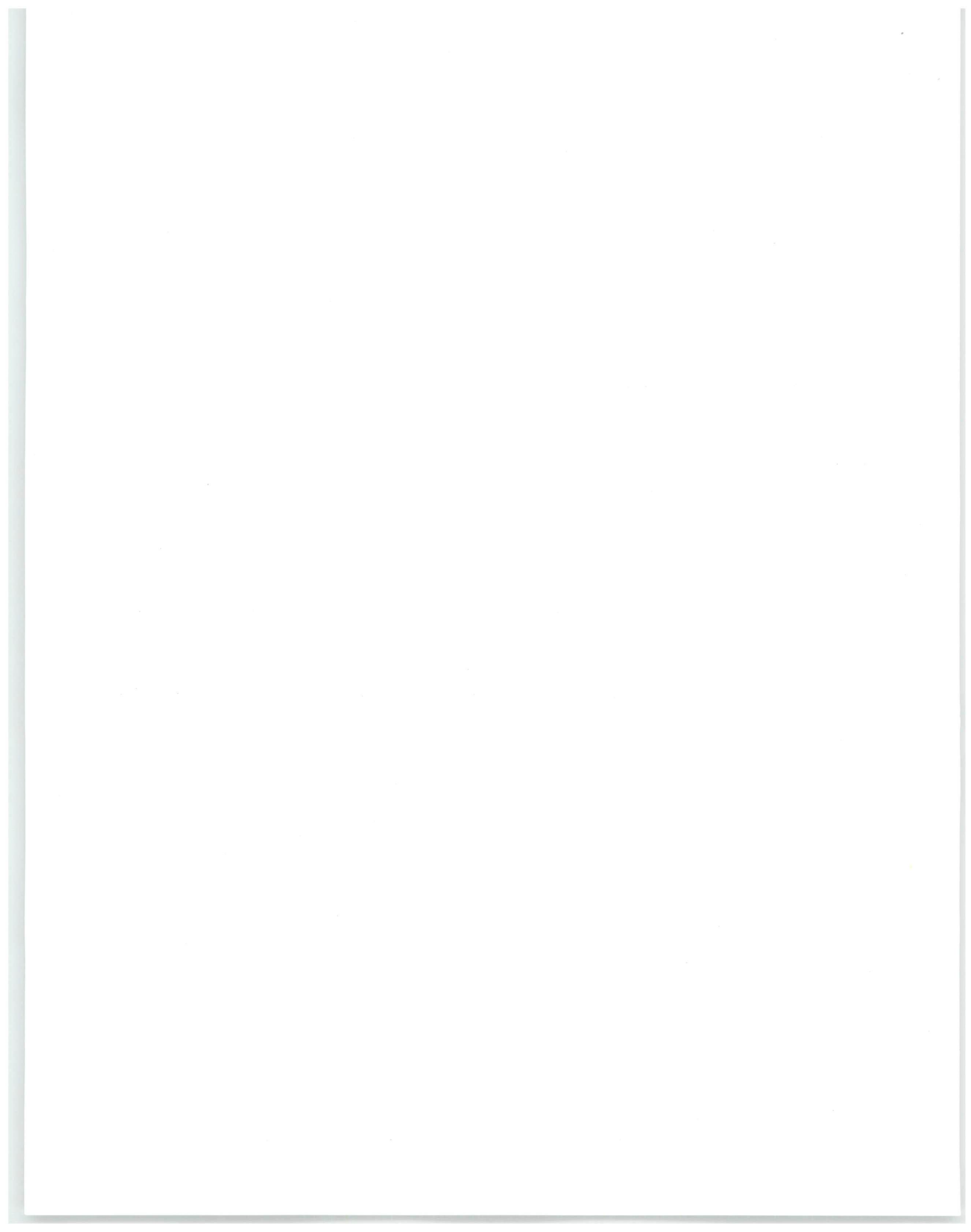
Juin 2006

TABLE DES MATIÈRES

LA CRÉGÎM	1
MOT DU PRÉSIDENT	2
L'INTERLOCUTEUR DU GOUVERNEMENT	3
SUITES DU FORUM DES GÉNÉRATIONS.....	4
FINANCEMENT DES CRÉ ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	4
RÉSEAU DES RÉGIONS-RESSOURCES	4
PLANIFICATION QUINQUENNALE	5
APPUI AU DÉVELOPPEMENT	7
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	8
Projet Accord (action concertée de coopération régionale de développement)	8
Fonds d'intervention économique régional	9
Comité de diversification économique	9
Participations	9
Missions à l'étranger	10
Forêt	11
Éolien	12
Tourisme.....	12
Pêches et aquaculture	13
Agroalimentaire	13
Mines.....	14
INFRASTRUCTURES	14
Transport	14
Le Réseau de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	15
ÉDUCATION, FORMATION ET EMPLOI.....	15
Éducation et formation	15
Emploi	16
CULTURE ET SOCIÉTÉ.....	16
Condition féminine	16
Culture.....	16
Environnement	18
Communications.....	18
Famille et enfance.....	19
Loisir, sport et plein air	19
Développement social	20
Santé et services sociaux	20
Jeunesse	20
Aîné(e)s	21
FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	22
ÉTAT DE LA GESTION DES FONDS 2005-2006	24
ENTENTES	26
Entente de collaboration en condition féminine	27
Fonds des arts et des lettres	27
Fonds de soutien au développement culturel	27
Plan de mise en valeur du cerf de Virginie	28
Participation régionale aux conseils d'administration des réserves fauniques des Chic-Chocs et de Port-Daniel.....	28

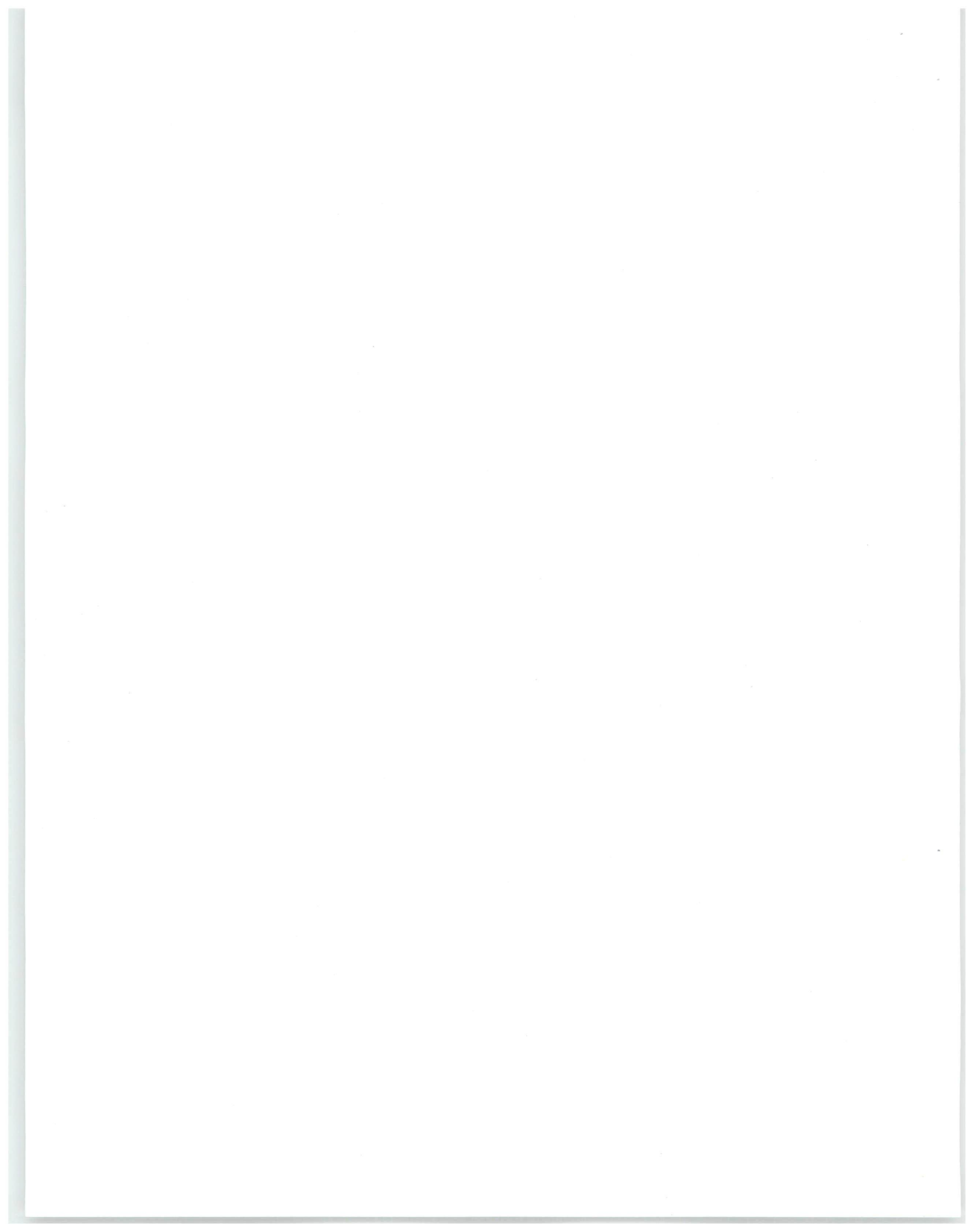


PROJETS D'ENTENTE.....	29
AccèsLogis.....	29
Famille et enfance.....	29
Protection du littoral.....	29
Pérennité de l'agriculture régionale et vitalité des milieux ruraux.....	30
Tourisme.....	30
CONSULTATIONS.....	31
CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES VÉHICULES HORS ROUTE.....	32
APPEL À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE.....	32
RÉFORME DE LA LOI ÉLECTORALE.....	32
COMMUNICATION.....	33
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2006.....	35
ANNEXE.....	52
LES MEMBRES.....	53
LES MANDATAIRES-CONSEILS.....	54
LE PERSONNEL.....	55



LA CRÉGÎM

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) a été créée par la loi 34 adoptée le 17 décembre 2003. La CRÉ devient, pour le territoire qu'elle représente, l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. La CRÉ est une instance de concertation et de planification composée à la base d'élus municipaux qui s'adjoignent des représentants des divers secteurs socio-économiques. La CRÉGÎM fut mise en place le 23 mars 2004.



Mot du président

Je suis très heureux de vous présenter le bilan des activités, ainsi que les états financiers consolidés au 31 mars 2006.

On se rappellera que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine fut mise en place le 23 mars 2004. Après ces deux années de fonctionnement, l'organisme a atteint son rythme de croisière comme en témoignent les nombreux dossiers traités au cours de l'année.

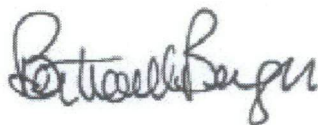
Non seulement la CRÉ n'a plus à démontrer, je crois, l'importance de son rôle à l'intérieur de la région, mais elle est placée au cœur même de l'action gouvernementale en région. À preuve, notre organisme est appelé plus que jamais à participer de façon active à l'ensemble des activités régionales du gouvernement du Québec.

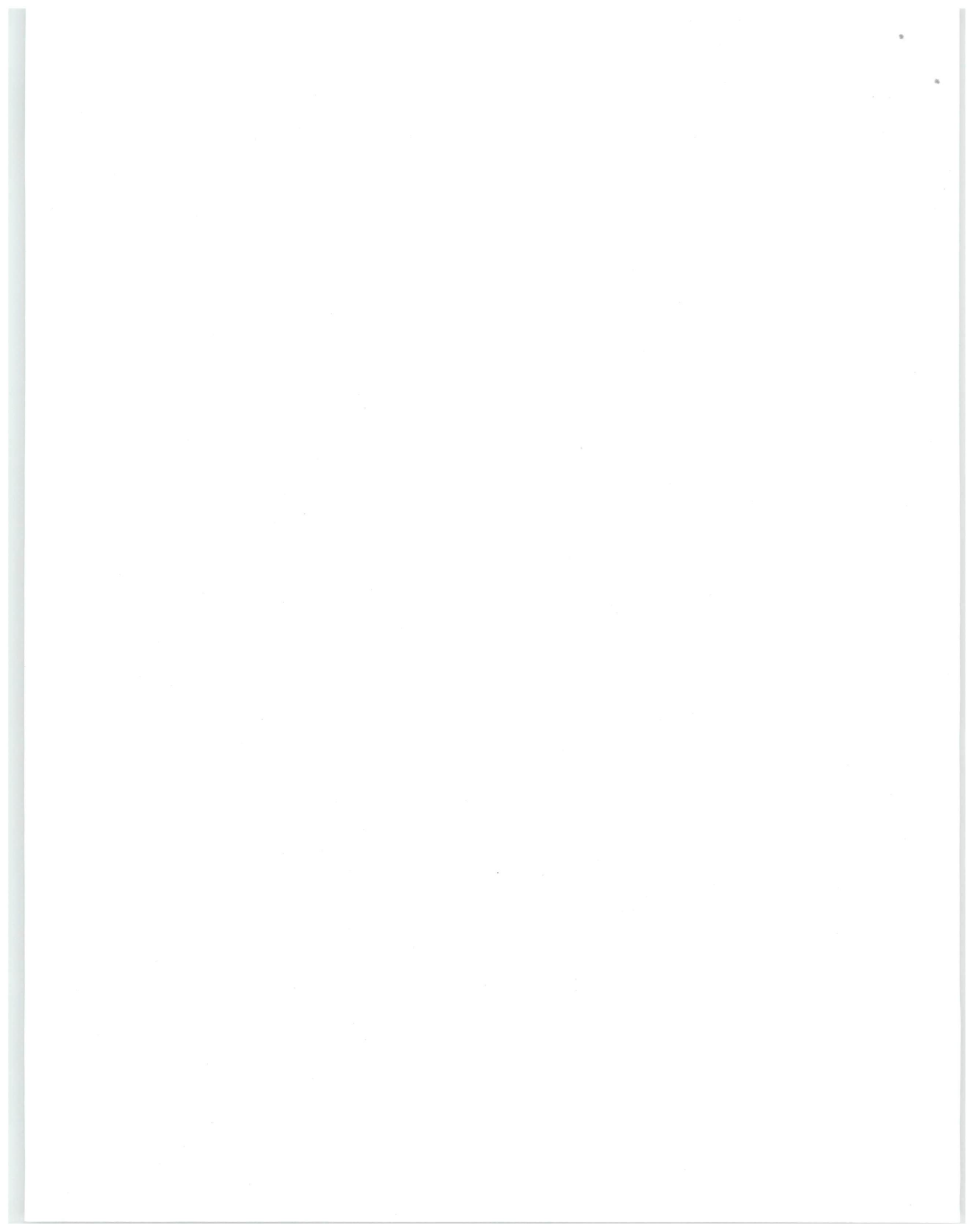
Depuis octobre 2004, la régionalisation des services gouvernementaux se poursuit à un rythme satisfaisant; la Conférence régionale a été consultée abondamment sur l'adaptation des normes et programmes gouvernementaux aux réalités régionales et près des deux tiers des demandes sont en voie de réalisation. Il reste toutefois quelques insatisfactions que nous porterons à l'attention des autorités. Quant à la réalisation d'initiatives de partenariat gouvernement-région, le déploiement du Réseau collectif est terminé sur notre territoire tel que promis. Toutefois, il nous reste à faire lever les fonds d'intervention économique régional, que sont le FONDS-SOUTIEN et le FIER-RÉGIONS. Nous nous y employons de façon soutenue bien que cette démarche ne soit pas aisée vu la situation économique.

Car, il faut bien le dire : l'économie régionale s'est déjà mieux portée - pour employer un euphémisme. La fermeture de la compagnie Smurfit-Stone l'été dernier, et la difficulté de maintenir le service ferroviaire qui en a découlé, la crise du marché de la crevette, la chute du prix du crabe font partie des événements qui ébranlent une économie déjà en perte de vitesse. Toutefois, comme vous le verrez à la lecture de ce rapport annuel, la Conférence régionale des élu(e)s et ses partenaires travaillent de façon énergique et assidue à changer la donne. L'économie est maintenant globale et mondiale et nous n'avons d'autre choix que de nous y inscrire. Par exemple, en restructurant nos activités comme celle de la forêt, ou en améliorant le transport, afin d'accroître notre industrie touristique et la mise en marché de nos produits, j'ai la ferme conviction que nous arriverons à offrir de bons emplois et une qualité de vie à nos citoyens et citoyennes.

Pour y arriver, nous pouvons compter sur le travail des membres du conseil d'administration de la Conférence régionale qui encore, cette année, se sont montrés dévoués et actifs au sein de plusieurs réunions et comités de travail. Nous pouvons compter également sur des mandataires-conseils et sur des partenaires qui ont fait preuve d'une grande disponibilité et qui ont répondu nombreux aux convocations de consultation. Enfin, je peux compter sur une équipe d'employés qui, à la Conférence régionale, ne ménagent ni temps ni efforts au service de l'organisme et du développement régional. Je remercie tout ce monde du fond du cœur.

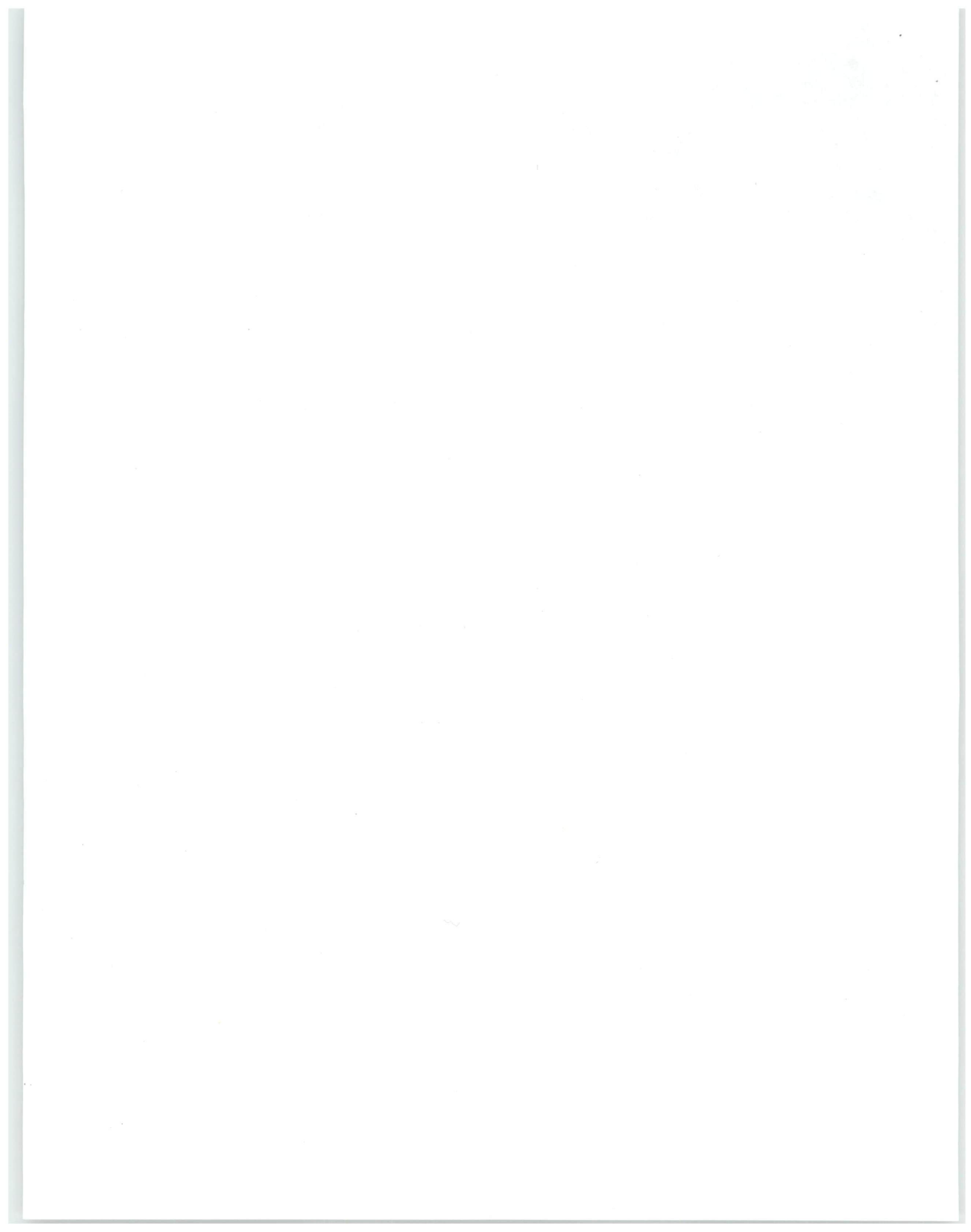
Le président,





L'interlocuteur du gouvernement

ORE



L'INTERLOCUTEUR DU GOUVERNEMENT

Dans la loi 34 qui leur a donné naissance, il est dit que les conférences régionales des élus sont des interlocuteurs privilégiés du gouvernement pour tout ce qui touche le développement régional.

SUITES DU FORUM DES GÉNÉRATIONS

De mai à septembre 2004, le gouvernement du Québec a tenu dans chacune des régions du Québec les forums régionaux Place aux citoyens. Par la suite, le premier ministre rencontrait les présidents des CRÉ le 29 septembre et présidait, du 12 au 14 octobre, le Forum des générations. Cette démarche a débouché sur la signature de deux protocoles d'entente : un portant sur la décentralisation avec la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec et un deuxième portant sur la régionalisation avec les CRÉ. Ce deuxième protocole comportait trois volets : la régionalisation des services gouvernementaux, l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux aux réalités régionales et la réalisation d'initiatives de partenariat comme l'installation d'un réseau à large bande, la mise sur pied d'un Fonds d'intervention économique régional et l'assouplissement du processus de négociation d'ententes spécifiques.

En février 2005, la Conférence régionale adressait au gouvernement un document portant sur les difficultés d'application des programmes gouvernementaux, chaque groupe-conseil de la CRÉ ayant travaillé sur les programmes touchant son domaine d'activité. Seize mois plus tard, le gouvernement a livré des résultats : près des deux tiers des mandats ont été réalisés. Cependant, en ce qui concerne la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, lors d'une réunion de travail tenue le 6 avril 2006 et qui regroupait les mandataires-conseils, ainsi que les membres de la Conférence administrative régionale, on a conclu que les réponses ministérielles n'étaient pas totalement satisfaisantes. On les étudiera plus à fond afin d'être en mesure de présenter de nouvelles requêtes aux ministères concernés. Le dernier volet, soit l'assouplissement du processus de négociation des ententes spécifiques, est encore à venir.

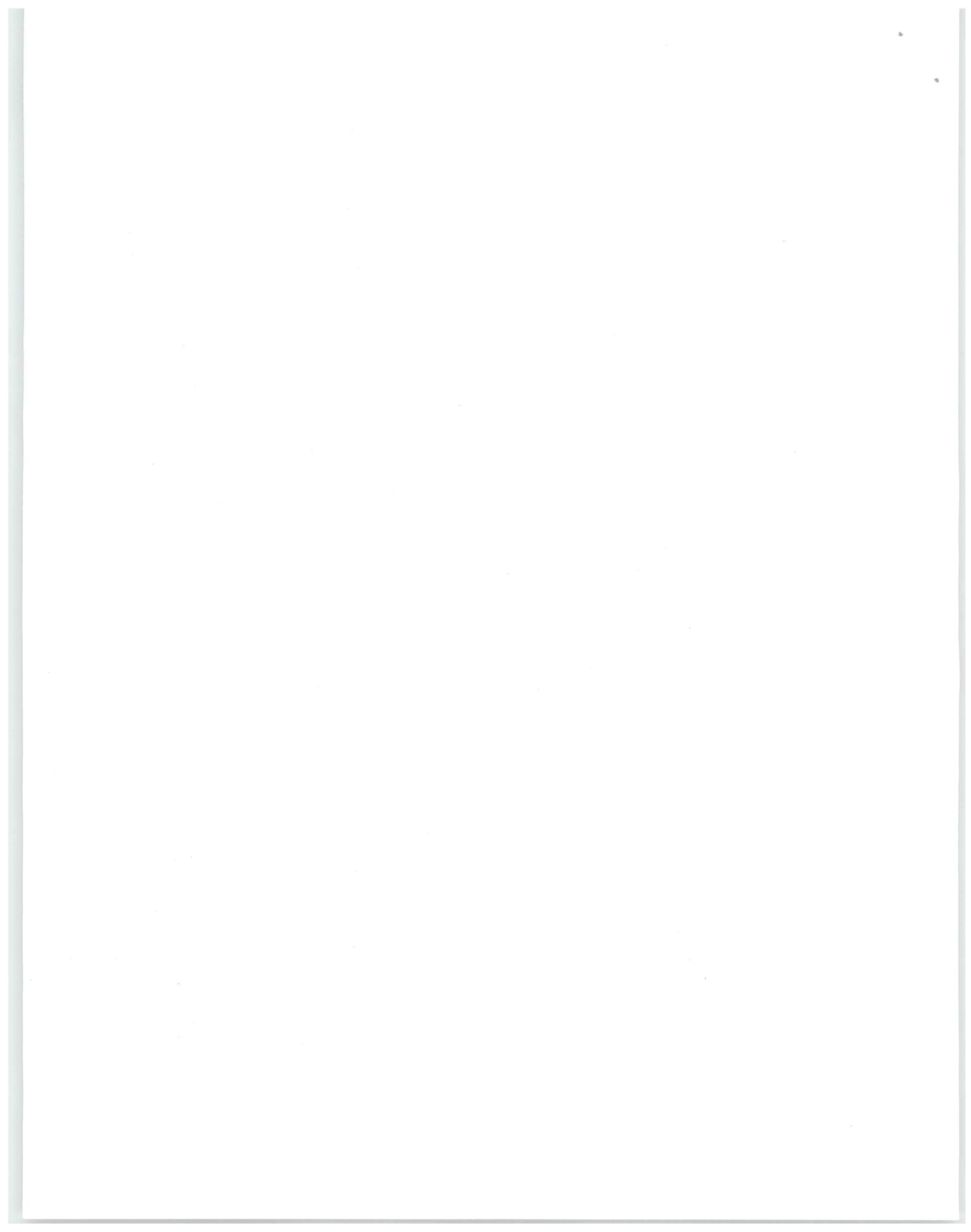
FINANCEMENT DES CRÉ ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au mois de janvier dernier, la Conférence régionale se livrait à un exercice que lui demandait le ministère des Affaires municipales et des Régions concernant la somme de travail dévolue aux différentes conférences régionales du Québec. Cet exercice avait pour but de mettre en lien le volume des mandats que confie le gouvernement et le milieu aux CRÉ de la province et le financement qu'elles obtiennent. Il faut noter qu'avant le dernier budget ce financement n'avait pas bougé depuis 2003. Cet exercice a porté fruit puisque, dans le budget du mois de mars dernier, le financement des CRÉ a connu une augmentation de 8 M\$ par année, ce qui représentait un accroissement de 10 % pour la CRÉGÎM.

RÉSEAU DES RÉGIONS-RESSOURCES

En tant qu'interlocuteurs privilégiés du gouvernement, les conférences régionales des régions-ressources (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Mauricie, Nord-du-Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean) ont ressenti le besoin de se regrouper pour partager leurs réflexions sur des problématiques communes. Que ce soit dans le domaine forestier, celui des ressources naturelles et énergétiques, de l'occupation du territoire, de l'emploi et de l'économie, elles ont senti la nécessité de se doter d'un réseau de collaboration, d'information et de concertation pour faire valoir auprès des intervenants gouvernementaux leurs spécificités de développement. Plusieurs rencontres ont eu lieu réunissant les directeurs généraux et les présidents.

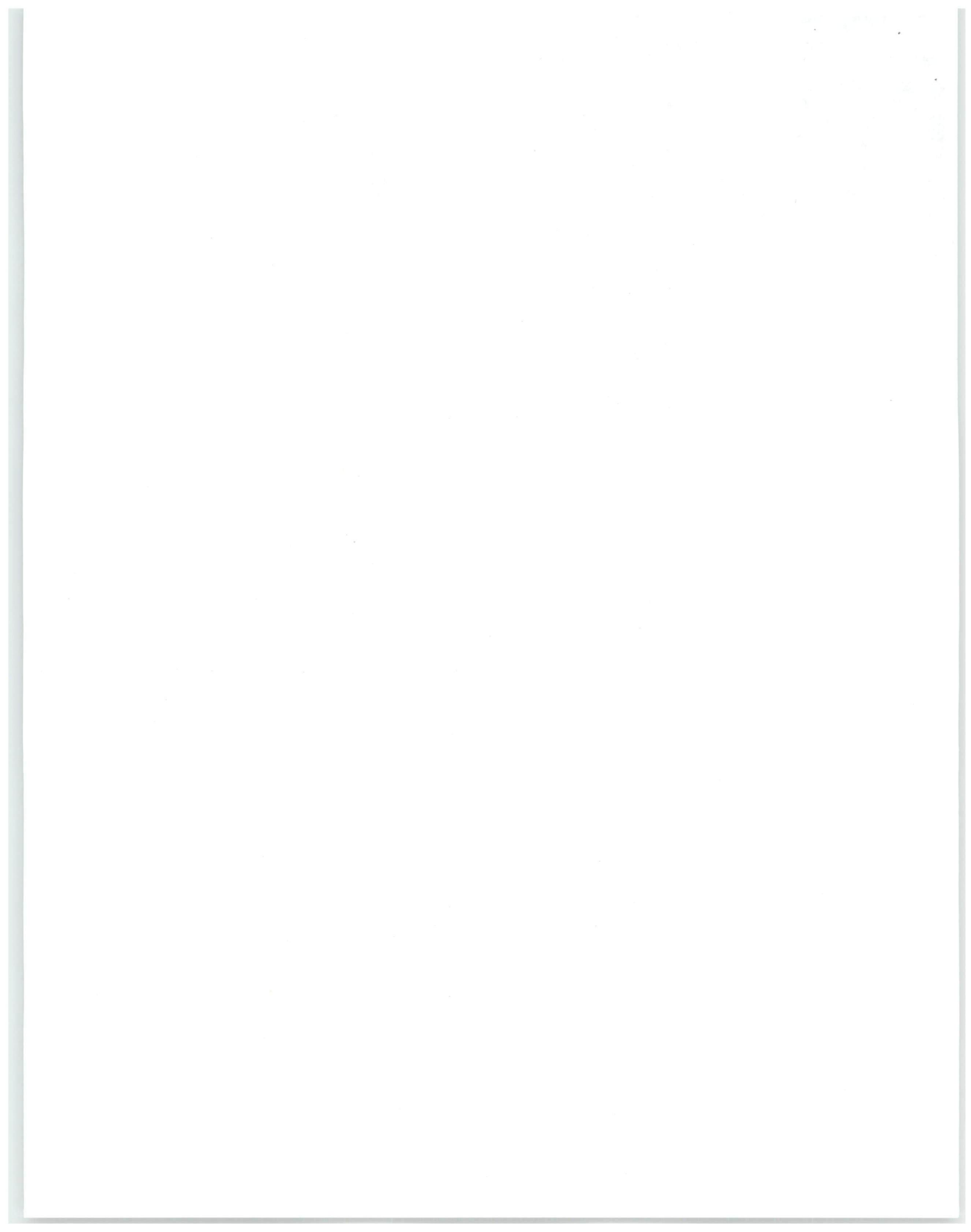
Au cours de la dernière année, elles ont produit de concert une lettre ouverte aux journaux sur l'abolition des mesures spéciales aux régions-ressources que réclamaient certaines régions centrales. Elles ont aussi émis deux communiqués communs, donnant leurs réactions au dépôt du dernier budget.



Planification quinquennale

ORE

Leontine



PLANIFICATION QUINQUENNALE

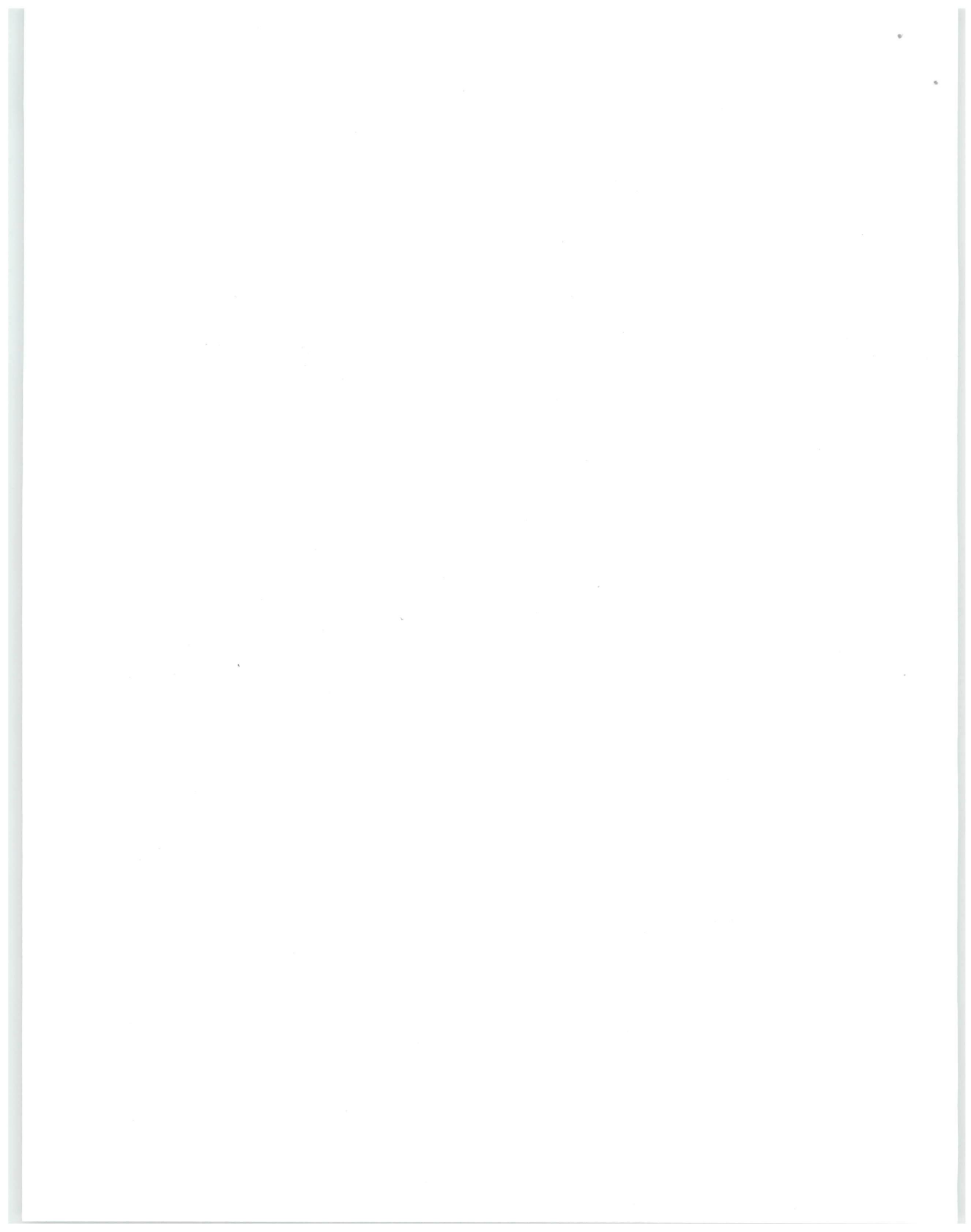
Comme le stipule la loi 34 qui lui a donné naissance, la Conférence régionale doit « élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique ».

La CRÉGÎM a convenu de réaliser cette démarche en six étapes. Pour ce faire, elle a tenu, cette année, trois importantes réunions : le 26 octobre et le 1er décembre 2005, ainsi que le 6 avril 2006. Cinq des six étapes sont désormais franchies :

- L'identification des faits saillants, des forces et faiblesses, des menaces et opportunités (hiver 2005);
- L'identification et la validation de la vision régionale (printemps 2005);
- L'identification et la validation des grands enjeux et défis de développement (automne 2005);
- L'identification des orientations et objectifs stratégiques découlant des enjeux et des défis de développement (décembre 2005);
- La validation des orientations et objectifs colligés par la permanence (avril 2006).

Il reste maintenant à rédiger le texte de la planification quinquennale. Cet exercice se fera cet été et celle-ci sera soumise à l'approbation du conseil d'administration l'automne prochain.

Les mandataires-conseils de 23 secteurs socio-économiques, ainsi que les membres de la Conférence régionale administrative plus les intervenants des organismes de développement socio-économiques de la région ont participé à cette démarche.



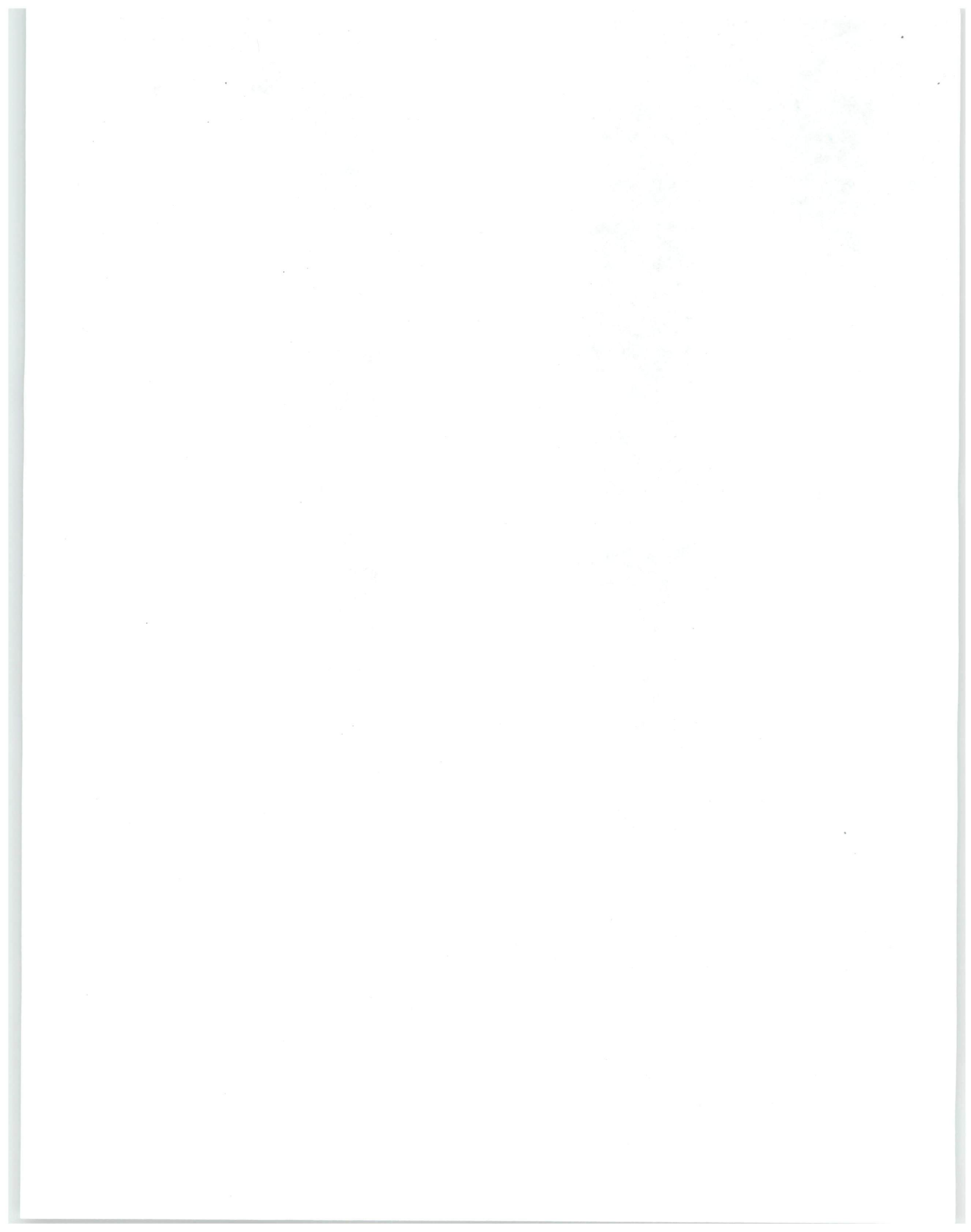
Appui au développement

ORE

confère

de la

de la



APPUI AU DÉVELOPPEMENT

Encore cette année, la région a subi de durs coups au point de vue économique : fermeture de la compagnie Smurfit-Stone, crise du marché de la crevette, baisse du prix du crabe au débarquement. Malgré tout, les contrecoups ne se sont pas trop fait durement sentir, car selon une étude de Service Canada, « le nombre de personnes en emploi a légèrement crû en 2005 par rapport à l'année précédente. Cet indicateur affiche une performance supérieure pour la période 2003-2005 par rapport à la période précédente (33 900 comparativement à 33 300) ». Toutefois, on signale également que la croissance de l'emploi enregistre une performance inférieure à l'ensemble du Québec.

Il semble donc que les efforts fournis par les intervenants socio-économiques aient porté fruit. Il reste cependant encore beaucoup à faire. Vous retrouverez ci-après ce qui a été réalisé cette année

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Projet Accord (action concertée de coopération régionale de développement)

Le projet Accord, qui existe depuis 2002, et sur lequel la région compte beaucoup pour diversifier son économie, porte sur le développement de créneaux d'excellence dans chaque région du Québec. Dans le dernier budget provincial, 12,5 M\$ y sont consacrés pour tout le Québec, auxquels le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation a ajouté 5 M\$. En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, trois créneaux d'excellence ont été choisis : les ressources, sciences et technologies marines; le récréotourisme santé/nature et l'énergie éolienne.

Créneau des ressources, sciences et technologies marines

Les plans d'action des différents volets sont complétés et seront soumis au comité Accord à la fin juin 2006.

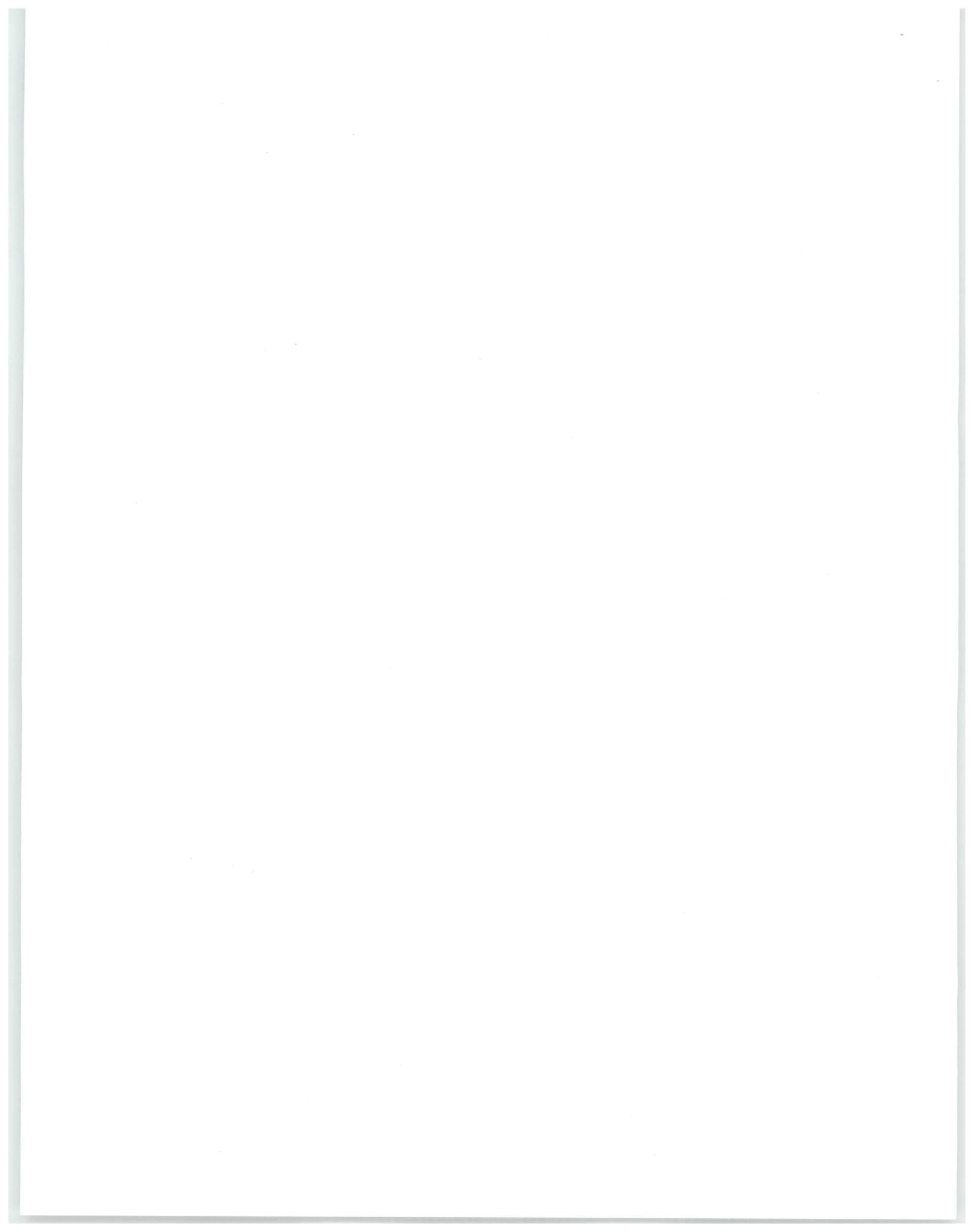
Créneau éolien

Le plan d'action est complété et sera déposé au comité Accord fin juin.

Créneau récréotouristique santé/nature

Le plan d'action a été déposé auprès du gouvernement en décembre dernier. Il semble que la signature du plan de mise en œuvre sera annoncée sous peu.

La stratégie gouvernementale de développement économique, L'Avantage québécois, rendue publique en octobre 2005, mise sur les avantages, les forces et les potentiels des régions. Le gouvernement adopte donc la voie des créneaux d'excellence pour accompagner les régions dans leur développement. En outre, le ministre Bachand a réitéré cet engagement lors d'une allocution prononcée en mai 2006 devant la Table Québec-régions. Après un ou deux ans de flottement, l'avenir devrait donc sourire au développement de ces créneaux.



Fonds d'intervention économique régional

Parmi les autres mesures gouvernementales destinées à faire lever l'économie des régions, le gouvernement du Québec a mis en place le Fonds d'intervention économique régional dont deux volets concernent plus particulièrement la région.

FONDS-SOUTIEN

Le FONDS-SOUTIEN est un fonds de capital de risque dont les fonds ne proviennent pas essentiellement du secteur privé. Ce fonds, géré par un conseil d'administration nommé par les contributeurs, est un des volets du FIER que le gouvernement du Québec a demandé aux conférences régionales des élus de mettre en place. Malgré la volonté de certaines municipalités d'y participer, les engagements ne sont pas encore suffisants pour permettre sa mise sur pied.

FIER-RÉGIONS

Le Fonds d'intervention économique régional prévoit, entre autres, la création de fonds régionaux de capital de risque gérés par le secteur privé. Compte tenu des besoins dans la région de tels fonds, la CRÉ a décidé d'appuyer le milieu dans l'implantation de FIER-RÉGIONS. Les initiatives de partenaires privés pourraient entraîner bientôt la mise sur pied de certains fonds.

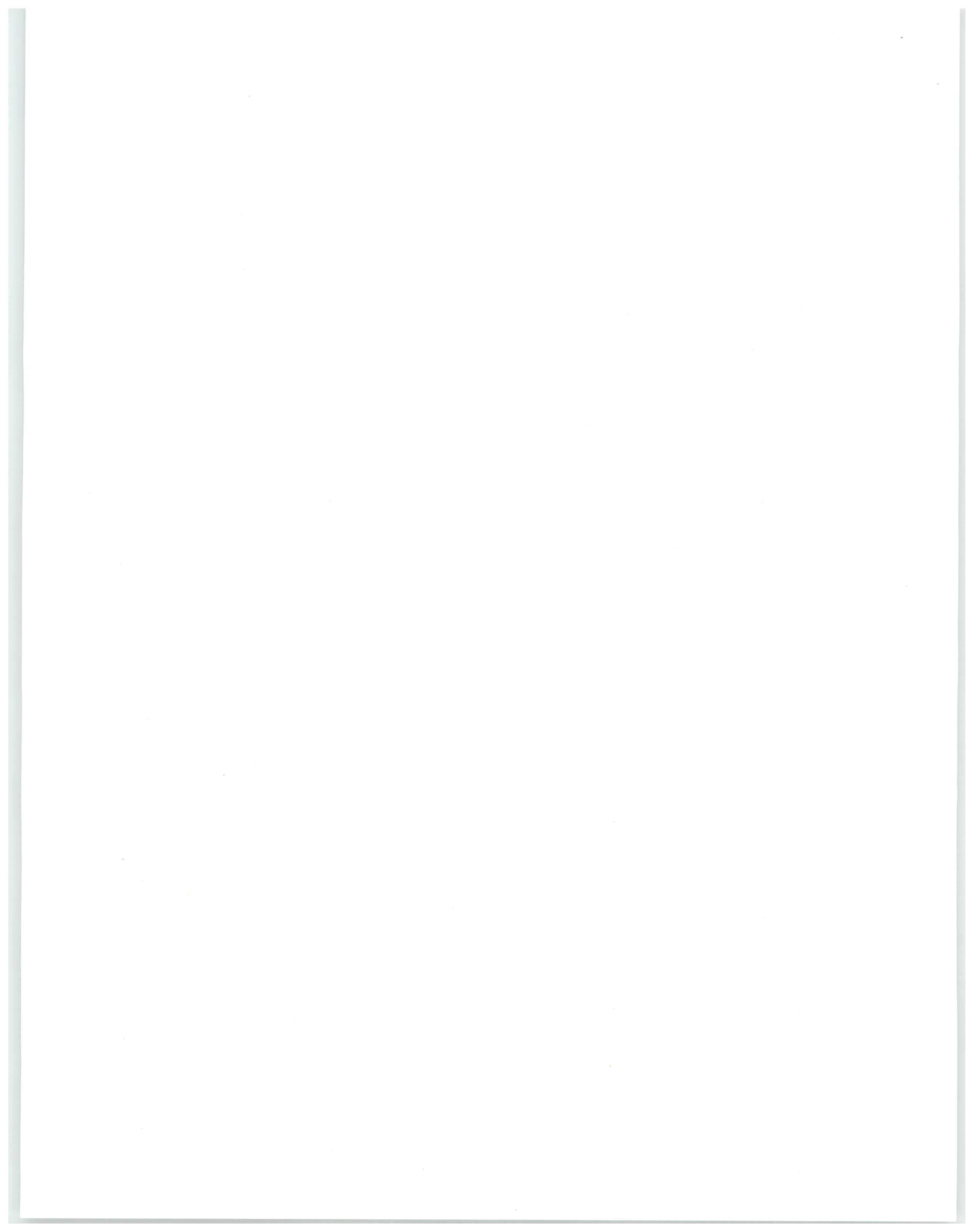
Comité de diversification économique

Depuis 1999, la région poursuit des efforts importants de diversification de son économie. La Conférence régionale demeure un acteur important de cette démarche qui est appuyée par le gouvernement du Québec. En effet, la CRÉ entretient des rapports constants avec ce dernier en prenant part au comité de diversification de l'économie qui regroupe les directions régionales des ministères à vocation économique. Celui-ci bénéficie d'un budget de 4,2 M\$ sur trois ans, en plus d'un montant de 3 M\$ pour le Programme de soutien aux projets économiques. Ces montants font partie d'une enveloppe de 19,5 M\$ annoncée par le premier ministre en septembre 2005.

Participations

Dans le cadre de son mandat général de concertation et de développement, la Conférence régionale est sollicitée pour participer à des conseils d'administration d'organismes à vocation économique, sociale ou communautaire qui ont un rayonnement régional ou même national. Dans certains cas, la CRÉ, ou auparavant le Conseil régional de concertation et de développement, leur a même donné naissance. C'est le cas de la SODIM, du CERMIM, du Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion, de l'Incubateur régional d'entreprises, du Fonds régional d'aide à la prospection minière, du Secrétariat à la mise en marché, du TechnoCentre éolien et de la Corporation de chemin de fer de la Gaspésie. De plus, la Conférence régionale soutient financièrement les activités de certaines d'entre elles. Pour plus de détails, voir le Fonds de développement régional à la page 23. Voici la liste complète des corporations auxquelles siège la Conférence régionale :

- La Société de développement de l'industrie maricole du Québec (SODIM);
- L'École internationale en tourisme d'aventure (l'EIDER);
- Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM);
- La table d'harmonisation du Parc de la Gaspésie;
- Le Réseau pêches et aquaculture Québec (RPAQ);
- Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RCGÎM);
- L'Incubateur régional d'entreprises de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- Le Fonds régional d'aide à la prospection minière de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (FRAPMGÎM);



- Le Secrétariat à la mise en marché pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine (SMMGÎM);
- Le TechnoCentre éolien Gaspésie-les Îles;
- La Corporation de chemin de fer de la Gaspésie (CCFG);
- La Conférence administrative régionale (CAR);
- Le Comité de relance de Murdochville;
- La Chaire multifacultaire de développement et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine de l'Université Laval;
- Le Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne;
- Le Comité de diversification de l'économie régionale.

Missions à l'étranger

Coopération décentralisée France/Québec

En 2004, le gouvernement du Québec proposait aux conférences régionales des élu(e)s du Québec de participer à un projet-pilote de coopération décentralisée entre les régions françaises et les régions québécoises. Le projet consistait à organiser des missions québécoises dans les régions françaises participantes (et vice versa) dans le but d'explorer les pistes de coopération industrielle, commerciale et institutionnelle entre les régions québécoises et françaises.

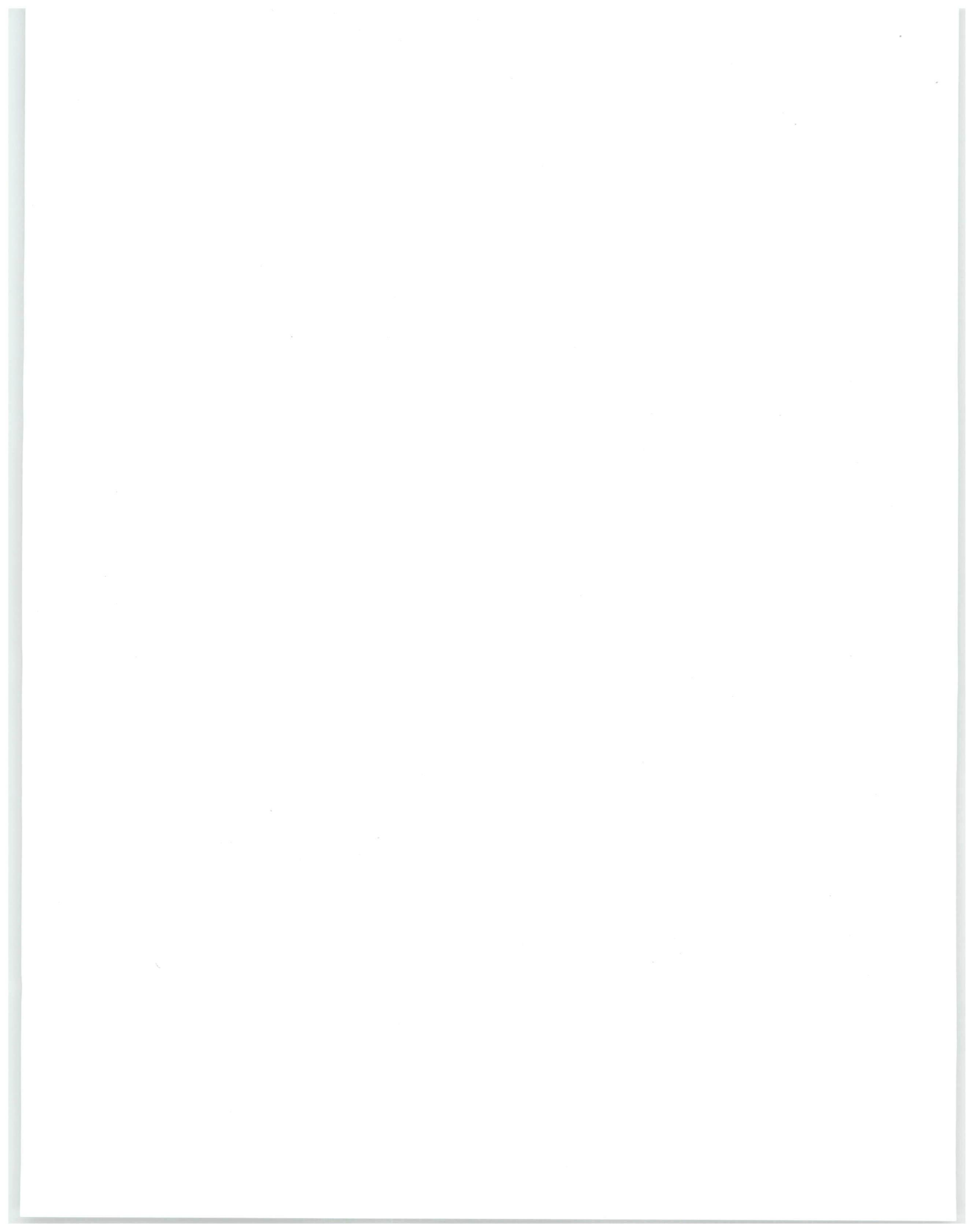
Une mission québécoise (Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) s'est rendue, du 5 au 12 décembre dernier, dans les régions françaises associées : Alsace, Aquitaine, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes. Une délégation française est venue début mai au Québec. Les domaines d'échanges sont : le bâtiment et l'habitat, les énergies renouvelables et les technologies agroenvironnementales. Un membre du conseil d'administration, le directeur général, le coordonnateur des dossiers forestiers, ainsi qu'un agent de concertation et de développement ont fait partie de cette mission.

Mission Vendée

La mission s'est déroulée du 15 au 25 novembre 2005. Le président de la CRÉ, M. Bertrand Berger, s'est tout d'abord arrêté à Paris, le temps d'intervenir auprès de l'ambassadeur de l'Unesco à Paris pour activer certains dossiers de développement. Puis, celui-ci s'est greffé à la mission qu'organisait la Corporation de développement économique du Rocher-Percé en Vendée pour représenter la Gaspésie. Des protocoles de collaboration ont été signés entre les intervenants de la Vendée et la MRC.

Mission Norvège

Du 6 au 14 août dernier, huit représentants du Québec (un de la CRÉ, un de la Société de développement de l'industrie maricole, un du Centre spécialisé des pêches, trois mariculteurs, un de la communauté autochtone de la Côte-Nord et un de Développement économique Canada) se sont rendus en Norvège pour participer à une foire industrielle sur l'aquaculture Aqua Nord qui avait lieu à Trondheim. Les participants de cette mission en ont profité pour visiter des entreprises et échanger avec des chercheurs et des entrepreneurs.



Forêt

Plan d'action - La Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (Commission Coulombe) rendait public son rapport le 14 décembre 2004. En réaction à certaines recommandations qu'il contenait, la Conférence régionale a présenté au gouvernement, en juin 2005, un plan d'action pour atténuer les impacts de la baisse de 20 % de la possibilité forestière. En octobre dernier, le gouvernement faisait connaître sa réponse. Bien que certaines mesures soient satisfaisantes, la région a dû maintenir la pression pour assurer le financement de la recherche forestière, de la mise en valeur de la forêt privée et des travaux sylvicoles non obligatoires au maintien du rendement soutenu en Gaspésie.

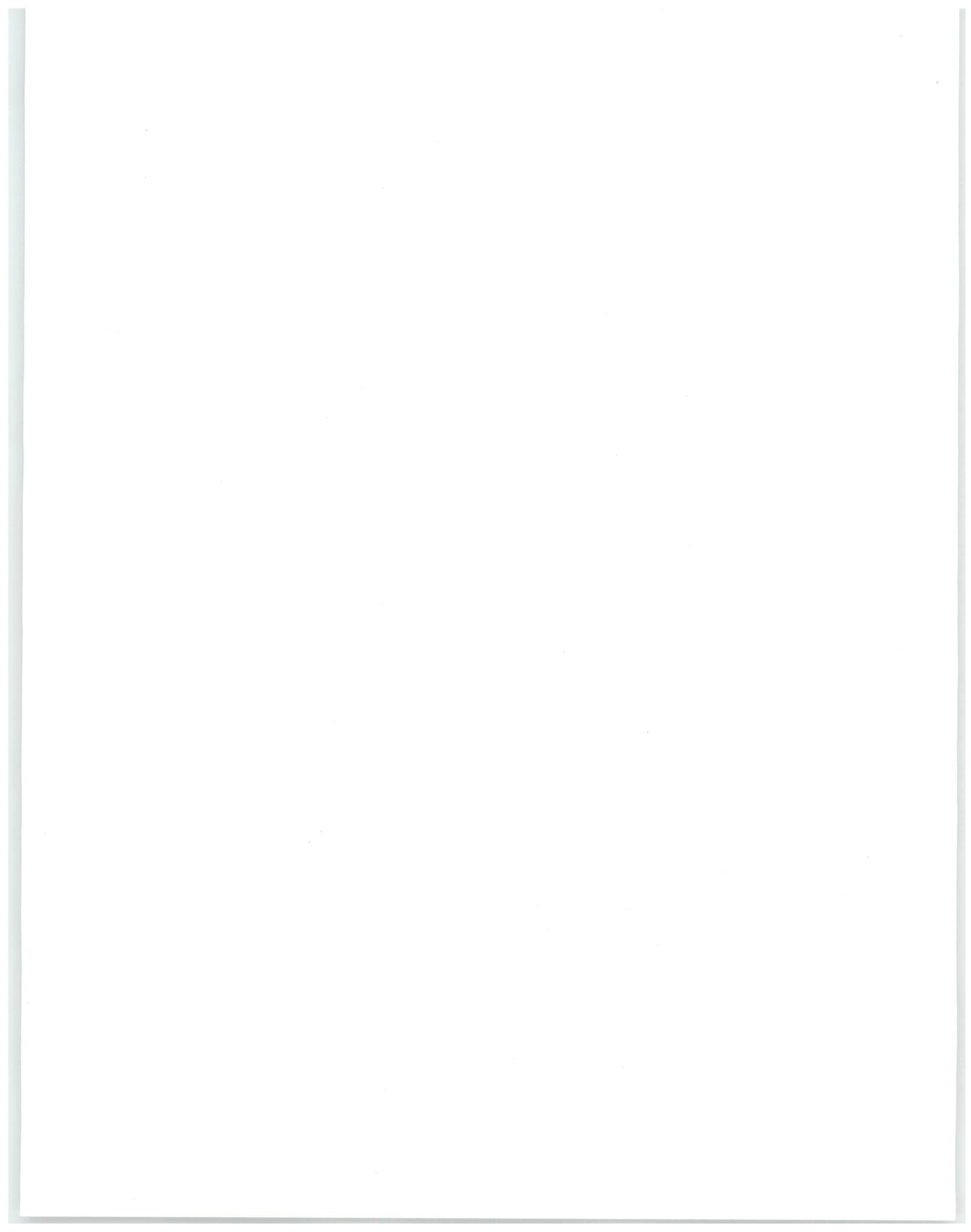
Soutien à l'industrie - À l'été 2005, la CRÉ a invité certains promoteurs forestiers à participer à l'élaboration d'un ou de plusieurs projets industriels basés sur la transformation du bois feuillu. En plus de créer des emplois et de l'activité économique, la récolte du bois feuillu permettrait aussi de libérer un volume de résineux qui entraînerait la consolidation de l'industrie du sciage de résineux. La fermeture de la Smurfit-Stone a, toutefois, coupé les débouchés pour les sous-produits que sont les copeaux, les rabotures et les sciures.

En plus de ce problème conjoncturel, un problème structurel affecte aussi l'industrie forestière. Il est connu que la baisse de possibilité forestière, la valeur du dollar canadien, le conflit sur le bois d'oeuvre et les coûts d'approvisionnement minent considérablement l'industrie du sciage. La CRÉ a donc décidé de mettre sur pied un comité industriel pour travailler au soutien de cette industrie. En parallèle, un démarcheur recherche différents projets industriels forestiers pouvant s'intégrer dans la structure actuelle.

CRRNT - Dans le rapport de la Commission Coulombe, il est notamment recommandé de régionaliser davantage la gestion et la mise en valeur de la forêt publique québécoise. Pour atteindre cet objectif, la Commission recommandait la mise en place de commissions forestières régionales et la préparation de plans régionaux de développement forestier. Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) a confié ce mandat aux conférences régionales. Toutefois, ce mandat a été élargi de sorte qu'il s'agit maintenant d'une commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). Celle-ci s'occupera de la forêt, de l'énergie, de la faune, des mines et du territoire et préparera une planification régionale de développement pour ces ressources. Un groupe de travail temporaire a été mis sur pied pour accompagner le coordonnateur du secteur dans cette mise en place. Ce groupe comprend des représentants de la plupart des secteurs touchés par la commission. La firme Pesca Environnement a été chargée d'accompagner le groupe de travail dans l'élaboration d'un document de base qui permettra d'établir les rôles et les responsabilités de la Commission. Le rapport doit être remis au gouvernement le 1er décembre 2006.

Gestion du volet II - En 2005-2006, un budget de 3,67 M\$ a été investi dans des travaux de mise en valeur des ressources du milieu forestier. Le programme s'applique à des projets locaux propres à chacune des MRC et à des projets régionaux qui touchent tout le territoire. L'aménagement de pistes de motoneige et de VTT, la construction d'infrastructures sur les rivières à saumon, l'éducation forestière et l'acquisition de connaissances sont des exemples d'activités financées par le programme.

PFNL (produits forestiers non ligneux) - Depuis maintenant huit mois, le poste de coordonnateur pour le développement des ressources naturelles alternatives (RNA) est en place. Les premières démarches ont visé à établir une base de travail solide. Le comité régional pour le développement des PFNL, qui appuie le coordonnateur, a évolué en un comité plus restreint mais reconnu du milieu. L'apparition du domaine des ressources naturelles alternatives (RNA), englobant les produits forestiers non ligneux et d'autres produits sauvages possédant un potentiel économique, a permis de baliser les interventions du coordonnateur et du comité. La première tranche du mandat a servi, en quelque sorte, à identifier des foyers de développement prioritaires : la structuration de l'approvisionnement en ressources sauvages, la mise en culture, le transfert de connaissances, ainsi que la sensibilisation de la population et des propriétaires de lots boisés. Il nous faut maintenant former les cueilleurs, augmenter leurs connaissances et les appuyer dans la mise en marché pour améliorer la cueillette en milieu naturel (têtes de violon, bleuets, etc.) Les expérimentations régionales (ginseng, hydraste, asaret, etc.) lancées au début des années 2000 commencent à porter fruit. Les recommandations qui en découlent, couplées au réseautage régional et extrarégional, entraîneront la mise en place d'outils tels que guides techniques et de formation.



Éolien

Second appel d'offres - L'éolien représentant un des trois créneaux d'excellence de la région, la Conférence régionale n'a eu de cesse de faire des représentations auprès du gouvernement du Québec pour qu'il lance un second appel d'offres; c'est ainsi que 2 000 mégawatts supplémentaires seront en chantier d'ici 2013. Dans le cadre du processus de publication de cet appel d'offres, la Conférence régionale a adressé un mémoire à la Régie de l'énergie pour que soit révisée la grille de pondération afin que la participation des communautés locales ou régionales à un projet éolien fasse partie des critères. (Voir page 32).

Conseiller en développement éolien - En outre, la CRÉ finance durant trois ans (avec évaluation annuelle) 64,68 % des coûts de l'embauche d'un conseiller en développement économique pour le secteur éolien. Celui-ci sera rattaché au TechnoCentre éolien Gaspésie-les Îles et travaillera au développement des entreprises du secteur en concordance avec la stratégie de diversification économique de la région.

Colloque - Enfin, la Conférence régionale a suscité et commandité un colloque sur les opportunités d'affaires reliées à l'éolien pour donner l'occasion aux entreprises de la région de rencontrer les grandes entreprises et les décideurs de ce secteur d'activité. Plus de 200 personnes y ont participé et les maillages furent nombreux.

La CRÉ a également mis sur pied un **comité de maximisation des retombées de l'éolien** formé de membres du conseil d'administration. Celui-ci devrait intensifier son travail durant la prochaine année.

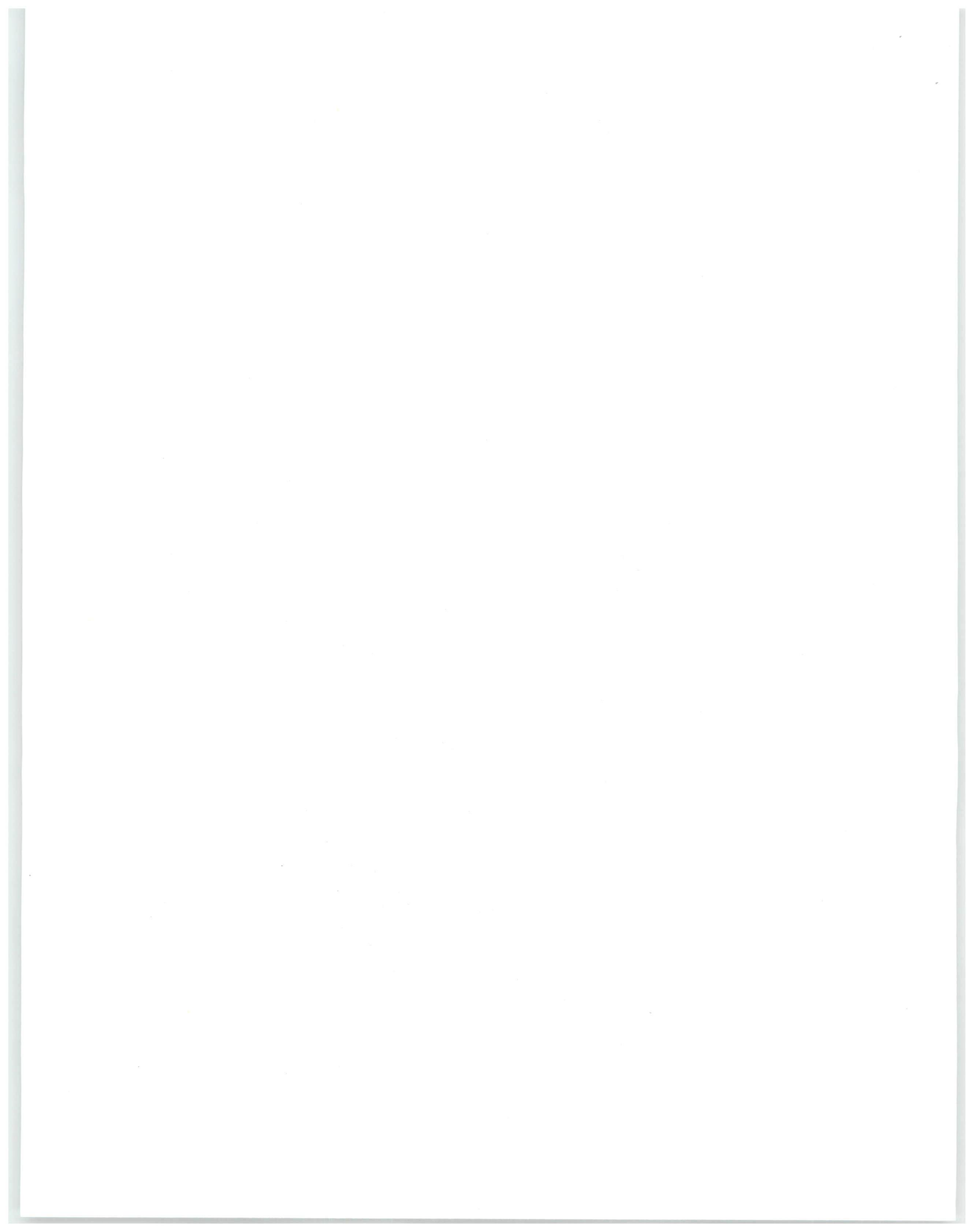
Tourisme

À ce chapitre, la Conférence régionale a investi, cette année, la somme de 175 000 \$. Pour plus de détails, voir le Fonds de développement régional à la page 23.

Route bleue - Depuis 2004, la Conférence régionale assure la coordination d'un comité régional dédié à la mise en place d'une Route bleue, c'est-à-dire d'un circuit maritime pour les petites embarcations. La première phase du projet, qui consistait à répertorier les sites potentiels est terminée. La phase II est commencée. Il faut maintenant conclure des ententes avec les propriétaires des terrains identifiés et mettre en place des réseaux d'accueil locaux. Dans ce dossier, la CRÉ est appuyée par Activa Environnement qui a réalisé l'étude et par le Centre intégré de développement touristique de la Gaspésie qui voit à l'organisation sur le terrain. À l'été 2006, auront lieu des tests de fréquentation et le circuit sera en fonction à l'été 2007.

Aux Îles-de-la-Madeleine - La Municipalité a adopté les fondements d'une politique-cadre en tourisme. L'Association touristique, la Municipalité et différents partenaires ont travaillé au suivi du Fonds de développement et de promotion touristique des Îles; il s'agit de trouver une alternative à la loi 76 dont on a refusé l'application dans l'Archipel. Différents scénarios sont à l'étude. En outre, le regroupement des événements à caractère culturel ou touristique, démarche de concertation pour laquelle la CRÉ a versé 25 000 \$ en 2005, entamera sa première expérience de mise en commun l'été prochain.

En Gaspésie - Dans le secteur touristique, la Conférence régionale a réalisé les investissements suivants : 150 000 \$ sur deux ans (2005-2007) au Centre Exploramer pour lui permettre d'intervenir en matière de réduction de la consommation d'énergie, de restructurer ses activités muséologiques et d'interprétation, d'implanter un Carrefour de la mer et de mettre en place une stratégie marketing ciblée. Un montant de 107 450 \$ sur trois ans (2005-2008) a également été investi pour le programme de développement des ressources humaines en tourisme; le promoteur est l'ATR de la Gaspésie. Cet appui servira, entre autres, à former et à outiller les gestionnaires, à développer des stratégies de recrutement et de rétention du personnel et à poursuivre les efforts d'implantation d'une culture-qualité. Enfin, la Conférence régionale participe activement aux travaux des différents comités qui ont pour mission de mettre en place l'Eider qui est l'École internationale d'aventure et d'écotourisme affiliée au Cégep de la Gaspésie et des Îles.



Pêches et aquaculture

Carrefour national de l'aquaculture et des pêches - Les investissements de la Conférence régionale dans ce secteur d'activité furent nombreux tout au long de l'année. Au mois de mars dernier, la Conférence régionale s'est engagée à investir 150 000 \$ dans le projet de Carrefour national de l'aquaculture et des pêches de Grande-Rivière à condition que l'ensemble du financement nécessaire à sa réalisation soit réuni. Il s'agit d'un projet regroupant un pavillon de l'aquaculture, un parc thématique et un parc industriel.

Aquaculture - Au mois d'avril, la CRÉ a investi 300 000 \$ pour les trois prochaines années financières (2006-2009) dans la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM), appui qui ira à la recapitalisation du fonds d'investissement de la SODIM et au financement de son fonctionnement. Pour les trois prochaines années, la CRÉ investit également 100 000 \$ dans le programme de recherche et développement en mariculture. Cet appui financier servira à maintenir, en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski, les activités de trois équipes de recherche spécialisées dans l'élevage de la moule bleue et du pétoncle géant, dans l'élevage d'ombles et de loups et la dernière, dans l'environnement aquacole. Elle prenait aussi la décision d'investir 80 000 \$ pour les deux prochaines années dans le programme québécois d'amélioration génétique de l'omble de fontaine.

Veille stratégique - Enfin, la CRÉ a investi 10 000 \$ dans le service de veille stratégique mis en œuvre par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes pour le Réseau pêches et aquaculture. Ce service réunit 26 veilleurs et chercheurs de six organismes et institutions québécoises. Il produit un bulletin mensuel *La Dépêche*.

Agroalimentaire

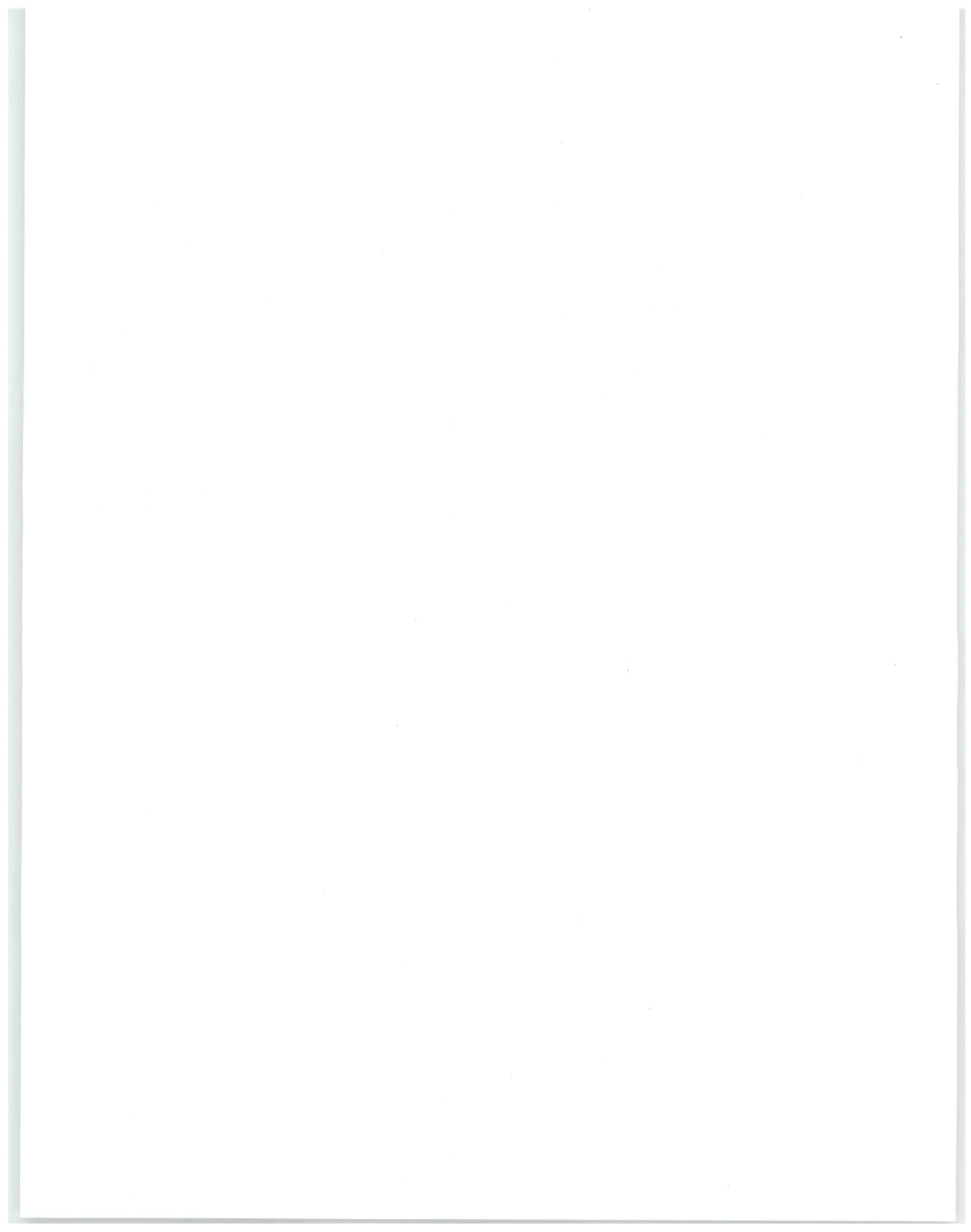
Entente spécifique - En janvier 2006, les membres du conseil d'administration de la CRÉ adoptaient une résolution à l'effet d'amorcer des discussions avec les différents partenaires régionaux et gouvernementaux pour la signature d'une entente spécifique portant sur la pérennité de l'agriculture dans la région.

Le secteur ayant adopté sa planification stratégique 2005-2010, on a pu constater que la pérennité du secteur agroalimentaire régional doit non seulement passer par une augmentation de la taille et de l'efficacité des entreprises, mais également par la diversification de la production et l'augmentation de la valeur ajoutée des produits. Cependant, vu leur faible niveau de revenu (89 000 \$ versus 245 000 \$ pour le Québec), les entreprises de la région sont fragiles, investissent peu et peuvent difficilement traverser les périodes difficiles; ce qui les rend peu attrayantes à un éventuel transfert. En conséquence, une aide financière complémentaire aux mesures existantes, offrant un appui à la mise en œuvre de la planification stratégique du secteur, permettrait de maintenir un secteur d'activité primordial pour la région.

Appui financier - Il faut également signaler que la Conférence régionale appuie financièrement le milieu agricole à raison de 51 000 \$ par année pour une période de trois ans. Cette contribution porte spécifiquement sur la réalisation d'activités par les organismes concernés qui sont la Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Gaspésie Gourmande et Le Bon goût frais des Îles, ainsi que les deux tables de concertation agroalimentaire.

Aux Îles-de-la-Madeleine - Le dossier de l'agriculture dans l'occupation dynamique du territoire a retenu l'attention des intervenants du secteur encore cette année. Après avoir complété la phase I, soit l'inventaire des situations, la phase II est maintenant en route. Celle-ci consiste à mettre en application les recommandations sur l'expansion et la diversification des filières agroalimentaires et le remembrement des terres agricoles; il faudra aussi les inclure dans le schéma d'aménagement. L'agent de la Conférence régionale suit de près ce dossier pour la réalisation duquel elle a accordé une aide de 10 000 \$.

Voir le Fonds de développement régional, à la page 23, pour prendre connaissance de tous les projets du secteur financés par la CRÉ cette année.



Mines

Bien que le Fonds minier de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ne reçoive plus d'aide financière des gouvernements, la Conférence régionale a soutenu, en 2005-2006, les initiatives du Fonds minier liées à son mandat régional et sans but lucratif de développement et de promotion du potentiel des ressources minérales de la région. Afin de pouvoir remplir son mandat et d'atteindre ses objectifs, le Fonds minier propose un nouveau plan stratégique de développement des ressources minérales de la région pour une période de trois ans (2006-2009). Le soutien de la CRÉ au secteur Mines se manifeste concrètement par une allocation d'espace au responsable du Fonds et l'offre de services de secrétariat.

INFRASTRUCTURES

Transport

Le dossier du transport a exigé beaucoup de travail et de concertation à la Conférence régionale cette année car la situation est difficile. Heureusement, un agent de concertation et de développement en transport a été embauché au mois de mars 2006. Il s'emploiera, lors de la prochaine année, à mettre en place un comité régional sur le transport aérien et une table de concertation sur les véhicules hors route. Il appuiera également les efforts de reprise du tronçon ferroviaire Matapédia-Chandler.

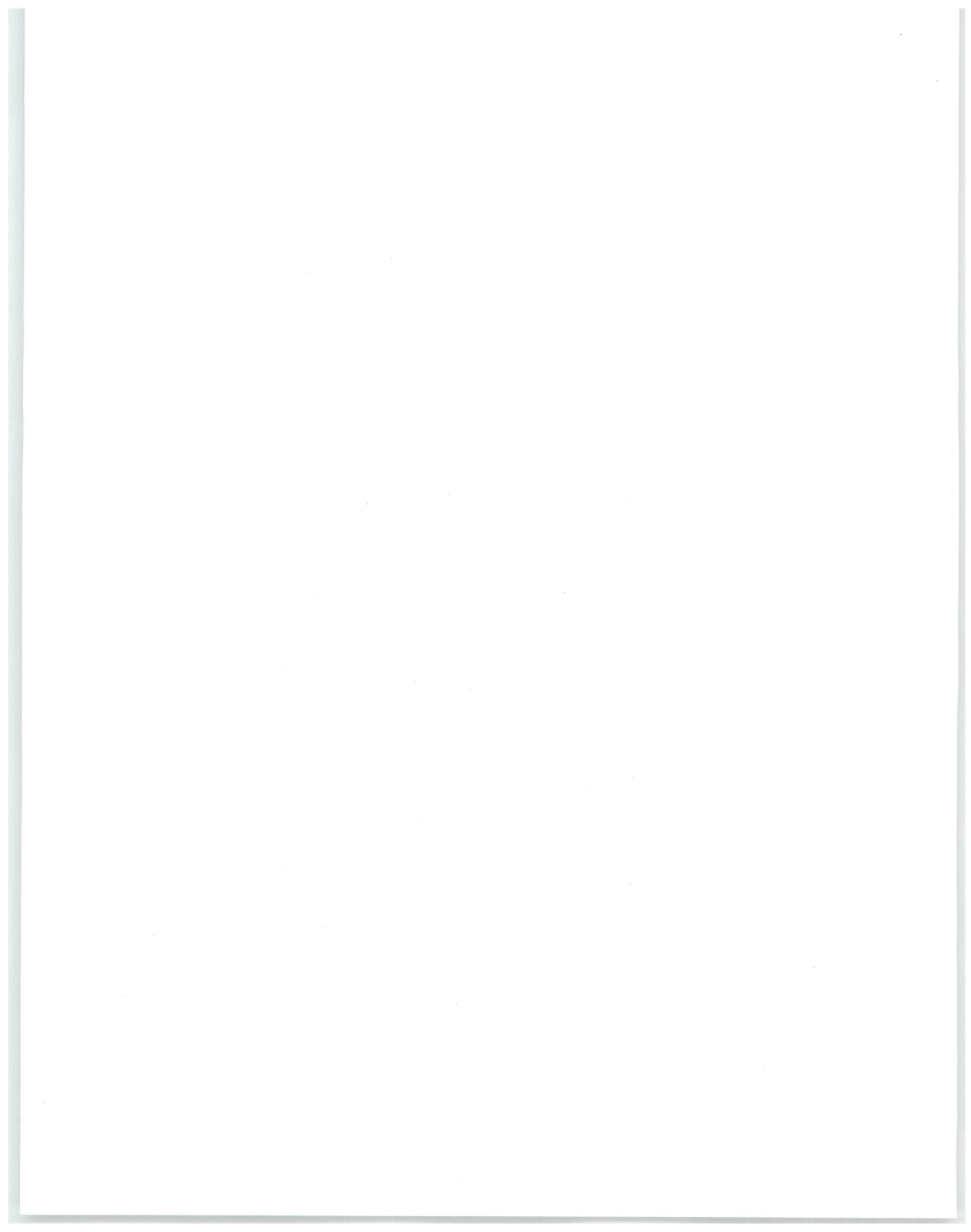
Transport aérien - Le président de la CRÉ, M. Bertrand Berger, le vice-président, M. Joël Arseneau et le directeur général, M. Gilbert Scantland, ont assisté, depuis janvier 2006, à plusieurs rencontres du Comité national de concertation sur le transport aérien. Le comité a pour mandat, notamment, de convenir d'une nouvelle entente de partenariat avec Air Canada pour la desserte des régions concernées. La rédaction de l'entente devrait s'amorcer en juillet 2006 et il semble probable qu'elle tienne compte des recommandations des régions. Rappelons que l'entente précédente accordait une garantie de sièges à Air Canada et, en contrepartie, le transporteur assurait un certain niveau de services aux aéroports de Gaspé et de Cap-aux-Meules.

Parallèlement, la Conférence régionale a le mandat de piloter un Comité régional de concertation qui doit solutionner la problématique de desserte sous-régionale aux aéroports de Bonaventure, du Rocher-Percé et de Sainte-Anne-des-Monts.

Transport ferroviaire - Depuis l'annonce faite par Chemin de fer du Québec de se départir de son tronçon entre Matapédia et Chandler à cause de non-rentabilité par la suite de la fermeture de la Smurfit-Stone de New Richmond, la région s'est mobilisée. Un comité du rail a été mis sur pied autour de la Corporation de chemin de fer de la Gaspésie, propriétaire du tronçon Gaspé-Chandler. Celui-ci se compose de deux représentants de chaque MRC gaspésienne, membres de la CRÉ. La Corporation du chemin de fer de la Gaspésie a reçu une aide de 100 000 \$ des deux paliers de gouvernement pour réaliser une étude de faisabilité quant à l'achat du tronçon en danger. La région a jusqu'en juin 2007, date à laquelle le propriétaire peut démanteler les rails, pour trouver une solution. Dans ce contexte, il faut aussi mentionner l'action citoyenne qui s'est déroulée, en janvier dernier, dans toute la Baie-des-Chaleurs jusqu'à Gaspé. Près de 400 personnes sont montées à bord du train pour manifester leur volonté de garder et de développer ce moyen de transport. Une pétition circule en ce moment, qui vise à sensibiliser les membres de la Chambre des communes à Ottawa à l'importance de sauvegarder le service ferroviaire gaspésien.

Véhicules hors route - À la suite de la consultation menée par la ministre déléguée aux Transports, Mme Julie Boulet, sur les véhicules hors route le 21 avril 2005 pour laquelle la CRÉ a produit un mémoire (voir page 32), deux tables de concertation (une pour les Îles, une pour la Gaspésie) seront mises sur pied.

Aux Îles-de-la-Madeleine - La Commission consultative en transport des Îles dont font partie Tourisme Îles de la Madeleine, la Municipalité, la Chambre de commerce et la Conférence régionale s'est penchée en priorité, au cours de la dernière année, sur le transport aérien et sur la liaison maritime hivernale entre les Îles et le continent. Elle a aussi participé à la tournée de consultation de la ministre du Transport sur les véhicules hors route (VHR). Dans ce cadre, elle a participé à la rédaction des deux mémoires sur les VHR.



Le Réseau de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

La CRÉGÎM a le mandat de gérer l'implantation du réseau de fibre optique. Le directeur général siège au conseil d'administration du Réseau où il occupe le poste de secrétaire-trésorier. Tous les membres du Réseau de communications électroniques et d'outils de gestion ont été branchés cette année, ce qui représente quelque 200 membres et près de 300 bâtiments.

ÉDUCATION, FORMATION ET EMPLOI

Éducation et formation

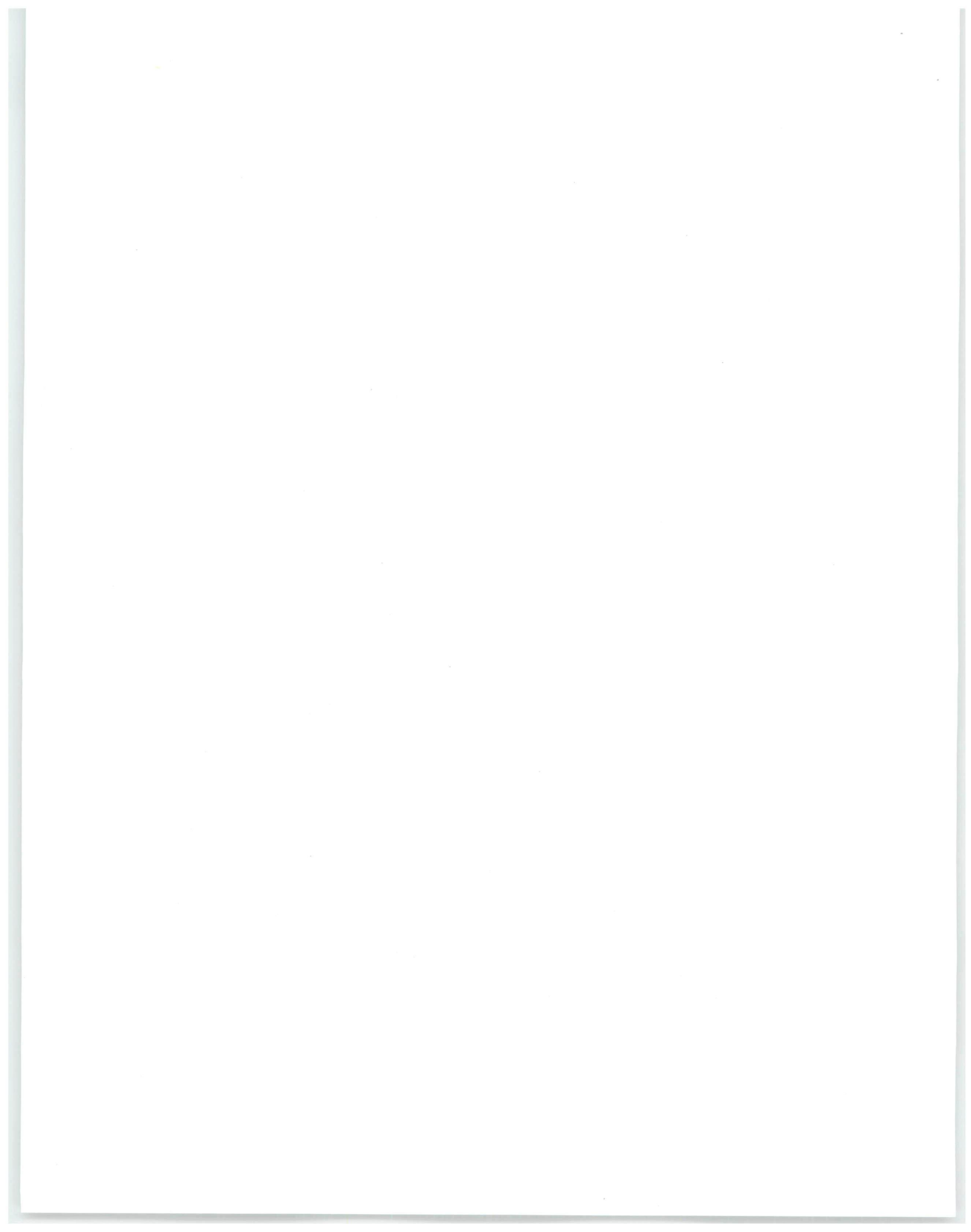
La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est la deuxième région la moins scolarisée au Québec. Près de la moitié (47,9 %) de la population de 15 ans et plus a une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires comparativement à 31,7 % au Québec. C'est pourquoi, de nombreux efforts sont mis par tous les intervenants régionaux, y compris par la Conférence régionale, pour hausser cet indicateur défavorable.

Politique de la lecture - L'acquisition précoce des habiletés en lecture et leur accroissement tout au long de la vie sont des facteurs essentiels d'un meilleur développement cognitif et personnel. C'est pourquoi, la Conférence régionale des élu(e)s a appuyé la mise en place d'une politique du livre en investissant 38 640 \$ dans la démarche. Les partenaires du projet sont : le Regroupement des commissions scolaires GÎM, le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Conseil de la culture de la Gaspésie, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Services Québec, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, le Regroupement des centres de la petite enfance, le ministère de la Culture et des Communications et le monde municipal. Le mandat a été confié par la Conférence régionale à la Table multidisciplinaire Éducation-Formation-Emploi. Cette politique sera connue à l'automne 2006.

Valorisation de la formation professionnelle et technique - Depuis cinq ans, différents partenaires régionaux, dont la Conférence régionale, travaillent à redorer l'image de la formation professionnelle et technique dispensée en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Pour ce faire, un plan de promotion a été élaboré et mis en oeuvre en 1999. Le thème régional : « La formation professionnelle et technique : l'autoroute de la formation ». Les commentaires des intervenantes et intervenants régionaux de même que ceux des clientèles visées ont été fort positifs et il semble que la campagne ait porté fruit. À cet égard, le comité a effectué cette année un bilan de l'opération qui a permis d'évaluer plus précisément les retombées au sein des établissements de la région, ainsi qu'auprès des clientèles ciblées. Actuellement, le comité travaille à l'élaboration d'un nouveau plan de promotion triennal, en lien avec les orientations de la campagne nationale de promotion de la formation professionnelle et technique.

Valorisation et promotion de l'importance de la formation et de la qualification en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine - Ce projet concerne le plan de communication régional visant la valorisation et la promotion de l'importance de la formation et de la qualification en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Rappelons que ce plan découle de la journée de réflexion et d'engagement sur la formation en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, tenue à Bonaventure le 13 décembre 2001. Les partenaires avaient alors fait consensus sur la réalité de la sous-scolarisation dans notre région et sur la nécessité d'entreprendre des actions en vue de corriger la situation. Rappelons également qu'une agente de communication est en fonction depuis la fin octobre 2003 jusqu'à la fin septembre 2006 et qu'un comité de suivi, dont la Conférence régionale fait partie, veille à la mise en oeuvre et à l'atteinte des objectifs du plan de communication. La priorité pour l'an 3 de ce plan de promotion était d'effectuer un grand blitz " Vis et Apprends / Live and Learn " auprès des citoyens et citoyennes de la région. Entre autres, il était prévu de réaliser des capsules radiophoniques et télévisuelles, de diffuser des cartes témoignages mettant en valeur des membres de notre communauté ayant pris le virage de la formation et de mettre le Portail de la formation en ligne le plus vite possible. Toutefois, l'agente de communication étant en arrêt de travail, cette dernière phase a été laissée en suspens.

Voir le Fonds de développement régional, page 23, pour prendre connaissance des investissements dans le domaine de l'éducation.



Emploi

La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est la région du Québec où le revenu personnel par habitant est le plus faible. En 2004, il s'établissait à seulement 19 346 \$, comparativement à 28 595 \$ dans l'ensemble du Québec. Cette situation s'explique en partie du fait que 49 % des femmes et 51 % des hommes occupent un travail saisonnier.

Emplois saisonniers - C'est pourquoi, la CRÉ et plusieurs de ses partenaires, dont Emploi-Québec et le Conseil régional des partenaires du marché du travail, s'intéressent à la situation de l'emploi saisonnier et à celle des travailleurs saisonniers dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ils ont donc décidé d'explorer des alternatives pour valoriser l'emploi saisonnier tout en le rendant moins précaire. Il s'agit de former un organisme qui ferait la gestion du travail saisonnier, affectant des travailleurs à des emplois à court terme dans différentes entreprises qui auraient recours à ses services. Cet organisme pourrait, notamment, être une coopérative de solidarité ou un organisme à but non lucratif. La firme-conseil Audet & Henry a été mandatée pour réaliser l'étude de faisabilité. Celle-ci doit être déposée à l'été 2006.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Condition féminine

Dans la poursuite d'une meilleure qualité de vie pour les citoyens et citoyennes de la région, la Conférence régionale mise également sur l'amélioration des conditions de vie des femmes. Elle recherche l'égalité sociale, économique et politique entre les femmes et les hommes, car ces valeurs font partie des valeurs fondamentales et démocratiques qu'elle défend.

Entente de collaboration en condition féminine - En 2002, le Conseil régional de concertation et de développement procédait à la signature d'une entente spécifique visant la mise en oeuvre du plan d'action de la commission sectorielle Femmes et développement régional. Cette entente a pris fin au printemps 2005. Le bilan effectué par le comité de suivi s'est avéré fort positif. Il a donc été convenu de renouveler cette entente pour les trois prochaines années (2005-2008). Les différents partenaires ont investi 486 176 \$ sur trois ans dans le projet auquel la Conférence régionale collabore pour un montant de 126 896 \$.

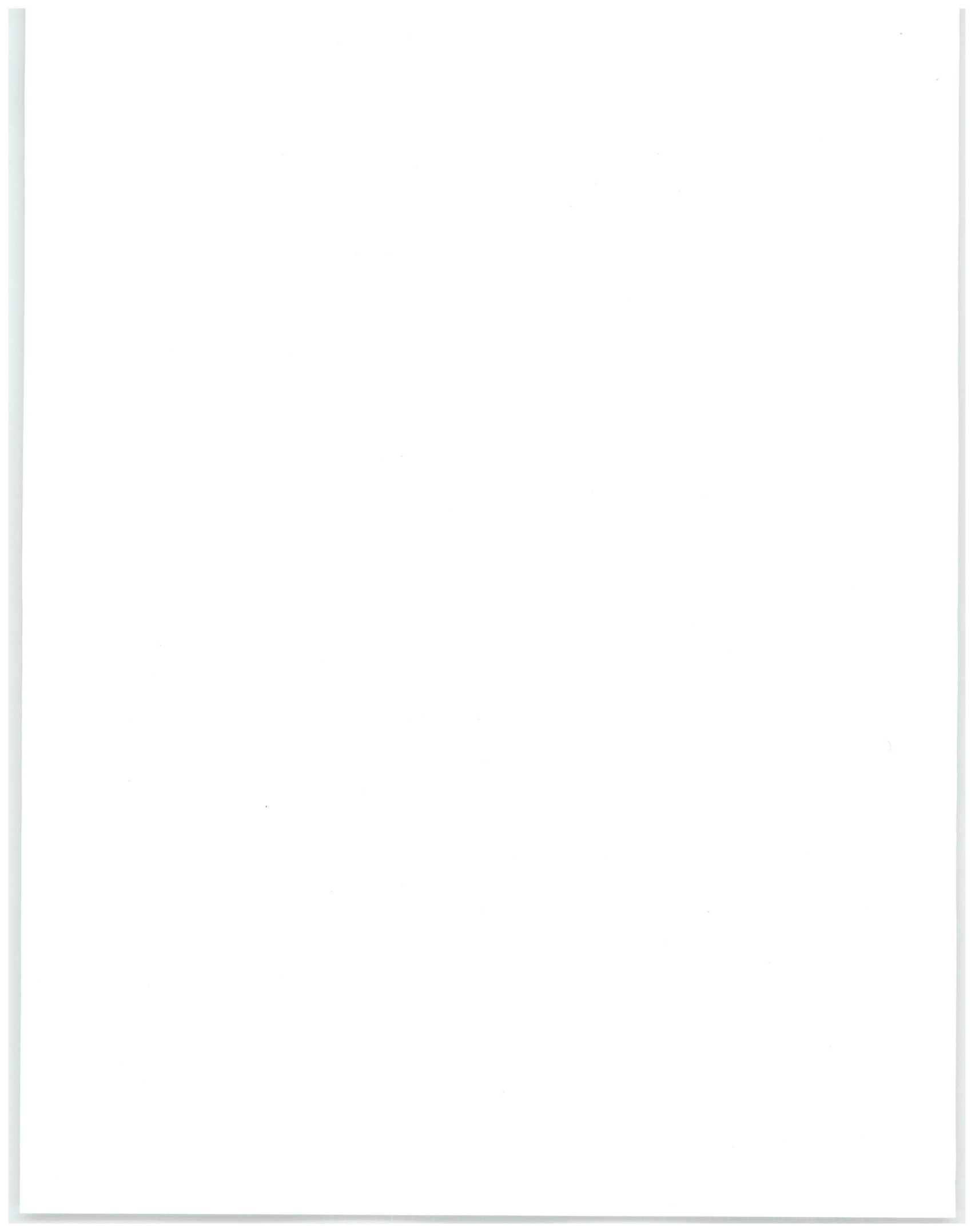
Dans le cadre du volet Instances de l'entente, la Table a notamment créé un bulletin pour les 75 élues municipales de la région et mis sur pied un programme-ateliers sur l'engagement citoyen pour les étudiants et étudiantes de 4^e secondaire. En ce qui a trait au volet Diversification, plusieurs rencontres de sensibilisation sur les métiers traditionnellement masculins ont eu lieu. Pour en savoir plus sur les réalisations accomplies par la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles dans le cadre de cette entente, cliquer ici.

Culture

La vie culturelle gaspésienne et madelinienne fourmille de projets depuis quelques années. En 2002, le Conseil régional de concertation et de développement, auquel a succédé la Conférence régionale, devenait un partenaire majeur du monde culturel en signant une entente spécifique portant sur le développement culturel de la région.

Renouvellement du Fonds des arts et des lettres - Cette entente venant à échéance en mars 2005, la Conférence régionale a fait porter ses efforts sur son renouvellement. En décembre 2005, la CRÉ et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) annonçaient le renouvellement du Fonds de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour les arts et les lettres dans lequel chaque organisme investit 150 000 \$ pour les trois prochaines années, c'est-à-dire de 2005 à 2008. Les huit premiers boursiers ont été connus au mois de juin 2006. Quant au renouvellement du Fonds de soutien au développement culturel, voir le projet d'entente à la page 27.

Fonds de soutien aux événements culturels - L'entente portant sur le développement culturel de la région étant échue, la CRÉ ne disposait plus d'enveloppe lui permettant d'appuyer financièrement l'organisation et la tenue d'événements comme elle l'a fait au cours des dernières années via le Fonds de soutien au développement culturel. Or, des demandes lui étaient adressées régulièrement par les promoteurs de ces événements. Aussi, un fonds conjoncturel de 60 000 \$ a-t-il été créé. Il a été consacré aux événements culturels de la Gaspésie et des Îles, en appui à la démarche entreprise par le Centre intégré de développement touristique de la Gaspésie et l'Association touristique régionale de la Gaspésie d'une part, et le regroupement d'événements des Îles-de-la-Madeleine d'autre part. Cette avenue a permis à la Conférence régionale de poursuivre les efforts de structuration et de consolidation déjà entrepris au cours des dernières années.



Événement littéraire régional - L'entente spécifique 2002-2005 prévoyait également la mise sur pied d'un événement régional d'animation du livre. Cette première édition intitulée Livres en fête! s'est tenue du 24 au 30 avril dernier. La Société de développement des entreprises culturelles a investi 44 500 \$ dans le projet et la CRÉ, 37 750 \$. Durant cette semaine, les bibliothèques municipales, les organismes culturels et les comités locaux des villes de Gaspé, New Richmond, Sainte-Anne-des-Monts et des Îles ont rivalisé d'originalité pour alimenter la vie littéraire des plus grands et des tout-petits. La Conférence régionale s'est engagée à appuyer financièrement la tenue des trois prochaines éditions en entreprenant la négociation d'une entente spécifique à laquelle participeraient, notamment, le ministère de la Culture et des Communications et la Société de développement des entreprises culurelles pour le renouvellement de leur aide financière.

Plan de développement du tourisme culturel - Au cours de l'année qui vient de passer, la Conférence régionale a participé et organisé en partie la consultation sur le bilan des interventions menées depuis cinq ans dans le secteur du tourisme culturel en Gaspésie. Le plan de développement a été déposé en janvier 2006 et la CRÉ fait partie du comité d'encadrement de la démarche.

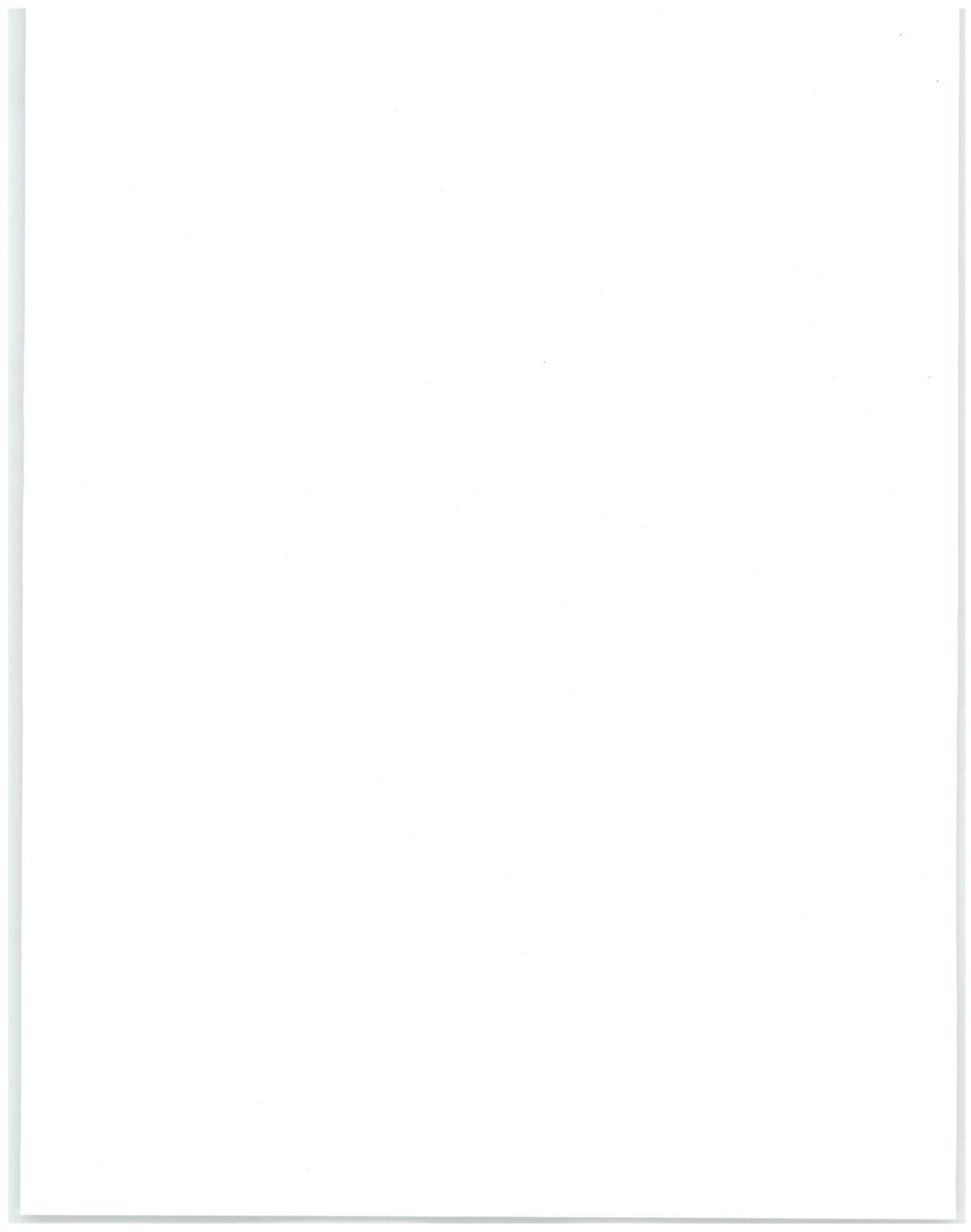
Consolidation des attraits culturels - En juin 2004, la Conférence régionale a été saisie de la question des difficultés récurrentes de financement des attraits culturels. Le conseil d'administration a alors convenu de définir une stratégie d'intervention accompagnée d'un plan d'action pour régler cette problématique. En collaboration avec le Conseil de la culture de la Gaspésie, Arrimage, Emploi-Québec et le ministère de la Culture et des Communications, une firme de consultants a été retenue pour dresser un portrait de l'environnement interne et externe des institutions muséales de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, permettant ainsi de documenter leur situation actuelle et d'orienter les choix stratégiques de la région.

Diagnostic régional - À l'automne 2005, la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications entreprenait une étude statistique du milieu de la culture et des communications. Ce volet fut suivi d'une étude qualitative établie par le Ministère, la CRÉ, le Conseil de la culture de la Gaspésie (CCG) et Arrimage, corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine. À partir de ces deux recherches, on a dressé le diagnostic régional, cadre de référence sectoriel en matière de culture et de communication. Ce diagnostic sera disponible en juin 2006.

Signalons en terminant que la Conférence régionale a investi 25 000 \$ dans le projet Tournée des studios et des ateliers de la Gaspésie, ainsi que 5 000 \$ pour un poste de coordonnateur à la formation continue dans le domaine culturel en Gaspésie.

Aux Îles-de-la-Madeleine, la CRÉ a participé, par le biais de son agent, à l'inventaire du patrimoine madelinot dans le cadre du programme VVAP (Villes et villages d'art et de patrimoine). Cet inventaire est en lien avec le travail qui se fait au CERMIM sur la notion de paysage. Le fruit de ces études sera inclus au schéma d'aménagement. La Conférence régionale a également participé, l'automne passé, à la journée de réflexion, conduite par Arrimage, sur les arts et métiers d'art.

Voir le Fonds de développement régional, à la page 23, pour prendre connaissance de tous les projets du secteur financés par la CRÉ cette année.



Environnement

La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est une région à l'environnement relativement sain et elle veut miser sur cet atout pour se démarquer.

Ensemble pour un avenir durable - C'est pourquoi, en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles, la Conférence régionale a mis sur pied le projet de sensibilisation *Ensemble pour un avenir durable*.

Rappelons qu'en 2002, le Conseil régional de concertation et de développement entreprenait des démarches avec le ministère de l'Environnement pour la signature d'une entente spécifique visant la mise en oeuvre du plan d'action de la commission sectorielle Environnement-Gaspésie. Toutefois, ce projet d'entente ne comportait pas de modulation de normes et de programmes gouvernementaux. Il s'articulait plutôt autour d'une série d'actions à mener afin d'atteindre des objectifs visant, de façon générale, à faire de la qualité environnementale de la Gaspésie et des Îles un atout positif et un avantage concurrentiel dans une perspective de développement durable. L'approche projet a donc été privilégiée.

Le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles a été mandaté par le groupe-conseil Environnement-Gaspésie pour finaliser ce dossier. Le projet couvre le territoire des cinq MRC de la Gaspésie plus celui des Îles-de-la-Madeleine. Il prévoit la mise en oeuvre d'une démarche qui a pour but de contribuer à l'intégration des principes du développement durable dans les processus de planification et de prise de décisions. On souhaite ainsi favoriser l'émergence d'une vision concertée du développement durable par l'identification des principaux éléments et outils qui permettront sa mise en application dans la région.

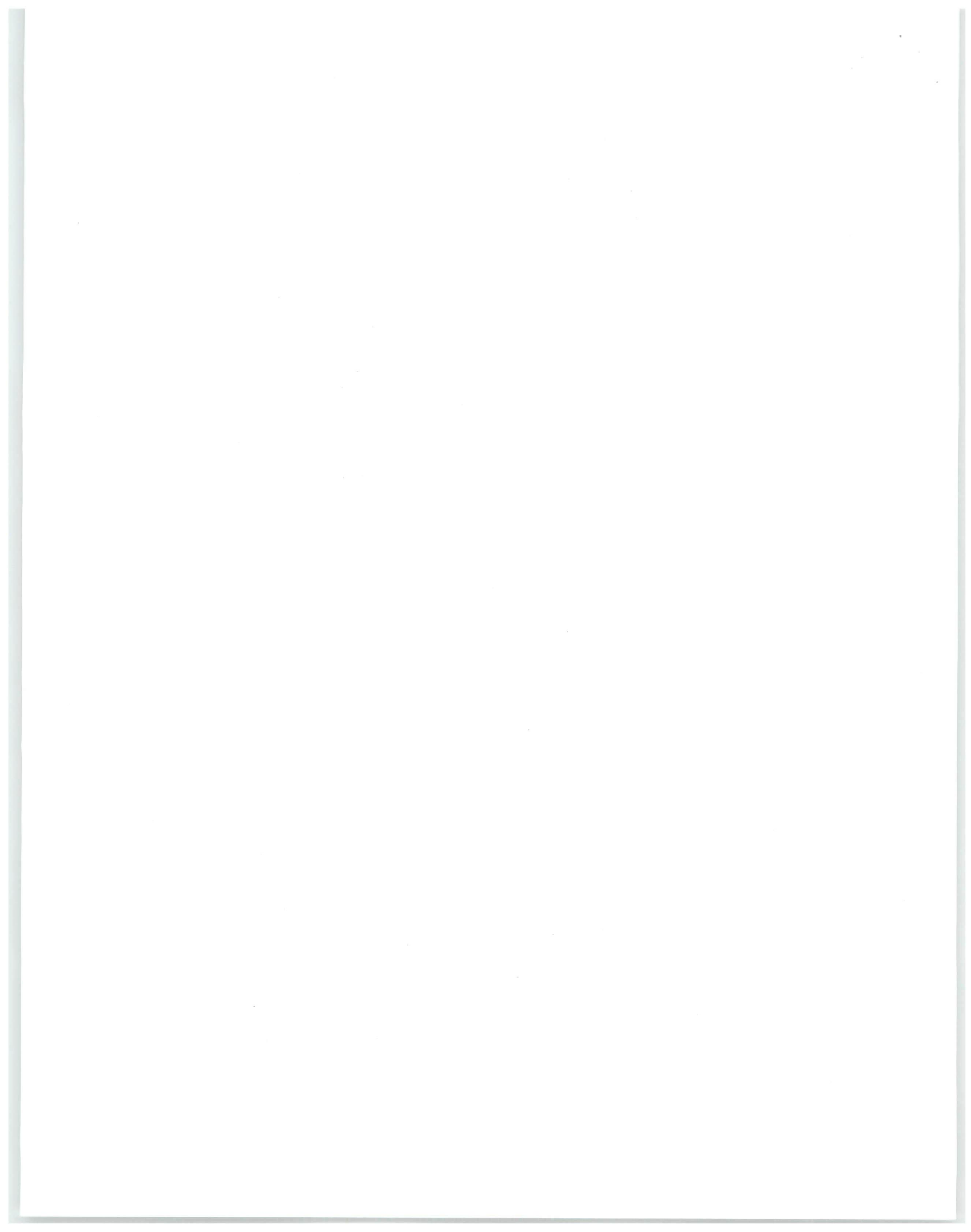
La première étape s'est déroulée les 18 et 19 mai 2006 sous forme de colloque de sensibilisation aux principes du développement durable. [Cliquer ici pour prendre connaissance du projet.](#)

Aux Îles-de-la-Madeleine - L'agent de concertation et de développement de la CRÉ a travaillé à la formation d'un groupe de référence en environnement. Celui-ci comprend la ZIP des Îles, Attention Frag'Îles, la Municipalité, la Société de conservation des Îles et le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM). Ce groupe s'est réuni cinq fois. Il s'est consacré à la consultation du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs sur le plan d'affectation des terres publiques et à la circulation en milieux fragiles en vue d'une modification du règlement municipal. Une table de concertation sur les VHR sera bientôt formée selon la demande formulée dans le document d'orientation émis par la Commission parlementaire sur les véhicules hors route. Il y en aura une également pour la Gaspésie.

Communications

Le groupe-conseil en communications a convoqué deux réunions cette année au cours desquelles les membres se sont entretenus du développement du secteur des communications, des pertes de services qui se font de plus en plus nombreuses et des perspectives d'avenir.

Perte de services à Radio-Canada - Après une rencontre du président et du directeur général de la CRÉ, à l'automne 2004, avec M. Sylvain Lafrance, alors vice-président de la Radio française, différentes démarches ont été entreprises au cours de 2005. Des représentations ont été faites auprès de M. Jean Lapierre, qui était ministre responsable de la région au fédéral, ainsi qu'auprès de Mme Liza Frulla, ministre du Patrimoine canadien et responsable de la Société Radio-Canada. La Conférence régionale s'est également adressée à l'ombudsman des services français de Radio-Canada, sans succès.



Au mois de septembre dernier, douze organismes ont manifesté leur colère et leur indignation au sein d'une coalition, à laquelle sont venus s'ajouter quatre autres organismes, face aux coupures de services continues que fait subir la Société Radio-Canada à la région. Une conférence de presse a été organisée, un manifeste a été publié dans les journaux et une lettre ouverte est parue dans un grand quotidien. Devant la fin de non-recevoir de la Société et les coupures qu'elle administre encore aux services régionaux, la coalition s'apprête à entamer d'autres mesures de pression.

Consolidation et développement du Journal culturel Graffici - En octobre 2005, le conseil d'administration du journal Graffici demandait à la Conférence régionale un appui à la consolidation et au développement du journal. À cause des services que rend ce média à la collectivité, à cause de la nature rassembleuse de sa rédaction, il fut entendu que la CRÉ injecterait 10 000 \$ pour le maintenir à flot durant les mois suivants et formerait un comité composé de représentants de l'organisme et de Graffici. Après quelques réunions, il fut décidé que la CRÉ verserait 77 000 \$ au journal qui irait chercher un autre 23 000 \$ dans la communauté afin d'assurer le fonctionnement de la prochaine année et d'entreprendre une étude de marché destinée à évaluer les possibilités d'autofinancement et de rentabilité de l'entreprise.

Famille et enfance

En matière de services à la famille, l'année 2005-2006 a été marquée par d'importants événements.

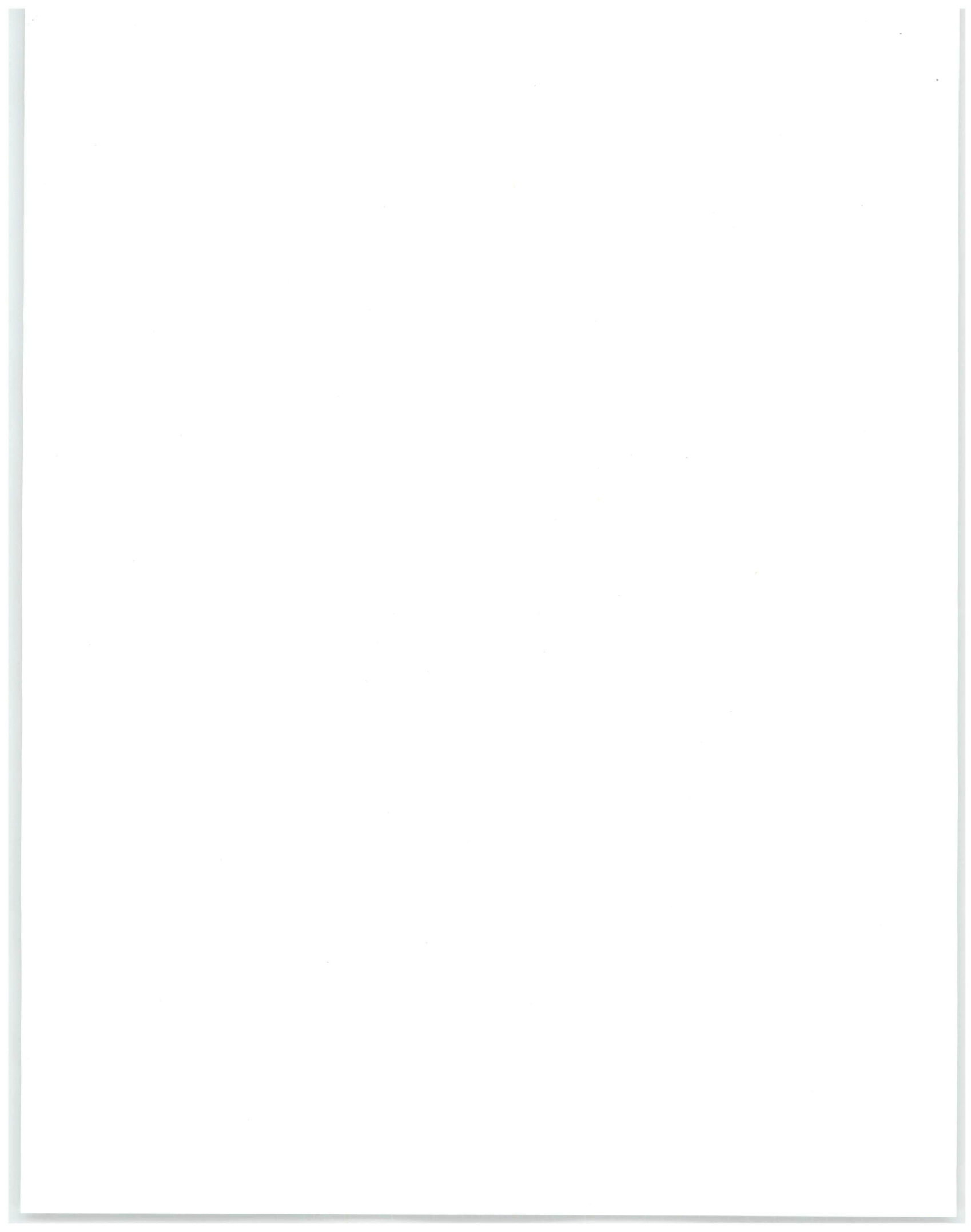
Politique familiale régionale - Au cours du mois d'avril 2006, le conseil d'administration de la Conférence régionale a voté l'affectation de 40 000 \$ à la mise en place d'une politique familiale régionale. De plus, elle a reçu confirmation d'un appui financier de 50 000 \$ du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Cette politique pourra donc être mise en oeuvre en 2006-2007.

L'adoption de la loi 124, la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance - Cette loi viendra modifier la structure précédente des services des centres de la petite enfance par l'accréditation de bureaux coordonnateurs qui seront chargés des places en milieux familiaux. En février, la CRÉ était conviée à une rencontre de consultation sur la proposition de la répartition des bureaux coordonnateurs, un par MRC; cette proposition a été soutenue par les partenaires. Cette nouvelle structure sera en place dès juin 2006.

Concernant le développement des services de garde 0-4 ans, au 31 mars, le compte y est presque : 2 066 des 2 074 places à contribution réduite sont disponibles dans la région. Le projet d'installation (huit places) de Pointe-à-la-Croix a obtenu une prolongation du délai de concrétisation; l'ouverture est prévue pour septembre 2006.

Loisir, sport et plein air

Véhicules hors route - Plusieurs dossiers ont occupé le secteur loisir et sport à la CRÉ, notamment la consultation portant sur les véhicules hors route à l'été 2005. Dans son document d'orientation de la Commission parlementaire sur les véhicules hors route, la ministre déléguée aux Transports, Mme Julie Boulet, confirmait le rôle de concertation alloué à la CRÉGÎM dans ce dossier. La CRÉ travaille actuellement à la mise en place d'une table de concertation sur les véhicules hors route (mandat, composition, fonctionnement, etc.) La table de concertation a jusqu'au 1er mai 2009 pour présenter son plan de réseau interrégional, et ce, tant pour les motoneiges que pour les quads.



Entente de partenariat - L'URLS et la CRÉ, à la demande du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), M. Jean-Marc Fournier, doivent convenir d'ici le 1er juin d'une entente de partenariat qui portera sur les quatre éléments suivants:

- Un mécanisme de concertation régionale en matière de loisir et sport;
- Les responsabilités régionales et nationales qui doivent être assumées;
- Une planification annuelle qui intègre des objectifs et des résultats attendus précis;
- Une reddition de comptes annuelle de l'URLS à la CRÉ, à la population et au ministre.

Cette demande du ministre Fournier adressée aux URLS et aux CRÉ est la troisième des trois actions stratégiques du MELS en matière de régionalisation, de décentralisation et d'adaptation de ses programmes et de ses normes. Elle constitue une réponse du Ministère aux propositions des CRÉ dans le cadre du projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale.

L'entente est en cours de rédaction et devrait prochainement faire l'objet d'une validation auprès des deux organismes.

Développement social

Cette année, la CRÉ est devenue membre du Réseau québécois de développement social et a participé, en novembre 2005, à son assemblée générale de fondation. Le Réseau québécois de développement social (RQDS) est constitué de répondantes et de répondants des régions en développement social. Ils sont associés soit à des conférences régionales des élus, à des agences de santé, à des comités régionaux, à des tables de concertation ou à des organismes autonomes. Il a pour mandat de soutenir ses membres et de faire la promotion du développement social. Le Réseau alimente deux outils de communication que sont le *DS Express* et la *Revue de développement social*.

Santé et services sociaux

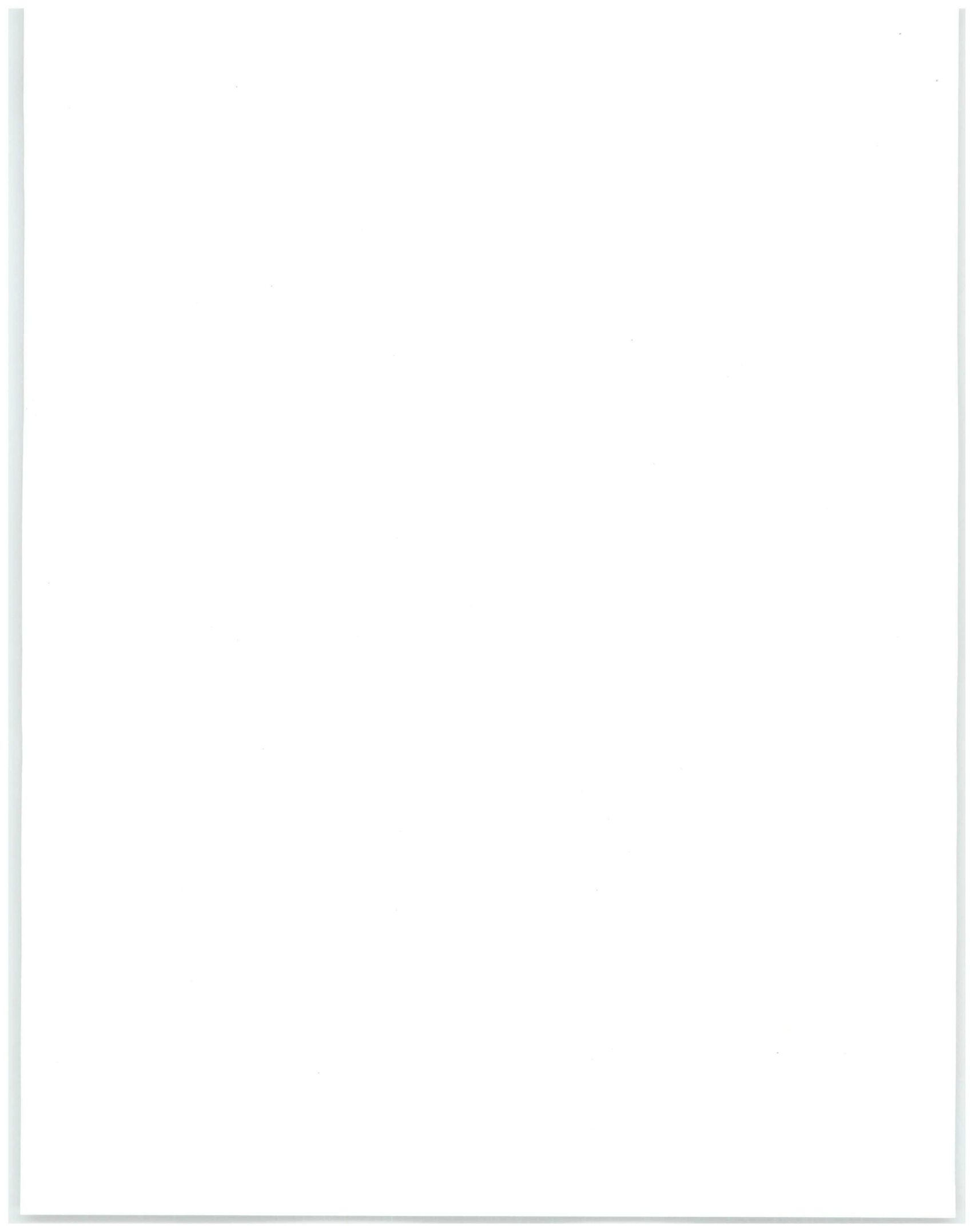
Cette année, la Conférence régionale a fait partie du processus de recommandation des membres du conseil d'administration de l'Agence de santé et de services sociaux. Elle a aussi travaillé sur différents dossiers de financement des services de santé et des services sociaux dans la région.

Jeunesse

En étroite collaboration avec la Conférence régionale, les activités de la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'inscrivent à l'intérieur d'une vision partagée du développement socio-économique régional.

Le fil conducteur des actions de la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2005-2006 est sans contredit d'assurer une place aux jeunes dans le développement de la région. L'organisme a participé activement aux consultations entourant la nouvelle Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 du gouvernement provincial. À cet effet, elle a, notamment, déposé auprès du gouvernement un mémoire conjoint avec la Conférence régionale des élu(e)s. Ce mémoire mettait l'accent sur l'importance de la régionalisation et sur l'importance de faire confiance à la relève afin d'assurer son engagement au développement de la région.

L'automne 2005 a été marqué par des élections municipales. Au moyen d'une campagne promotionnelle, la Commission jeunesse a voulu inciter les jeunes à devenir candidats, encourager les autres jeunes à s'engager dans leur milieu, inviter la population à faire confiance aux candidats jeunes et rappeler aux jeunes l'importance d'exercer leur droit de vote. Au terme du scrutin, 35 jeunes Gaspésiens et Madelinots ont obtenu un siège à leur conseil municipal.



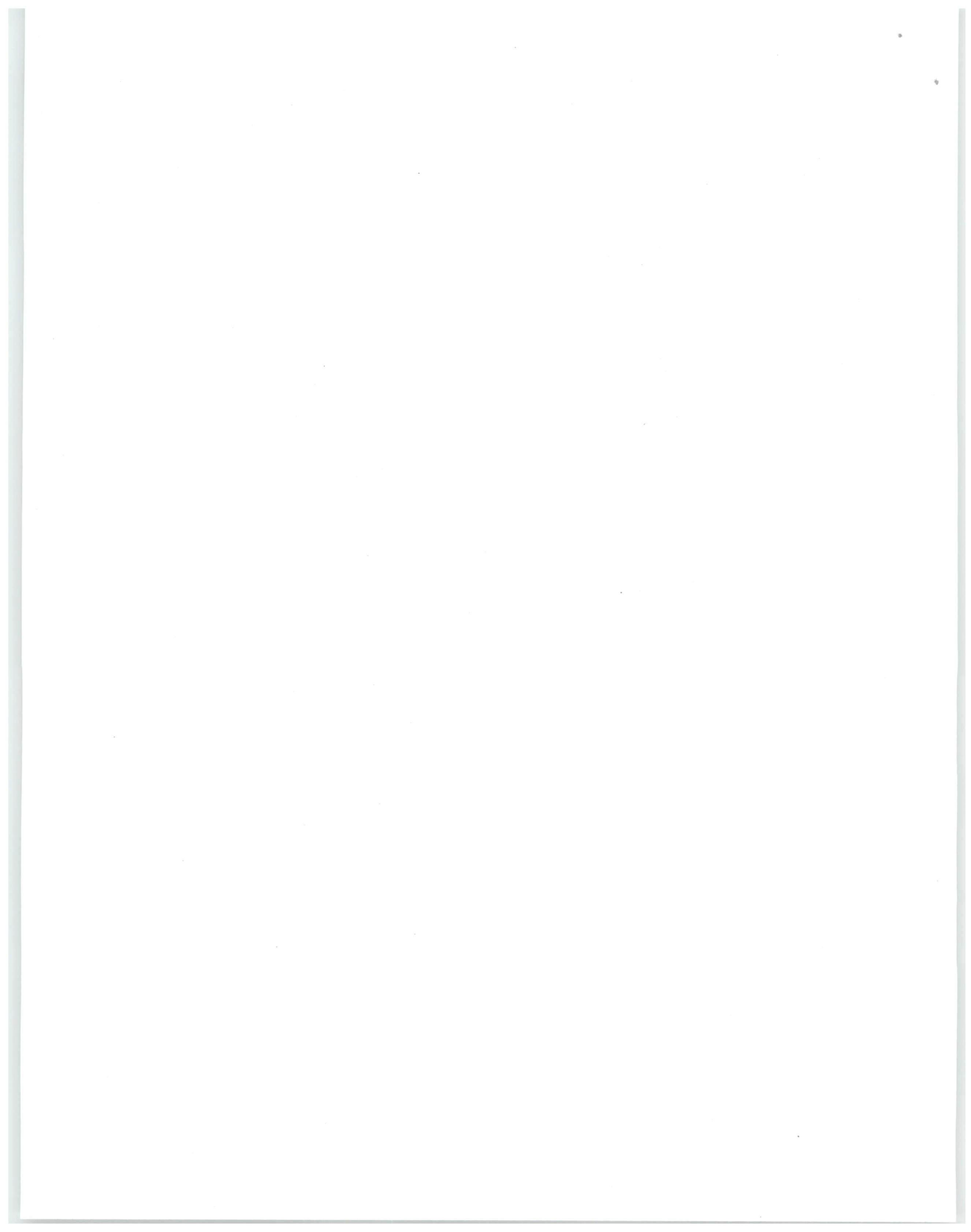
Le retour et l'établissement des jeunes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine a une fois de plus retenu l'attention de la Commission jeunesse au cours de la dernière année. Elle a participé, notamment, à La Grande séduction gaspésienne et elle a poursuivi sa collaboration avec la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles. Le Portail jeunesse de la Gaspésie et des Îles a, pour sa part, consolidé sa position comme outil régional favorisant le retour et l'établissement des jeunes en Gaspésie et aux Îles. Ses utilisateurs n'ont cessé de croître et les développements réalisés en cours d'année lui permettent de répondre adéquatement aux besoins des jeunes et de la région. Toujours dans l'optique du retour, de l'établissement et de la rétention des jeunes, la Commission jeunesse a poursuivi son travail avec différents acteurs régionaux afin de conclure une action jeunesse structurante sur le sujet. Le projet comprend des pistes de solution concrètes pour assurer le maintien d'un solde migratoire positif.

La Commission jeunesse a par ailleurs signé, en collaboration avec la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles, l'action jeunesse structurante Jeunes et solidarité : pour une vision concertée. La Fondation communautaire est promoteur de cette action qui a pour objectif de définir, en concertation avec les jeunes et organismes jeunesse du territoire, les priorités d'intervention jeunesse pour les trois prochaines années. Ayant comme base de réflexion un portrait régional sur les services dédiés à la jeunesse et les enjeux socio-économiques spécifiques aux jeunes, un rassemblement se tiendra à l'automne 2006.

Aîné(e)s

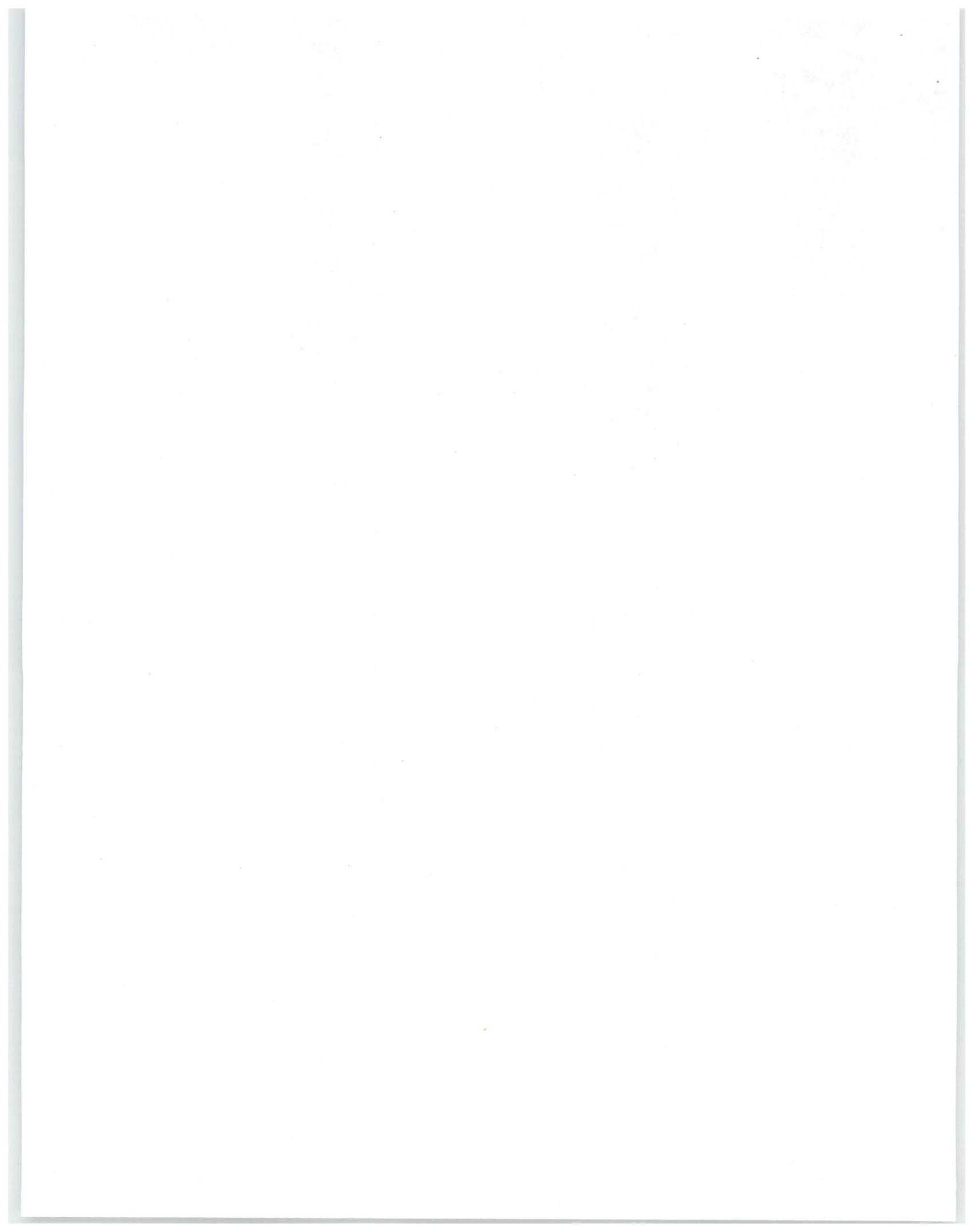
La Conférence régionale a participé financièrement, cette année, à deux activités de la Table de concertation des aînés. Il s'agit de la Journée internationale des aînés pour laquelle la CRÉ a versé une aide financière de 5 000 \$ qui a servi en partie à faire venir des gens des Îles à cette journée qui se tenait le 1^{er} octobre dernier à Grande-Vallée. La CRÉ a aussi versé 5 000 \$ aux Jeux des 50 ans et plus qui auront lieu en juin 2006 à Gaspé.

Comme par les années passées, les activités de la Table se sont concentrées, cette année, sur les abus et négligences dont sont victimes les aîné(e)s par la participation au comité-conseil sur les abus et négligences de la MRC La Côte-de-Gaspé et la tenue de la Journée internationale où l'on parle abondamment de cette problématique. Autres cadres d'action : le maintien dans la communauté des aîné(e)s en perte d'autonomie, ainsi que la valorisation et le développement de l'engagement social et économique des aîné(e)s.



Fonds de développement régional

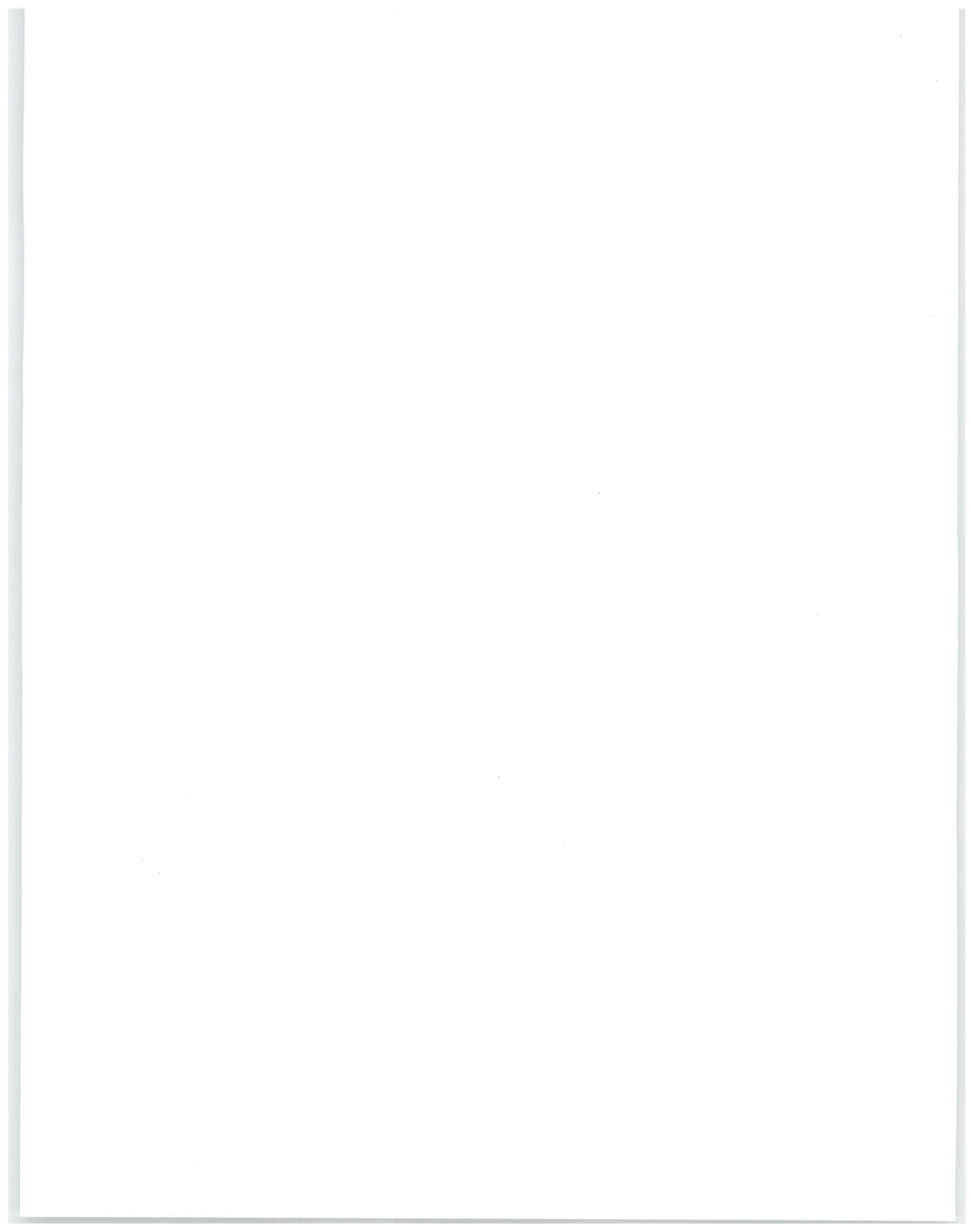
ORE



FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine administre le Fonds de développement régional que lui verse le gouvernement du Québec pour le développement de la région. En 2005-2006, 1 350 000 \$ étaient consacrés au financement de divers projets, dont 700 000 \$ pour le volet Activités, 150 000 \$ pour le volet Études et recherches et 500 000 \$ pour les ententes spécifiques.

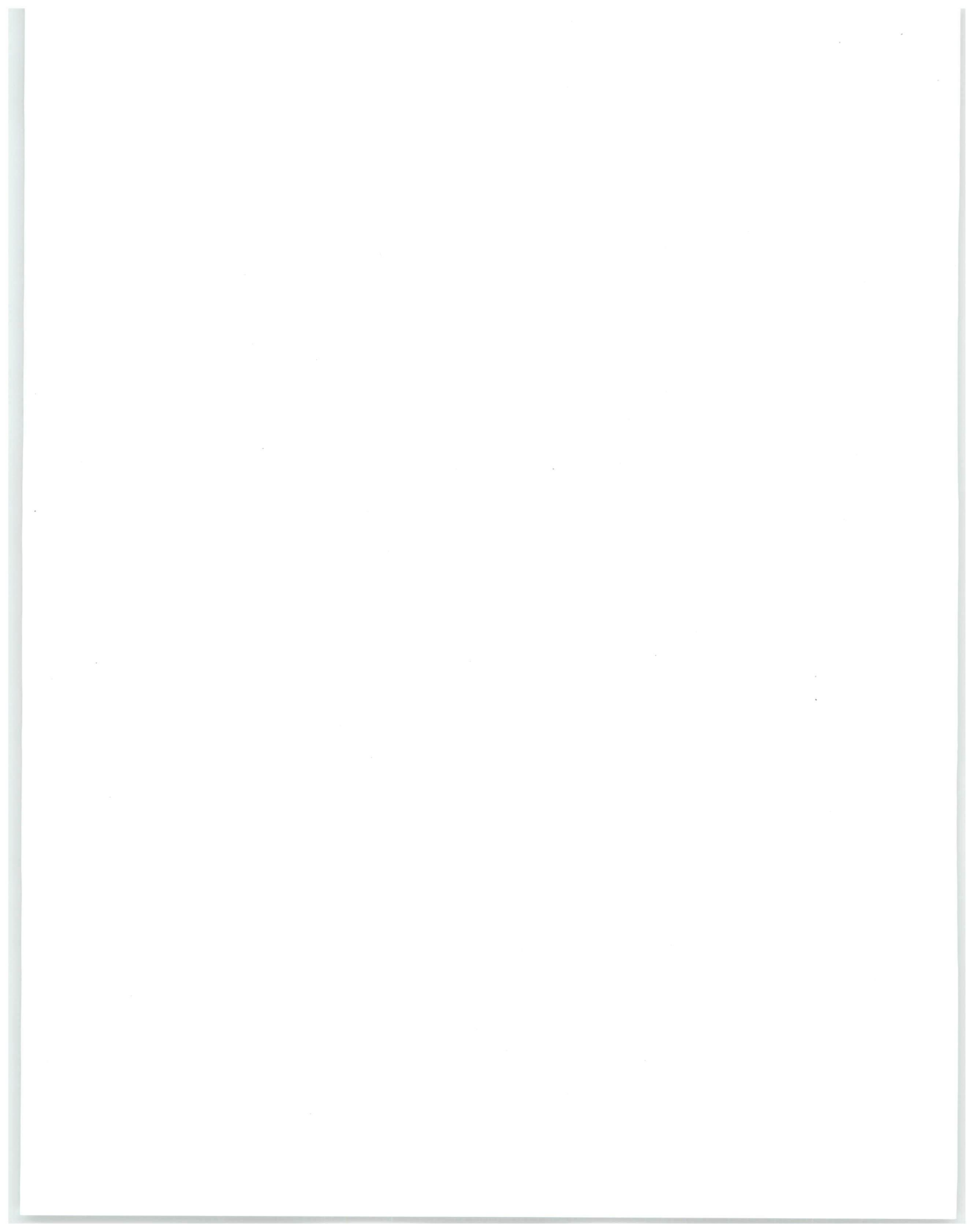
Au 31 mars 2005, dans le volet Activités, 49 projets avaient été financés pour un engagement total de la CRÉ de 1 066 950 \$, ce qui représente des investissements générés de 14 080 729 \$. Dans le volet Études et recherches, huit projets avaient été financés pour un engagement de la CRÉ de 158 000 \$, ce qui représente des investissements générés de 509 618 \$. Dans le volet Ententes spécifiques, 100 000 \$ ont été engagés dans le cadre de l'entente portant sur le Fonds de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour les arts et les lettres et le Fonds de soutien au développement culturel. Il est à noter que l'entente de collaboration en condition féminine (45 700 \$) et le financement des tables agroalimentaires (51 000 \$) ont été plutôt comptabilisés dans le volet Activités. Pour plus d'information, consulter l'État de la gestion des fonds à la page qui suit.



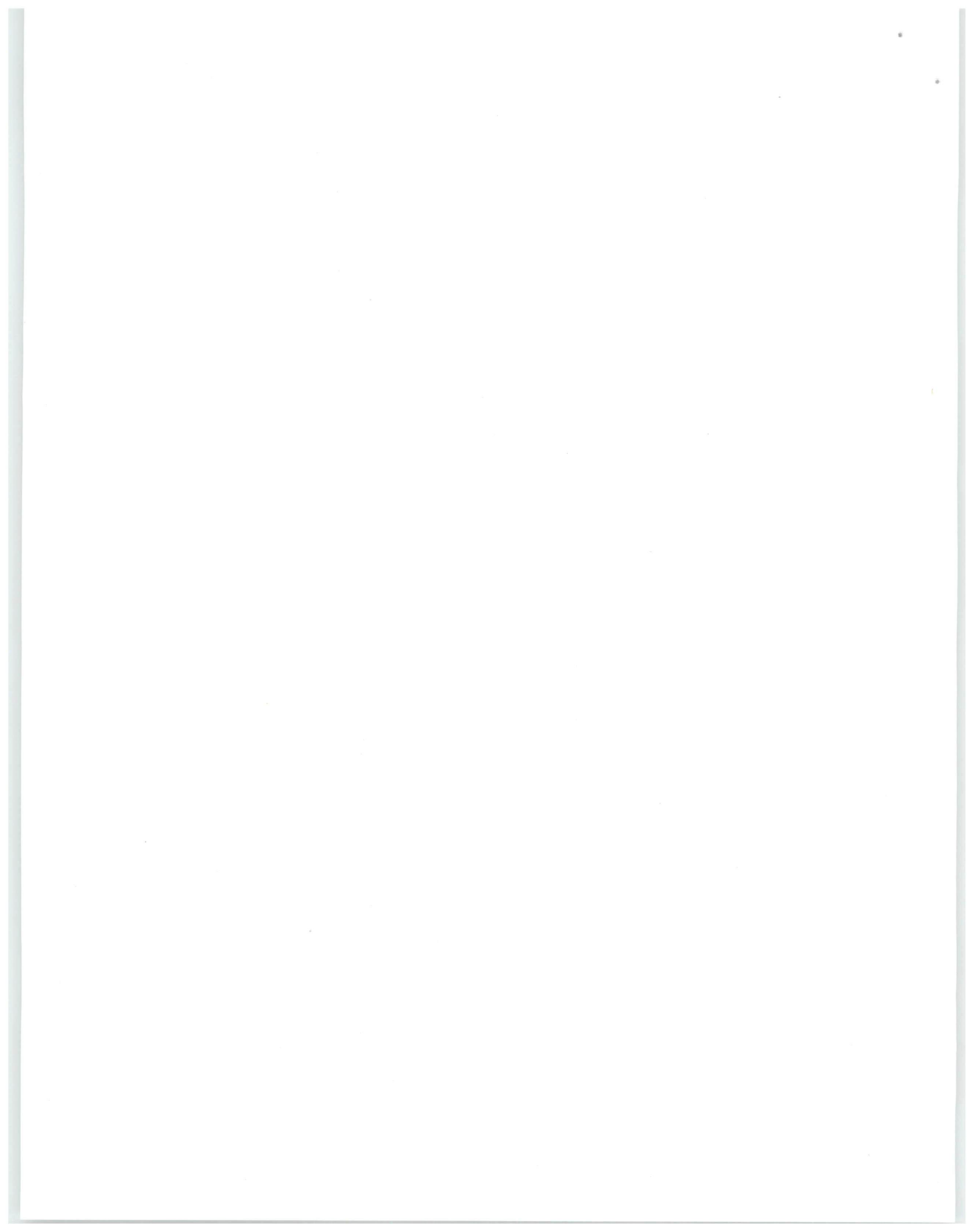
ÉTAT DE LA GESTION DES FONDS 2005-2006

Fonds de développement régional

	2005 Budget	2005 Engagements
Volet activités	700 000	
Agroalimentaire		
L'occupation dynamique du territoire des Î.M.		10 000
Mise en œuvre du potentiel agroforestier		15 000
Soutien au développement agroalimentaire régional		51 000
Magazine Gaspésie Gourmande		10 000
Marchés publics gaspésiens - Promotion 2006		4 250
		90 250
Aînés		
Journée internationale des personnes âgées - 2005		5 000
Jeux des 50 ans et plus - Gaspé 2006		5 000
		10 000
Communications		
Consolidation et développement Journal culturel Graffici		10 000
Consolidation et développement Journal Graffici-2006		77 000
		87 000
Condition féminine		
Entente de collaboraton en condition féminine		45 700
		45 700
Culture		
Terre d'inspiration, mer de création		10 000
Café de la Vieille Forge		24 000
Système de sonorisation et d'éclairage aux Î.M		5 000
Aménagement à la Boîte à chansons de La Côte		15 000
Tournée des studios et ateliers de la Gaspésie - 2006		25 000
Dévelop. professionnel ressources humaines en culture		5 000
Coopérative de solidarité VIVRED'ART		25 000
Amélioration acquisition équip. sono. et éclair.-phase 2		5 000
Symposium de bois flotté		5 000
Festival international Contes en Îles		5 000
Les jardins sur la baie - Édition 2006		7 000
Châteaux de sable des Îles - 2005		4 000
Réalisation 23e édition Festival chanson Petite-Vallée		7 000
Musique du bout du monde - 2005		7 000
Festival musique traditionnelle <i>La Virée</i> - 2005		7 000
Le cirque de l'avenir et un village gitan		6 000
Chapeau à nos artistes		5 000
Haute-Gaspésie festive		7 000
		174 000
Éducation		
Histoire de la Gaspésie en bref - Traduction anglaise		7 500
Augmentation de la scolarisation de la population GÎM		21 000
Cégep GÎM - Îles-de-la-Réunion		10 000
Promotion formation professionnelle et technique GÎM		20 000
Centre initiation recherche et aide dével. durable CIRADD		5 000
Ressources en entrepreneuriat scolaire 2006-2008		10 000
		73 500
Environnement		
Centre recherche milieux insulaires et maritimes		50 000
		50 000

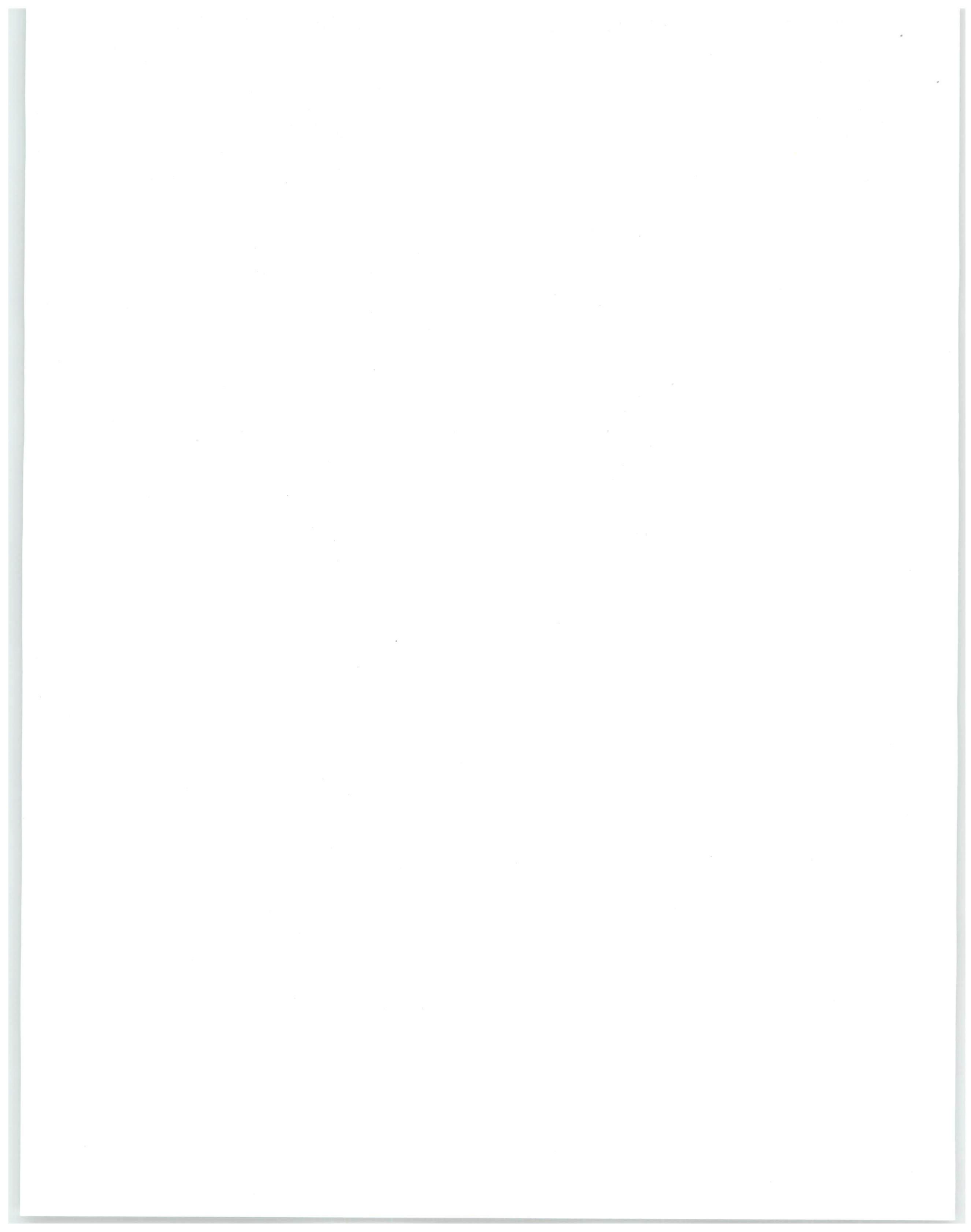


	2005 Budget	2005 Engagements
Éolien		
Conseiller en développement économique secteur éolien		71 500
Colloque sur les opportunités d'affaires en éolien		<u>6 000</u>
		77 500
Pêches et aquaculture		
Veille stratégique pour la pêche et l'aquaculture		10 000
Recherche et développement en mariculture		34 000
Carrefour national aquaculture et pêches Grande-Rivière		<u>150 000</u>
		194 000
Tourisme		
Aménagement site Parc et Mer de Mont-Louis		20 000
Colloque de l'industrie touristique gaspésienne 2005		10 000
Programme dévelop. ressources humaines en tourisme		35 000
Exploramer - Projet de développement phase 2		75 000
La Grande Traversée de la Gaspésie - 2006		30 000
Noël en Gaspésie - 3 ^e édition		<u>5 000</u>
		175 000
Divers		
Construction de logements collectifs aux Î.-M.		50 000
SMMGÎM - Développement de nouveaux marchés 2006		<u>40 000</u>
		90 000
Sous-total	700 000	1 066 950
Volet études et recherches	150 000	
Agroalimentaire		
Étude pédologique de la Gaspésie		13 000
Plan de mise en valeur des végétaux thérapeutiques		<u>3 500</u>
		16 500
Éducation		
Fondation Cornelius Brotherton		20 000
École nationale services correctionnels-Étude faisabilité		16 000
MFR Avignon-Étude faisabilité/plan d'affaires - Phase II		<u>10 000</u>
		46 000
Transports		
Lien interrives Gaspésie-Côte-Nord		<u>35 500</u>
		35 500
Tourisme		
Route bleue de la Gaspésie		<u>30 000</u>
		30 000
Divers		
Appariement emplois saisonniers - Étude faisabilité		<u>30 000</u>
		30 000
Sous-total	150 000	158 000
Volet ententes spécifiques		
Fonds des arts et des lettres	500 000	50 000
Fonds de soutien au développement culturel		<u>50 000</u>
		100 000
Sous-total	500 000	100 000
TOTAL POUR LE FDR	<u>1 350 000</u>	<u>1 324 950</u>



Ententes

CRE



ENTENTES

Entre autres mandats et pouvoirs que lui confère la loi 34, la Conférence régionale des élu(e)s peut conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement.

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine choisit de plus en plus la voie d'ententes de collaboration et de projets plutôt que celles d'ententes spécifiques lorsqu'aucune modulation de programme n'est en jeu. C'est pourquoi, certaines des ententes ci-dessous seront plutôt comptabilisées sous le volet Activités du Fonds de développement régional et que le financement des tables agroalimentaires est plutôt considéré sous l'angle du projet.

Entente de collaboration en condition féminine

Au mois de septembre dernier, se signait une entente de collaboration en condition féminine au montant de 486 176 \$; la Conférence régionale y contribuait pour un montant de 126 896 \$. Cette entente d'une durée de trois ans (2005-2008) réunit les collaborateurs suivants : Cégep de la Gaspésie et des Îles, Commission scolaire des Chic-Chocs, Commission scolaire des Îles, Commission scolaire Eastern Shores, Commission scolaire René-Lévesque, Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Conseil du statut de la femme, Groupe Collégia, ministère des Affaires municipales et des Régions, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles.

Cette entente regroupe trois volets d'action. Le volet Instances vise à accroître le nombre de femmes au sein des instances décisionnelles et à développer chez les jeunes des compétences citoyennes pour favoriser leur engagement dans de telles instances. Le volet Diversification cherche à valoriser les métiers traditionnellement masculins auprès des femmes et jeunes filles de la région, celles-ci gagnant 80 % du revenu moyen d'emploi des Québécoises. Enfin, le volet Recherche consiste à soutenir les femmes de la région dans leur démarche pour sortir de la pauvreté en identifiant les problématiques qui les touchent et en mettant en œuvre des moyens qui favorisent leur autonomie.

Développement culturel

Fonds des arts et des lettres

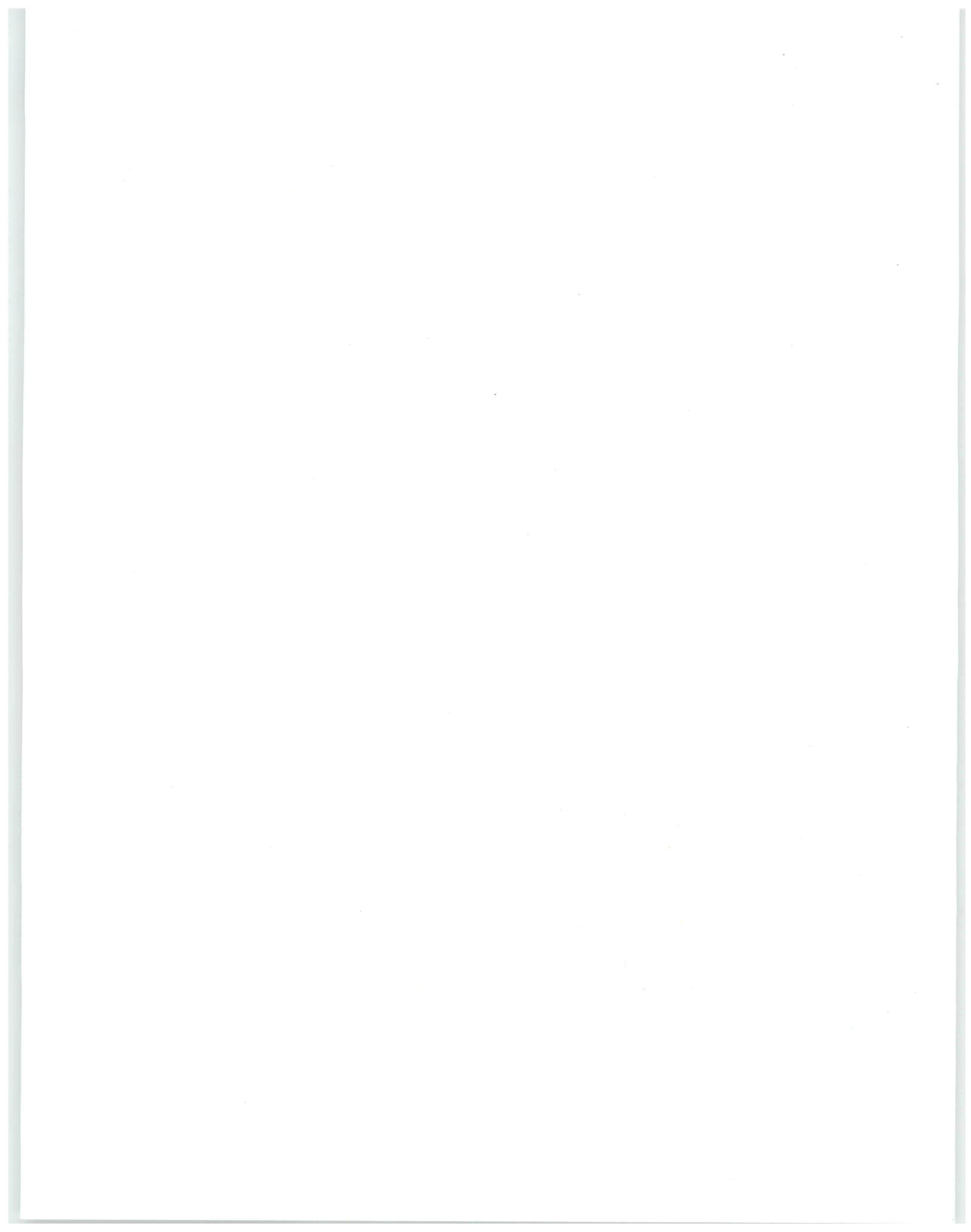
Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉGÎM) ont renouvelé l'entente sur le Fonds de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour les arts et les lettres au mois de décembre dernier. Ce fonds, d'une durée de trois ans (2005-2008), est doté d'une somme de 300 000 \$, auquel le CALQ et la CRÉGÎM souscrivent moitié-moitié.

Les partenaires signataires sont le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ), le CALQ et la CRÉGÎM.

Cette nouvelle entente a pour objet de favoriser la vitalité du domaine des arts et des lettres, notamment auprès de la relève; de stimuler l'activité artistique afin de développer la carrière des artistes et l'émergence d'une relève dans la région; d'encourager la création et le rayonnement d'œuvres réalisées par des artistes professionnels en partenariat avec la communauté régionale; et d'appuyer des activités artistiques visant à sensibiliser les publics de la région.

Fonds de soutien au développement culturel

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine se sont engagés à renouveler le Fonds de soutien au développement culturel. Comme son nom l'indique, ce fonds vise à soutenir le développement culturel dans la région. Plus précisément, il veut encourager les initiatives en lien avec les priorités régionales, touchant le réseautage, les offres culturelles intégrées ainsi que les produits culturels dont la valeur ajoutée est manifeste. Il veut stimuler la réalisation de projets ayant pour but la mise en valeur du patrimoine et la sensibilisation du public à son importance. Enfin, il est destiné à soutenir les initiatives régionales menées par le milieu culturel en partenariat avec le milieu touristique en faveur du développement et de la mise en œuvre du tourisme culturel. Le MCCQ et la CRÉGÎM consacreront chacun 50 000 \$ par année durant trois ans (2005-2008).



Le Fonds de soutien aux entreprises culturelles auquel avait donné naissance la dernière entente de développement culturel ne sera pas renouvelé comme tel. Des projets seront plutôt négociés séparément. Ainsi, la Conférence régionale s'est engagée à renouveler son investissement dans l'événement littéraire régional Livres en fête! de même qu'à entamer des démarches auprès du MCCQ et de la Société de développement des entreprises culturelles pour qu'ils consentent à leur tour pareil investissement.

Plan de mise en valeur du cerf de Virginie

Une entente est sur le point d'être signée entre la Conférence régionale des élu(e)s, Faune et Parcs Québec, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la Fondation de la faune du Québec et la Société des établissements de plein air du Québec pour la mise en valeur du cerf de Virginie. Une entente semblable avait été mise en œuvre en 1999 pour une durée de trois ans. Les résultats ont été fort probants au point où la chasse au cerf de Virginie a été réouverte en 2003.

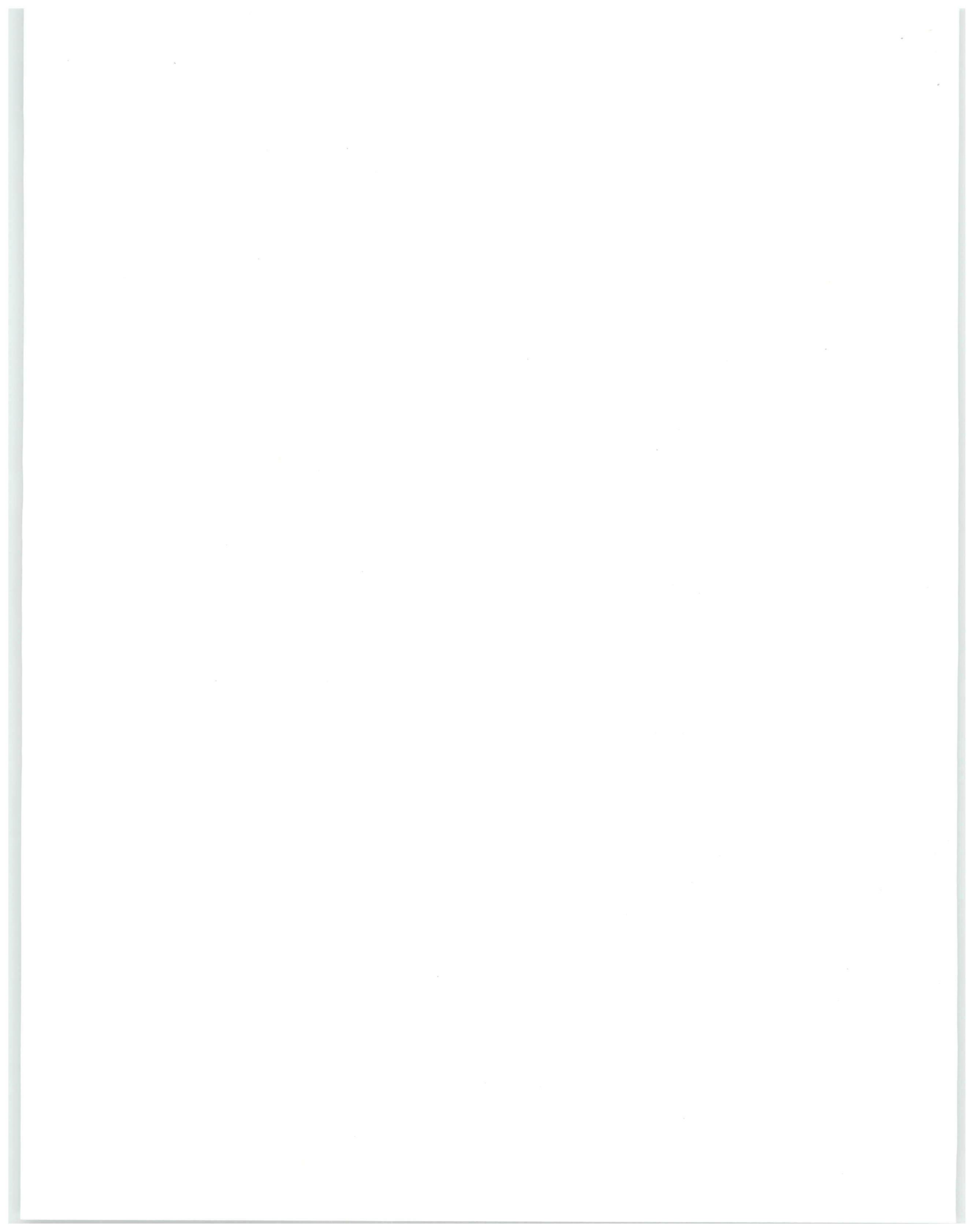
Malgré la fin de l'entente en 2003, le plan de mise en valeur a quand même pu atteindre ses objectifs en raison de l'utilisation partielle des fonds réservés au volet « Nourrissage d'urgence » et grâce à d'autres programmes comme le volet II. La prochaine entente serait également d'une durée de trois ans, comporterait deux volets - nourrissage d'urgence et contrôle de la prédation par le coyote - et serait dotée d'un fonds de 100 000 \$. L'entente est sur le point d'être signée.

Participation régionale aux conseils d'administration des réserves fauniques des Chic-Chocs et de Port-Daniel

Le 31 décembre 2004, prenait fin l'entente spécifique concernant le développement et la gestion des opérations des deux réserves fauniques présentes sur notre territoire, soit celle des Chic-Chocs et celle de Port-Daniel. Le contenu de cette entente avait été élaboré conjointement par des représentants de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) et du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Cette entente a permis, notamment, à plusieurs organismes socio-économiques clés de la région de siéger aux conseils d'administration locaux (CAL) de ces réserves fauniques. Les CAL donnent l'occasion aux principales instances régionales de participer, en concertation avec la SÉPAQ, à la bonne gestion et à la mise en valeur des réserves fauniques dans une perspective de développement régional et durable.

Compte tenu de la nouvelle dynamique régionale, les représentants de la SÉPAQ croient que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est maintenant l'acteur régional tout indiqué pour travailler conjointement avec la SÉPAQ au renouvellement d'une entente visant une participation régionale aux conseils d'administration des réserves fauniques des Chic-Chocs et de Port-Daniel. L'entente est sur le point d'être signée.



PROJETS D'ENTENTE

AccèsLogis

Cette entente vise à moduler le programme AccèsLogis du gouvernement provincial afin que la région puisse construire davantage de logements sociaux. Actuellement, la situation est très difficile vu que la participation du milieu à de tels projets se chiffre toujours à beaucoup plus de 15 % du projet. Le dossier a peu évolué, mais la ministre Nathalie Normandeau a récemment montré de l'ouverture face à un possible règlement.

Famille et enfance

Le projet vise l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique familiale régionale de même que la modulation de certaines normes en matière de services de garde pour répondre plus adéquatement aux réalités régionales. Au mois d'avril 2006, la CRÉ a investi 40 000 \$ dans le projet et le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine y a contribué pour la somme de 50 000 \$. Cette politique verra donc le jour au cours de la prochaine année.

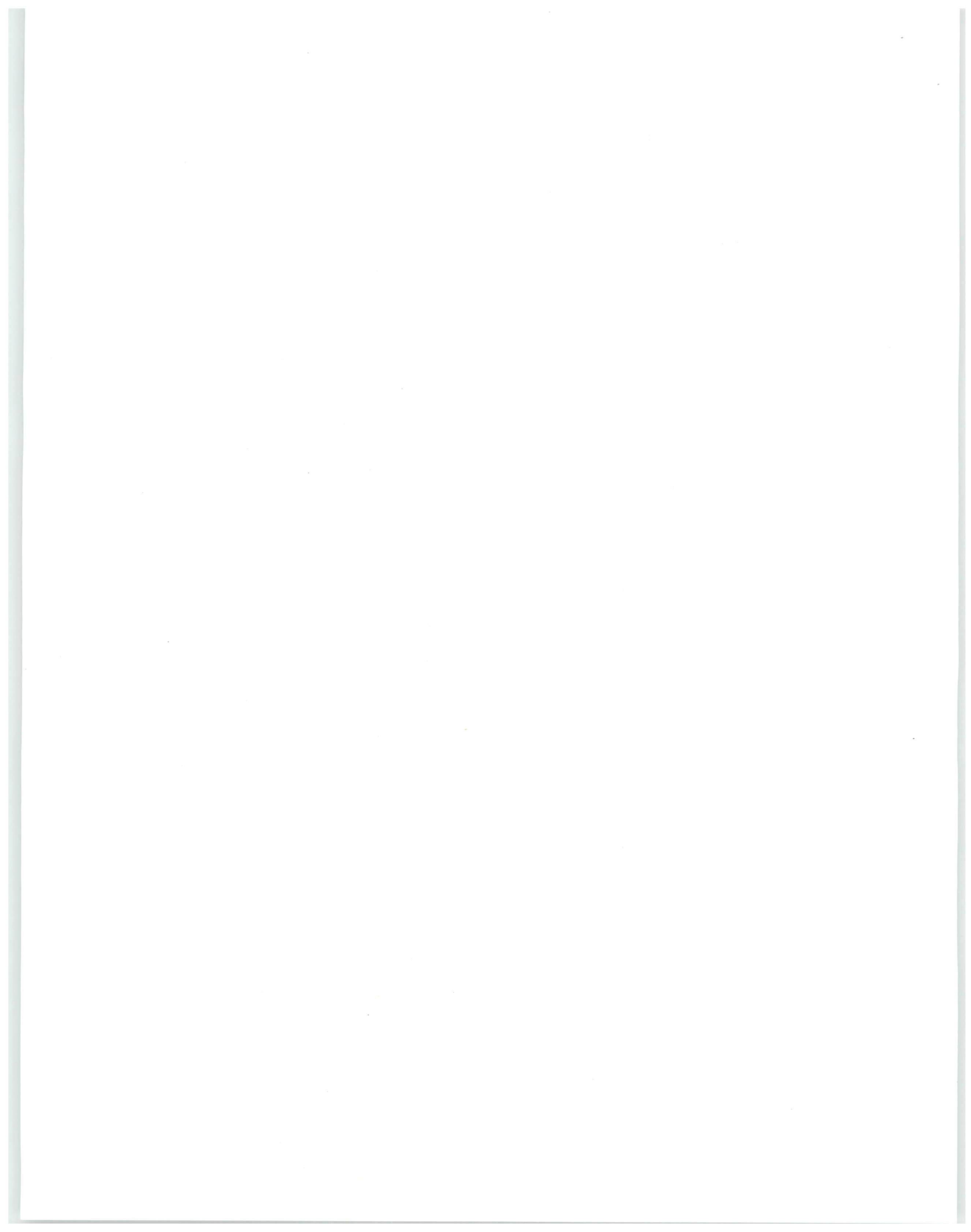
Protection du littoral

Depuis un certain nombre d'années, différents ministères et municipalités de la région reçoivent des demandes d'intervention afin de protéger les berges de plus en plus menacées. Les objectifs de l'entente seraient d'appuyer l'analyse des différentes problématiques liées à l'érosion des berges, d'inventorier et de cartographier les sites d'érosion; d'identifier et de déterminer les infrastructures et équipements menacés; d'identifier les organismes et individus concernés; de choisir les techniques d'intervention les plus appropriées et de planifier les interventions à privilégier; de proposer un plan de surveillance; d'assurer la coordination des interventions gouvernementales; de mettre en place et de définir les mandats d'un comité régional de coordination et de préciser la participation de chacune des parties.

Les ministères visés ont préparé un « Plan global d'intervention gouvernementale 2005-2009 en matière d'érosion du littoral maritime pour les régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ». Ce plan d'action vise à mettre en œuvre une approche globale et intégrée de gestion du littoral maritime dans les trois régions. Cette approche nécessite une coordination sur le plan régional et le plan national.

Le cadre financier nécessite près de 73 M\$, incluant 60 M\$ pour des interventions immédiates dans chacune des régions. Il est prévu 100 000 \$ par année pendant cinq ans pour l'embauche de coordonnateurs dans les CRÉ de chacune des régions visées. Le budget prévoit également un montant de 3,1 M\$ pour le financement d'une chaire de recherche à l'Université du Québec à Rimouski.

Les discussions avec le Conseil du Trésor n'ont pas encore abouti; aucun montant n'étant prévu dans le présent budget du gouvernement.



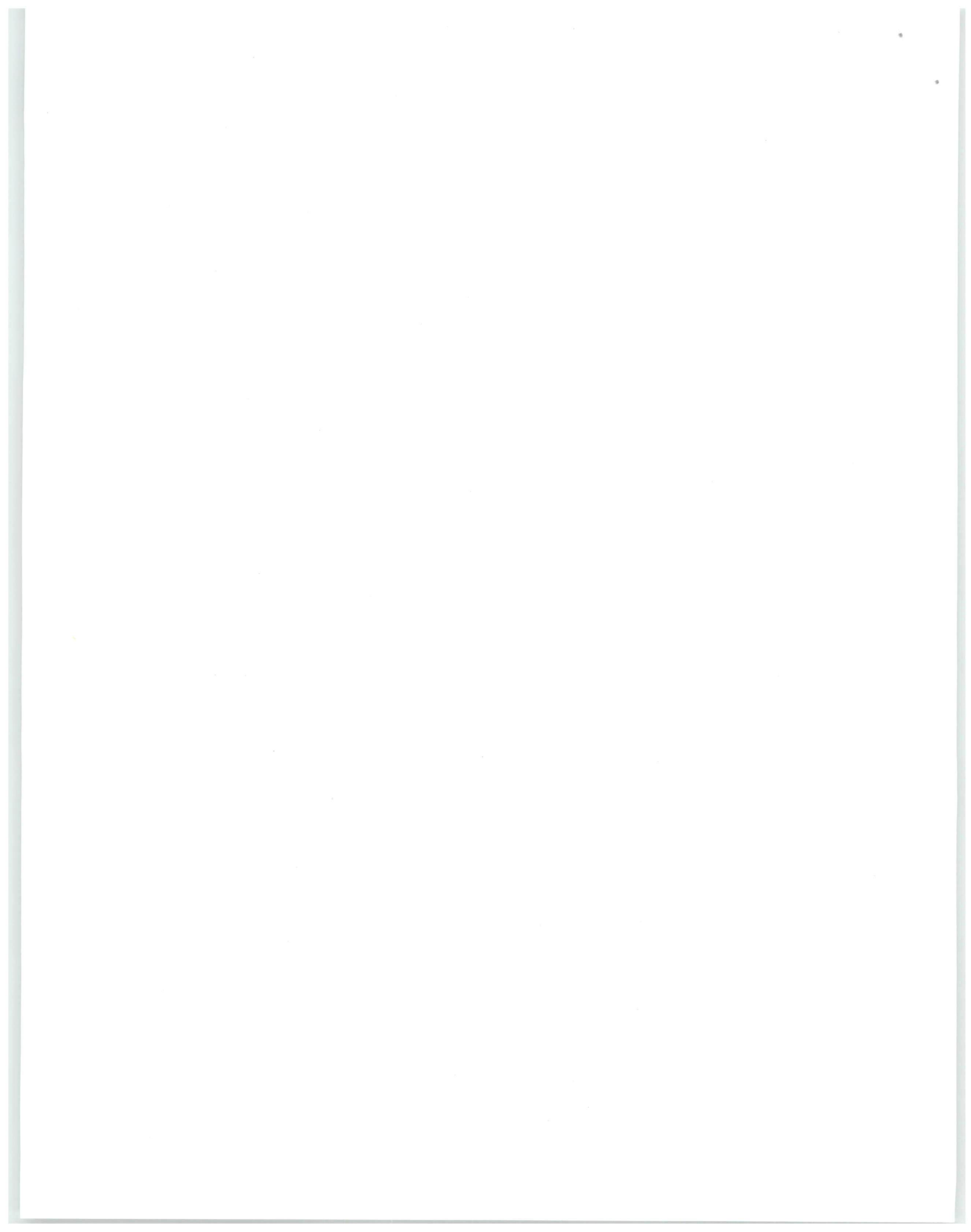
Pérennité de l'agriculture régionale et vitalité des milieux ruraux

En janvier 2006, les membres du conseil d'administration de la CRÉ adoptaient une résolution à l'effet d'amorcer des discussions avec les différents partenaires régionaux et gouvernementaux pour la signature d'une entente spécifique portant sur la pérennité de l'agriculture dans la région. Voir page 13.

Les Tables de concertation agroalimentaire de la région ont déposé un document de travail qui reprend l'essentiel de la problématique. Celui-ci servira de base pour l'élaboration d'un projet d'entente à signer en 2006-2007.

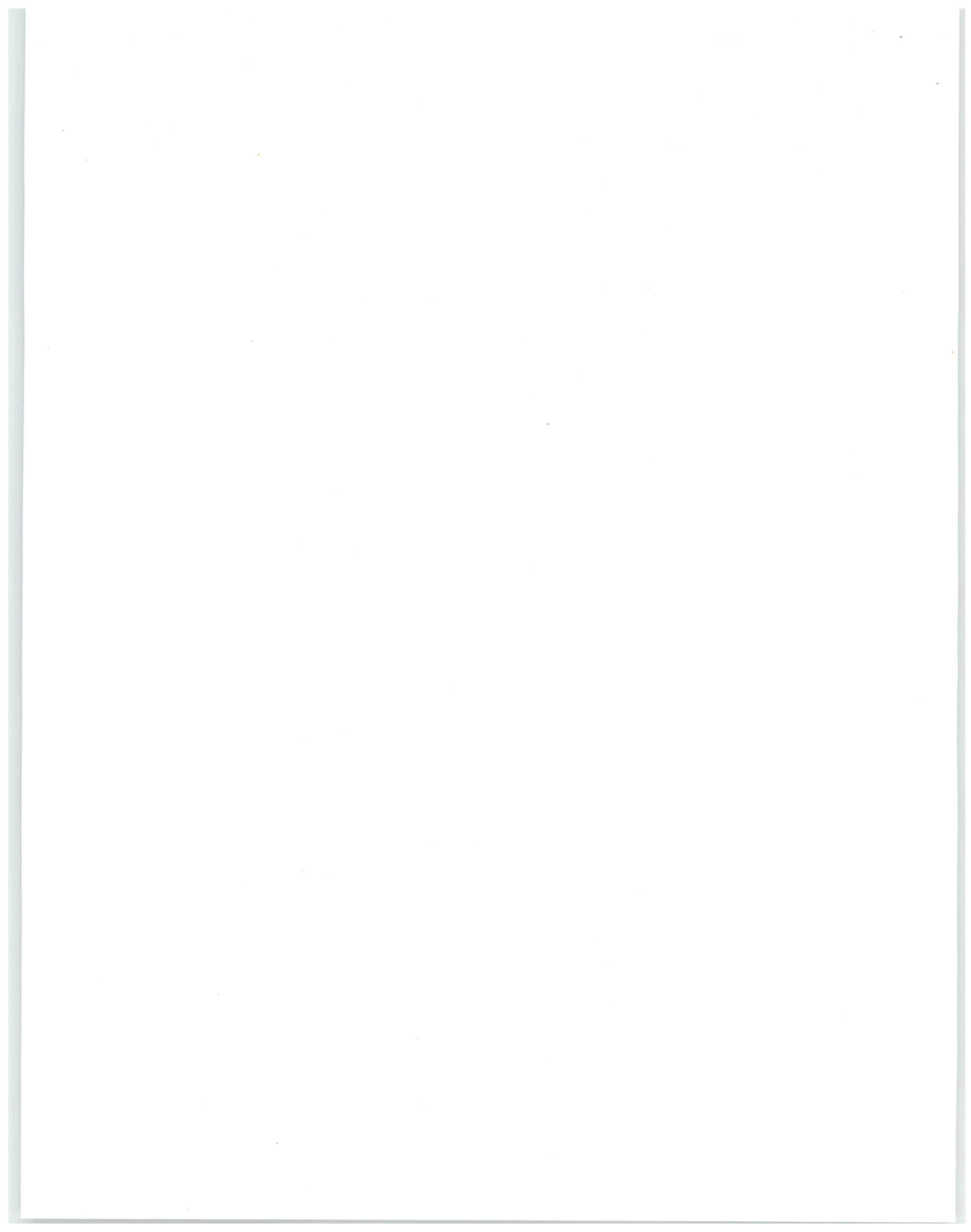
Tourisme

Des demandes de renouvellement des ententes ont été adressées conjointement par Tourisme Îles de la Madeleine et l'ATR de la Gaspésie au gouvernement. Pour l'instant, il n'y a eu aucune volonté manifeste du gouvernement de les renouveler. Il demeure, cependant, que ces ententes spécifiques sont absolument nécessaires pour le développement touristique de notre région et que le bilan des dernières années démontre, sans aucun doute, l'impact positif qu'ont eu ces dernières sur l'amélioration de l'offre touristique régionale.



Consultations





CONSULTATIONS

La Conférence régionale a produit mémoires et avis en réponse à des consultations menées par le gouvernement du Québec ou parce qu'elle le jugeait à propos, les intérêts de la région le commandant.

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES VÉHICULES HORS ROUTE

Le 21 avril 2005, la ministre déléguée aux Transports du Québec, Mme Julie Boulet, invitait la Conférence régionale à participer à la consultation publique sur les véhicules hors route. À cette occasion, la CRÉ avait produit un mémoire, fruit d'une concertation entre différents organismes de la région dont l'Unité régionale loisir et sport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, l'Association touristique régionale de la Gaspésie et la section Gaspésie-les Îles de la Fédération des Clubs de motoneige du Québec.

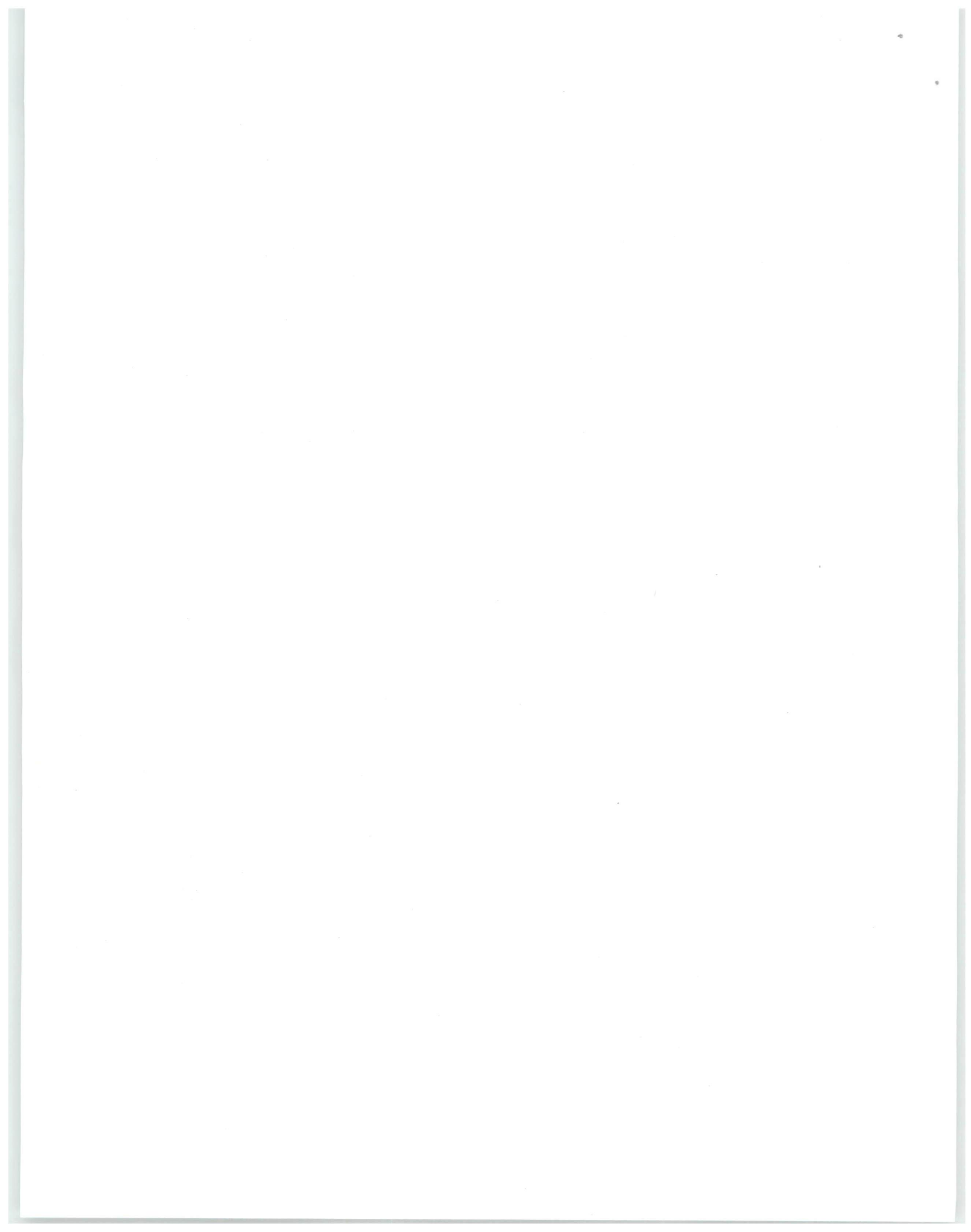
Après l'élaboration par le Ministère, d'un document d'orientation sur les VHR, la CRÉ a été de nouveau sollicitée pour produire des commentaires. Ces représentations ont été adressées à la Commission des transports et de l'environnement le 9 mars 2006.

APPEL À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Au mois de septembre 2005, la Conférence a adressé un avis à la Régie de l'énergie dans le cadre de l'appréciation de la grille de pondération devant servir à l'appel d'offres pour le second bloc d'énergie éolienne. La Conférence régionale suggérait à la Régie de demander à Hydro-Québec Distribution d'inclure dans cette grille des critères non monétaires, c'est-à-dire trois points de plus au critère du développement durable. Ces trois points seraient accordés pour la participation des communautés locales ou régionales au projet à hauteur de 10 % et plus, seule la participation des Autochtones ayant été prévue dans la grille de pondération. La Régie s'est rangée aux arguments de la Conférence régionale.

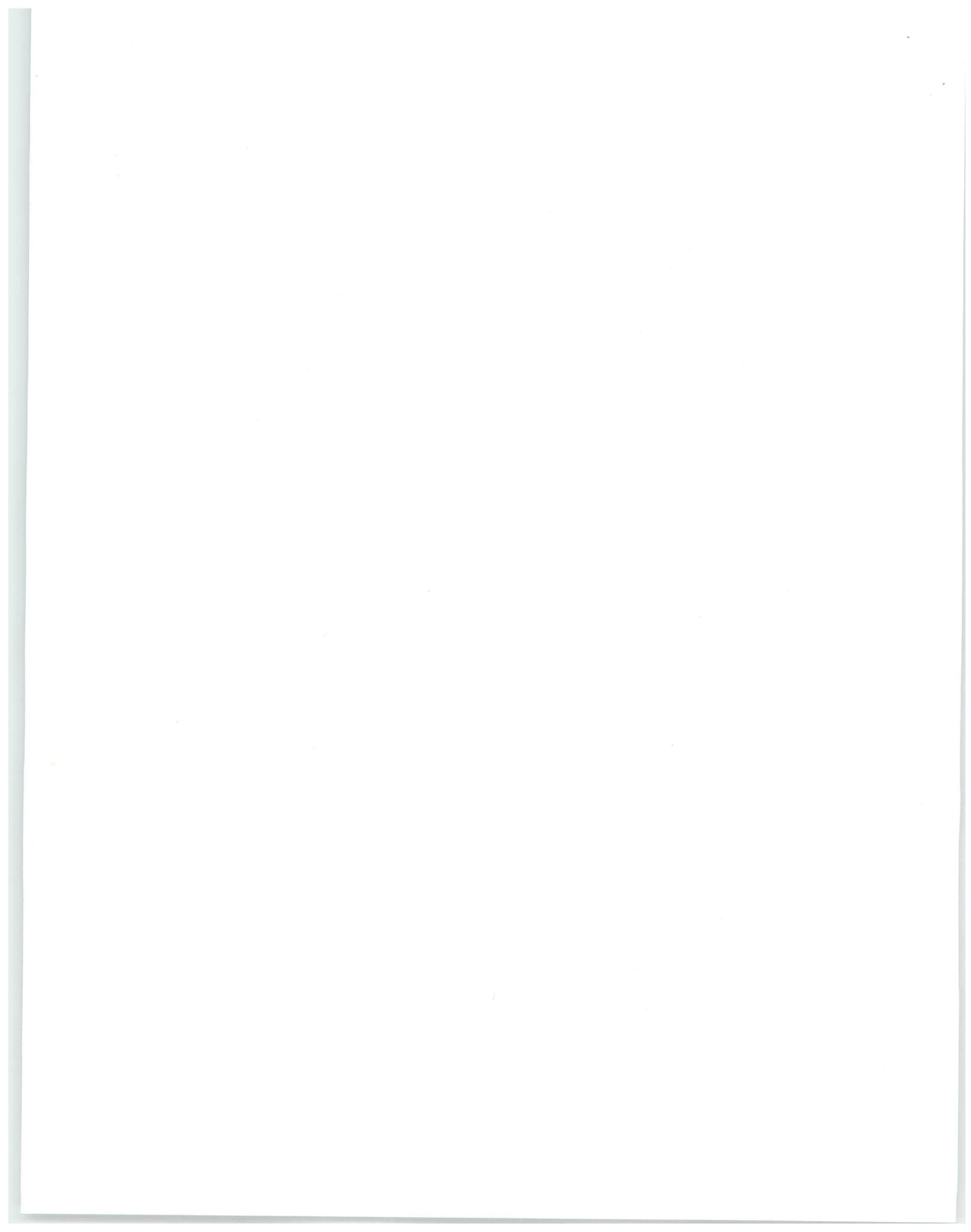
RÉFORME DE LA LOI ÉLECTORALE

Le 15 février 2006, la Conférence régionale faisait connaître sa position sur la réforme de la Loi électorale devant la Commission spéciale sur la Loi électorale. Essentiellement, la région demandait que le projet de loi tienne compte de la réalité particulière des régions à faible densité démographique comme celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine afin qu'elles ne perdent pas leur poids politique; que le projet de loi conserve à la région son caractère d'exception tel qu'établi en 2001 par la Commission de la représentation électorale; que le projet de loi retienne les mesures incitatives de nature financière proposées dans l'avant-projet de loi afin d'améliorer la représentativité des femmes et des minorités ethnoculturelles à l'Assemblée nationale.



Communication

CRE

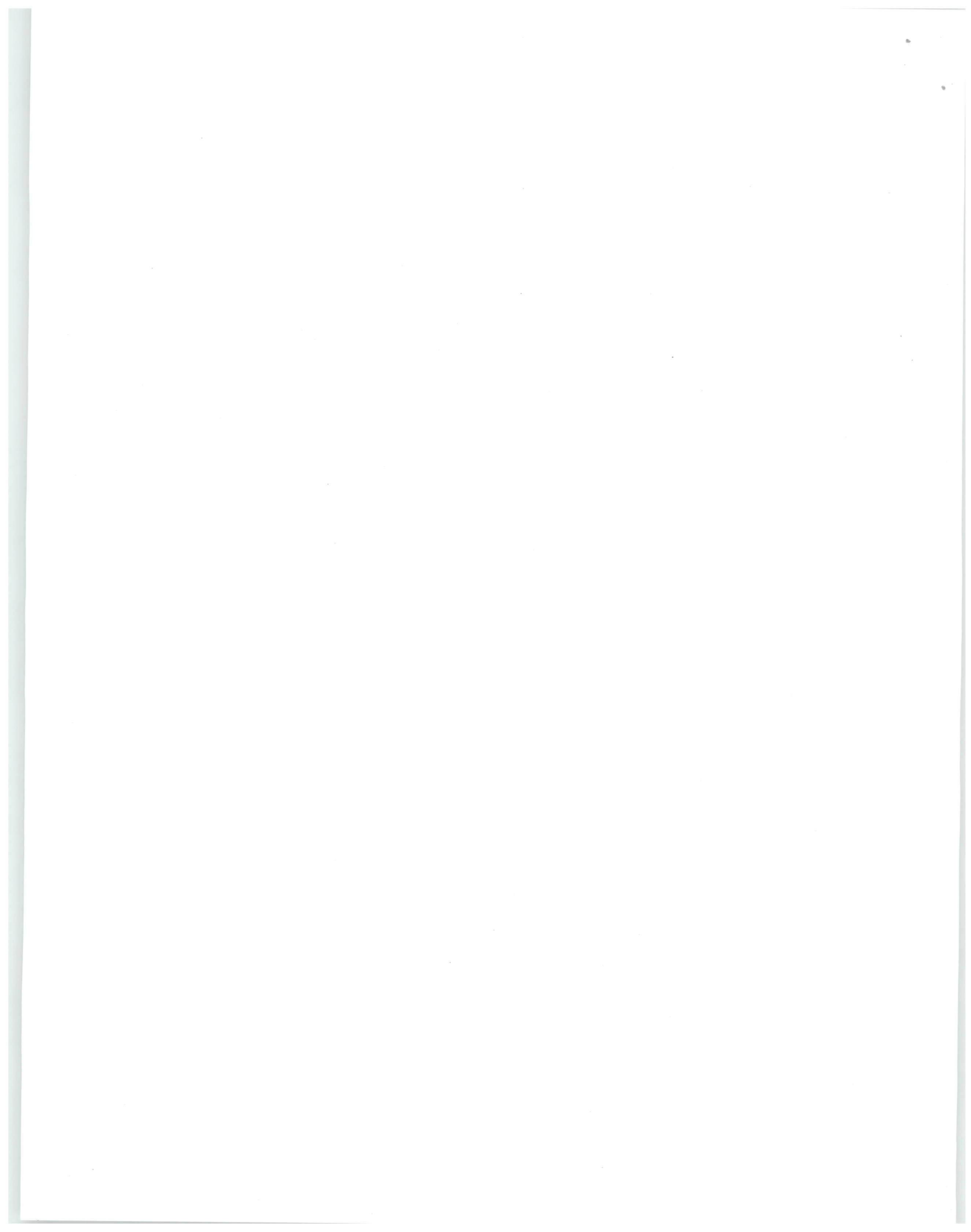


COMMUNICATION

Lors de la dernière année, la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a mené plusieurs activités en communication, autant externe qu'interne. Une soixantaine de communiqués ont été émis, plusieurs discours prononcés, que ce soit lors de remise de prix comme à la cérémonie de bourses du mérite scolaire du Cégep ou à des conférences de presse annonçant des événements dont la CRÉ est partenaire. Plus de 43 000 \$ ont été dépensés en publicité de prestige et en commandite pour appuyer les organismes régionaux.

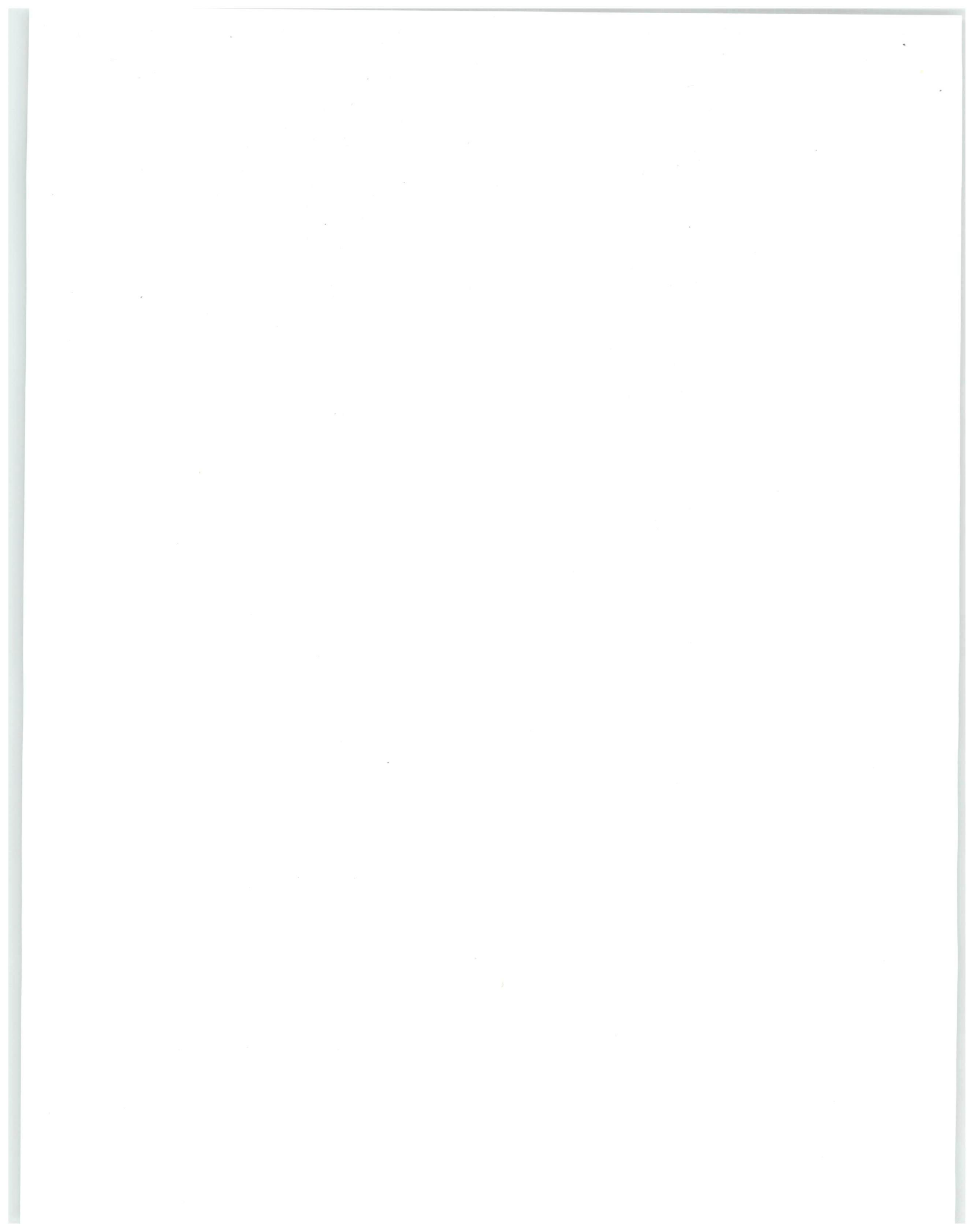
Le site Internet, qui avait vu le jour l'an dernier, aura un tout nouveau look dès l'automne prochain pour aider les membres et les internautes à mieux trouver l'information. Destiné d'abord à faire circuler l'information parmi les membres du conseil d'administration (Intranet), il s'adresse aussi à tout citoyen curieux de connaître le travail de la CRÉGÎM et de faire le point sur les principaux enjeux qui animent la société gaspésienne et madelinienne. Vous pouvez participer à son forum et vous prononcer sur les sujets qui vous intéressent, ce qui peut être fort utile pour faire avancer les dossiers régionaux. La Conférence régionale se penche également sur la création d'un portail régional. Celui-ci devrait être en ligne au cours de l'hiver prochain. Ce dernier outil devrait répondre à un besoin depuis longtemps exprimé par un grand nombre d'intervenants.

Enfin, la CRÉGÎM a publié cinq bulletins de liaison qu'elle envoie à tous les membres des 24 secteurs socio-économiques qui participent à la consultation sectorielle et intersectorielle régionale que réalise la CRÉ. Les communiqués de la CRÉGÎM, ainsi que les bulletins Le Régional, tout comme la revue de presse quotidienne et la plupart des documents que produit la CRÉ, sont disponibles sur son site Internet (www.cre-gim.net).



**États financiers
consolidés
au 31 mars 2006**





Richard Chrétien, CA
Associé directeur
Aline Paradis, CA
Kathy Roy, CA
Stéphane Gagné, CA, D.F.Sc.


Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de
Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

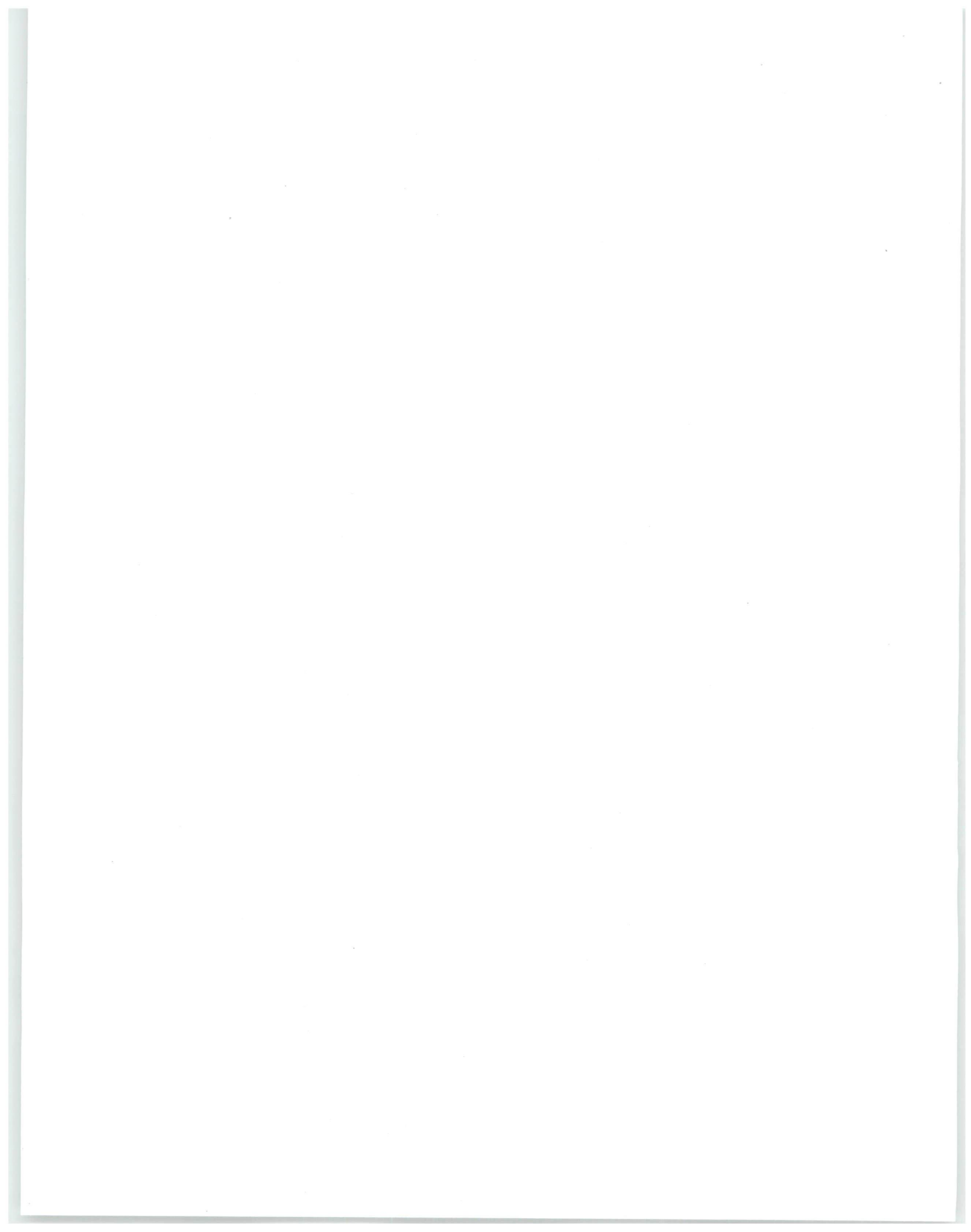
Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'organisme Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine au 31 mars 2006 et les états consolidés des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.


Comptables agréés

Gaspé
Le 17 mai 2006



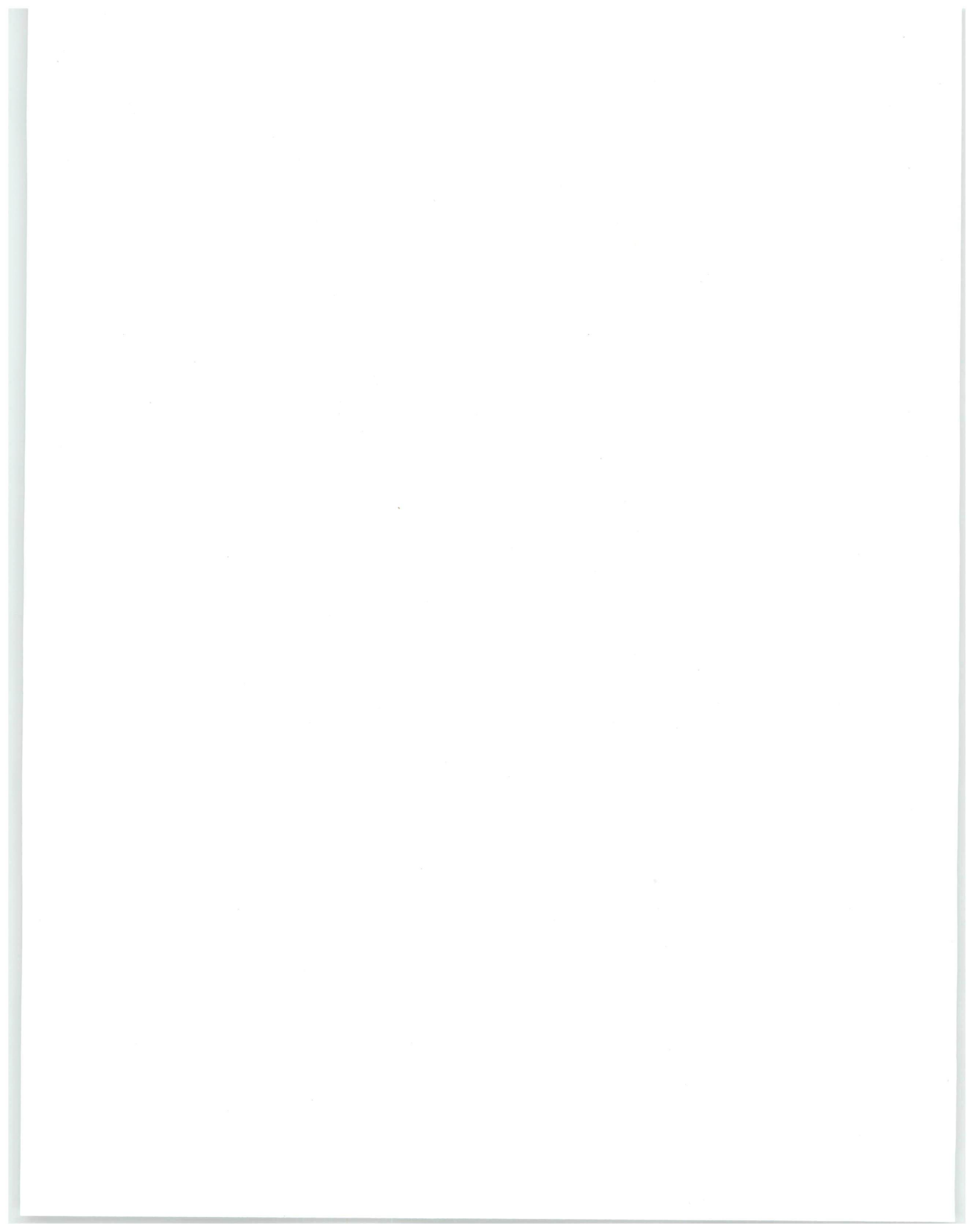
Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Résultats consolidés

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	Budget	2006 Total	2005 Total
	\$	\$	\$
Produits			
Subventions du gouvernement du Québec			
Fonctionnement	975 000	975 000	900 000
Investissements	1 350 000	1 312 077	892 091
Mandats spéciaux	5 434 364	4 472 378	4 903 553
Autres	167 443	178 847	263 467
	<u>7 926 807</u>	<u>6 938 302</u>	<u>6 959 111</u>
Charges			
Subventions du gouvernement du Québec -			
Investissements	1 350 000	1 312 077	892 091
Instances démocratiques	100 000	99 287	99 428
Rémunération du personnel	698 299	635 557	707 040
Administration générale	299 268	358 948	294 454
Mandats spéciaux	5 434 364	4 472 378	4 903 553
	<u>7 881 931</u>	<u>6 878 247</u>	<u>6 896 566</u>
Excédant des produits par rapport aux charges	<u>44 876</u>	<u>60 055</u>	<u>62 545</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.



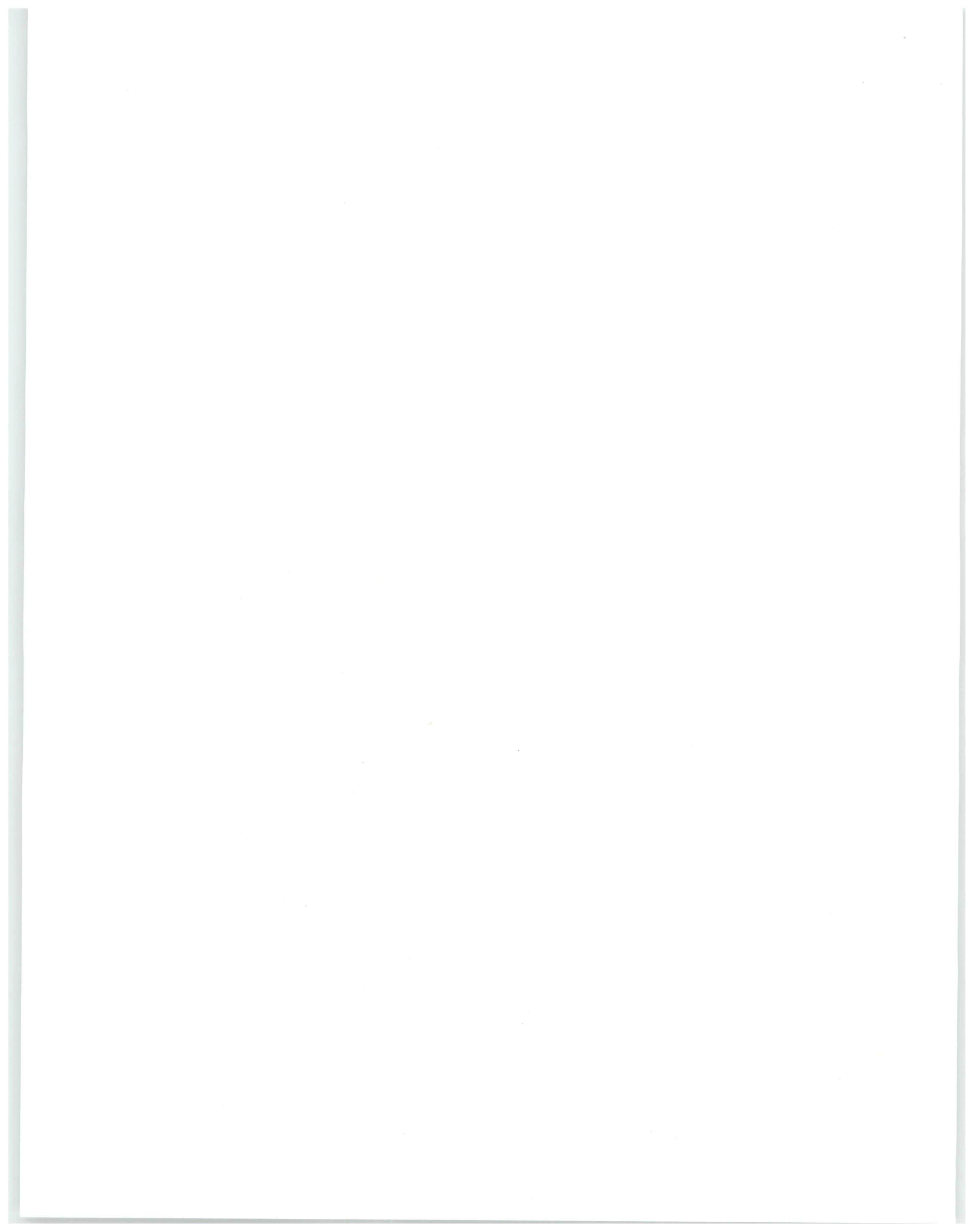
Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Évolution des actifs nets consolidée

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	Actifs nets				2006 Total	2005 Total
	Investis en immobilisations	Investis en placements	Budget	Non affectés Réel		
Solde au début	\$ 107 709	\$ 107 129	\$	\$ 16 528	\$ 231 365	\$ 176 520
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(31 049)		44 876	91 104	60 055	62 545
Investissement en immobilisations	3 377			(3 377)		(7 700)
Cession de placements						
Solde à la fin	80 037	107 128	44 876	104 255	291 420	231 365

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Bilan consolidé

au 31 mars 2006

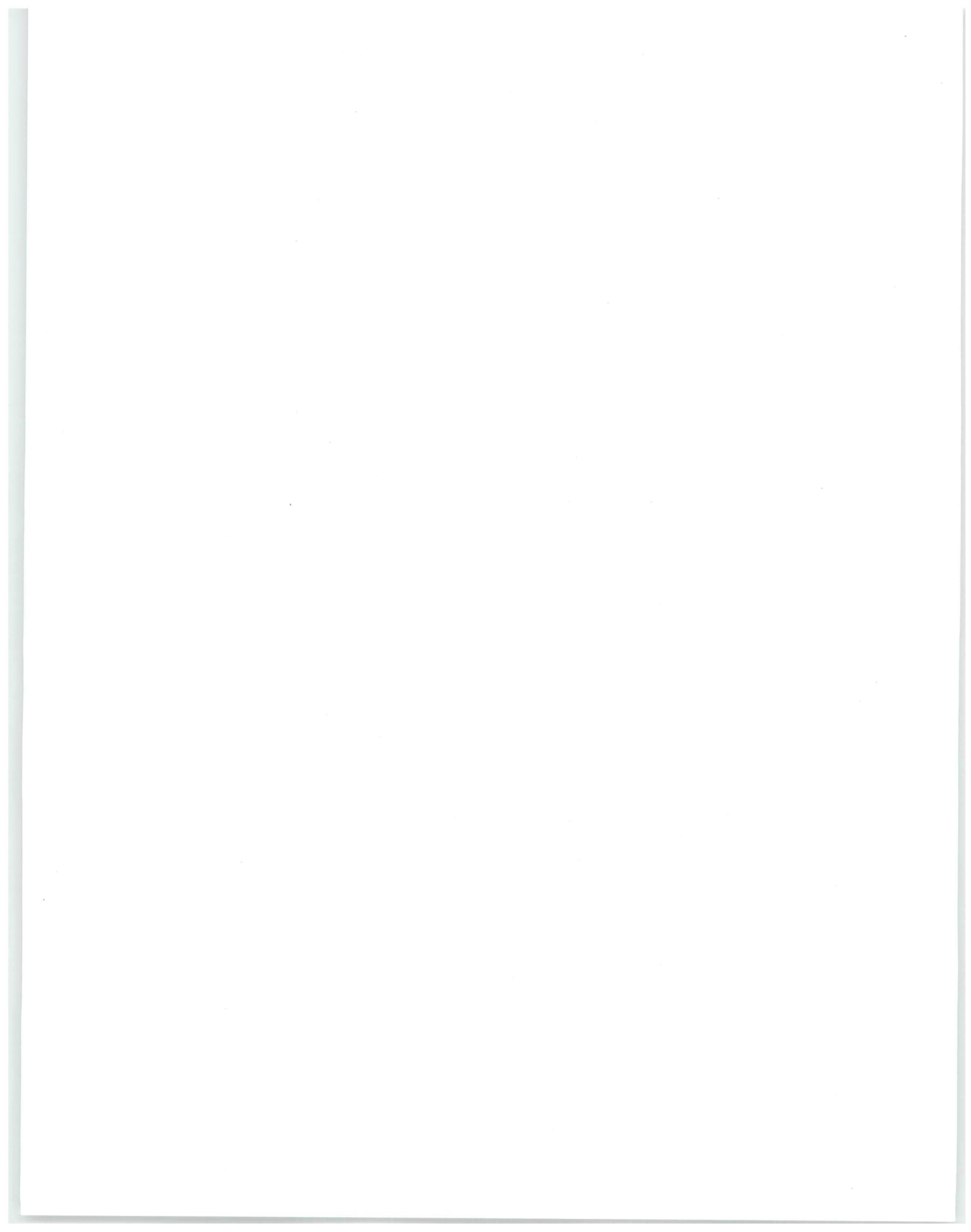
	2006	2005
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	2 749 234	1 710 759
Dépôts à terme, 2,35 %, encaissé au cours de l'exercice		500 000
Débiteurs (note 4)	489 511	1 036 440
Frais payés d'avance	1 672	7 082
	<u>3 240 417</u>	<u>3 254 281</u>
Placements (note 5)	107 128	107 128
Immobilisations (note 6)	80 037	107 709
	<u>3 427 582</u>	<u>3 469 118</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	724 682	307 752
Apports reportés - Fonctionnement (note 8)	2 411 480	2 930 001
	<u>3 136 162</u>	<u>3 237 753</u>
ACTIFS NETS		
Non affectés	104 255	16 528
Investis en placements	107 128	107 128
Investis en immobilisations	80 037	107 709
	<u>291 420</u>	<u>231 365</u>
	<u>3 427 582</u>	<u>3 469 118</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur



Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2006

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (Québec). Il est reconnu à titre de personne morale de droit public. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme regroupe des élus municipaux et des représentants décisionnels des territoires. Il voit à assurer la concertation des intervenants régionaux, le suivi et la mise en oeuvre de la planification stratégique régionale ainsi que la coordination et le suivi des actions et des programmes de développement sur le territoire.

L'organisme est reconnu par le gouvernement du Québec comme l'instance régionale représentative de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine en matière de développement régional. Il gère les fonds de création d'emploi municipaux, de la stratégie de diversification économique, du fonds de développement régional ainsi que diverses ententes spécifiques.

Il poursuit les opérations, de même que la gestion des différents fonds et programmes, transférés par le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) en date du 1er avril 2004.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

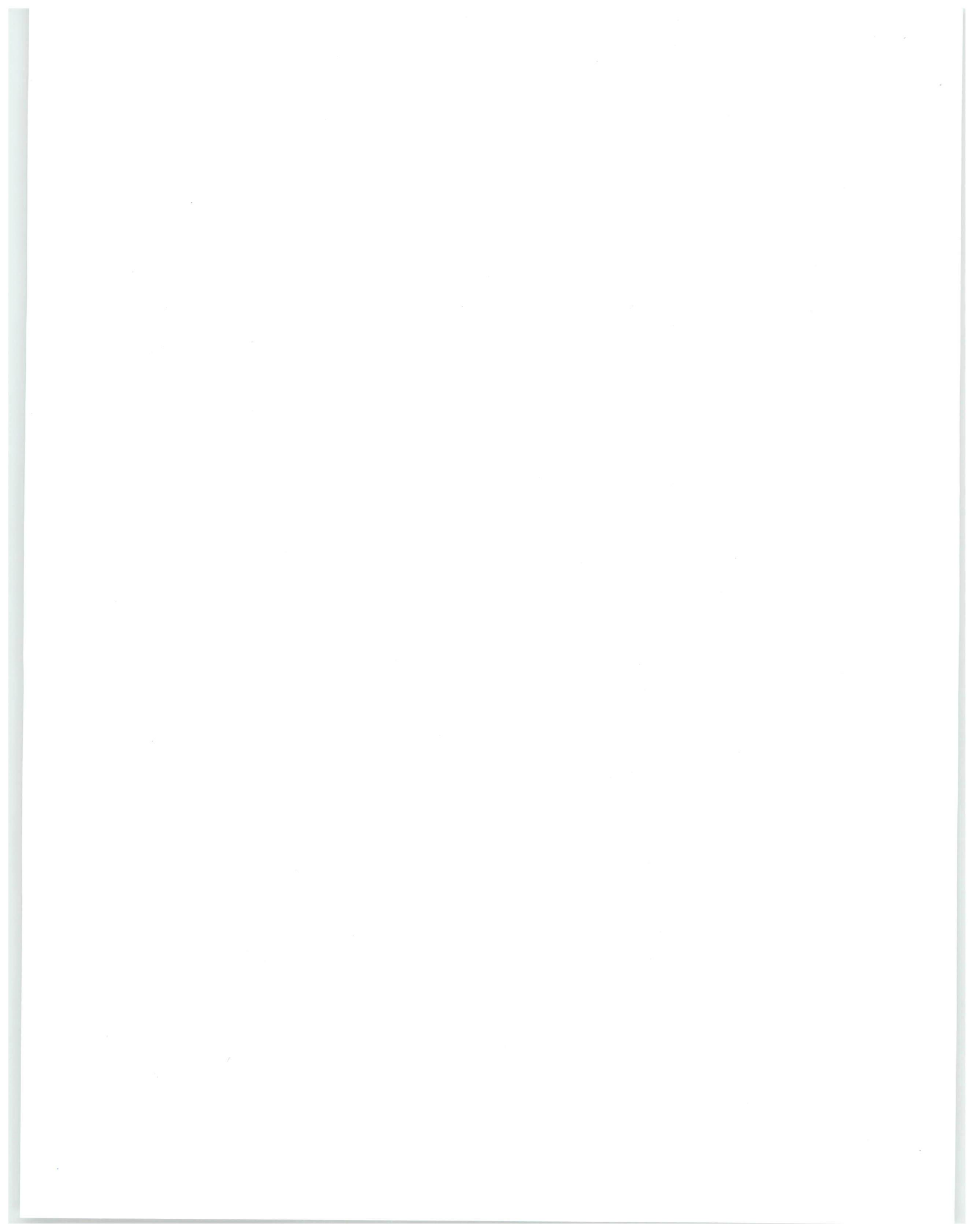
Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction de l'organisme possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

Ces états financiers incluent les comptes de la société et de sa filiale, Fonds d'aide à l'entreprise.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.



Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2006

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1\$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes d'amortissement et les taux annuels qui suivent :

	Méthodes	Taux
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Logiciels	Dégressif	30 %
Photocopieur	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée résiduelle du bail de 7 ans

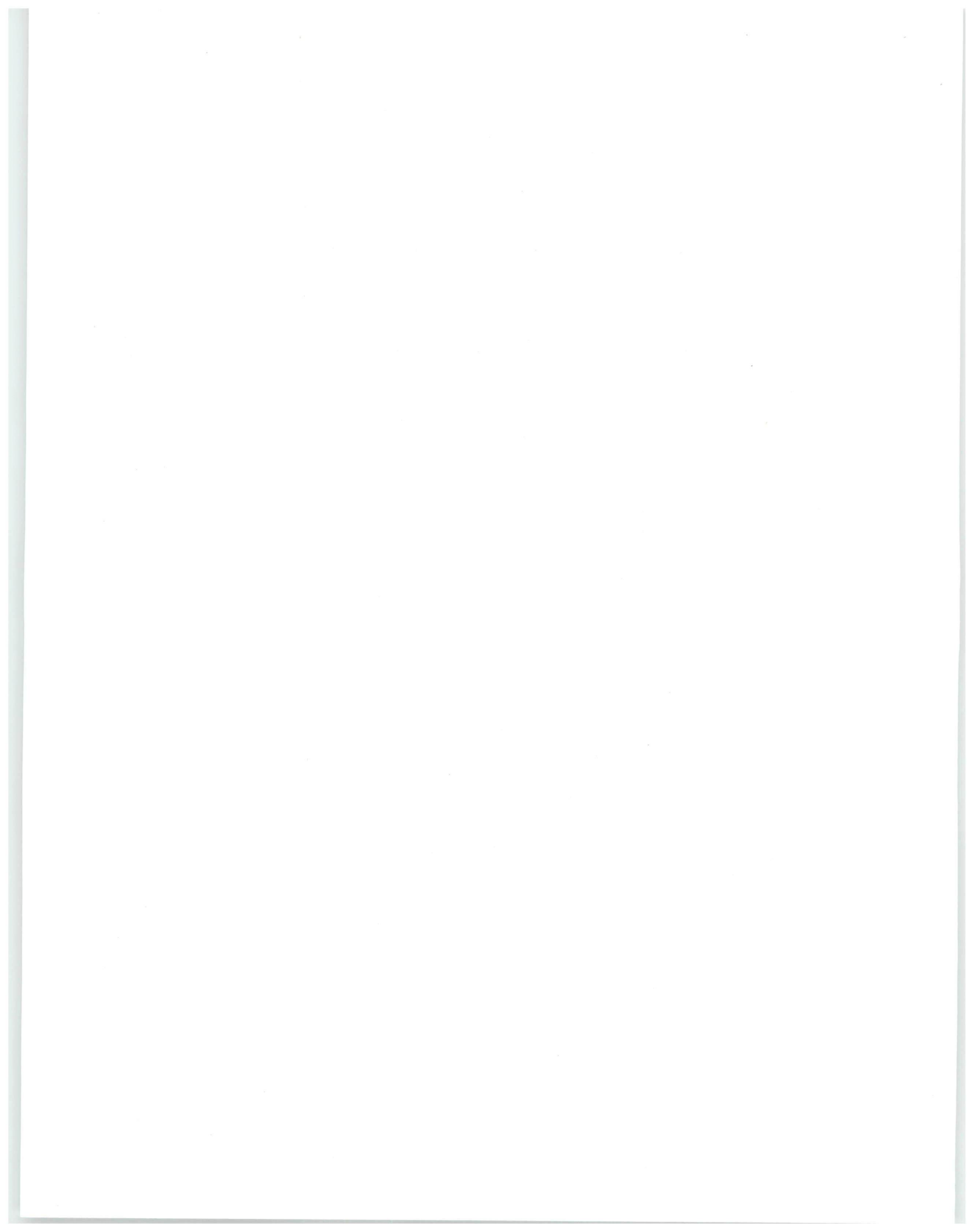
3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2006	2005
	\$	\$
Amortissement des immobilisations	31 049	36 759

4 - DÉBITEURS

	2006	2005
	\$	\$
Comptes clients (a)	63 898	3 084
Subventions gouvernementales à recevoir	207 693	836 893
Intérêts courus		1 706
Corporation du Chemin de Fer de la Gaspésie	18 153	14 679
Fonds régional d'assistance à la prospection minière	139 804	139 804
Employés	6 402	
Taxes à la consommation	53 561	40 274
	<u>489 511</u>	<u>1 036 440</u>

(a) Un client représente 65 % (43 % en 2005) du total des comptes clients



Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2006

5 - PLACEMENTS

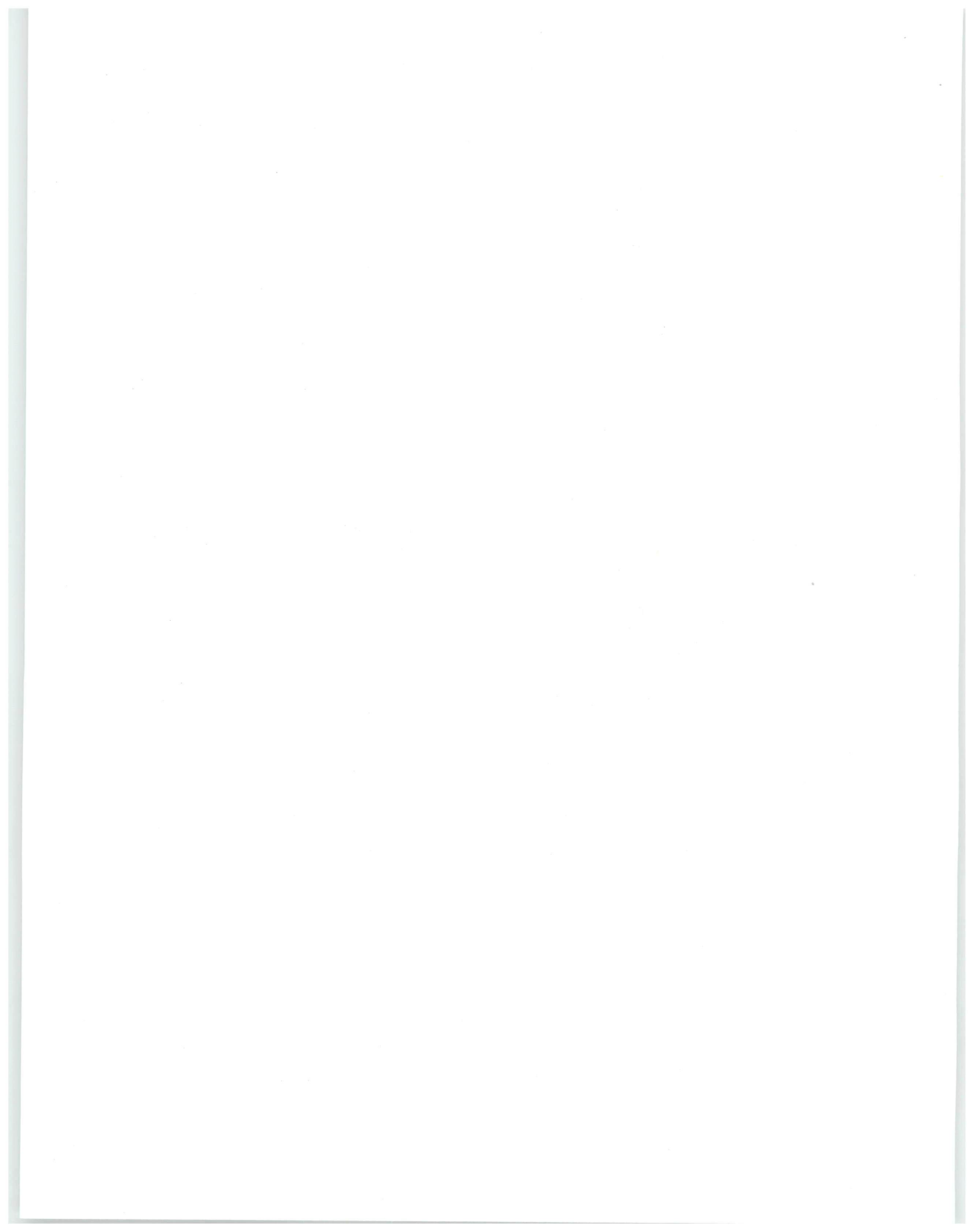
	2006	2005
	\$	\$
1 action du Fonds d'aide à l'entreprise	1	1
51 875 actions de catégorie «E» de Les produits et services Pimo inc.	1	1
12 000 actions de catégorie «G» de Les produits Tapp inc.	12 000	12 000
60 125 actions de catégorie «H» de 9023-7645 Québec inc.	60 125	60 125
35 000 actions de catégorie «I» de 9047-9007 Québec inc.	35 000	35 000
79 000 actions de catégorie «G» de Société de recherche Surgicure inc.	1	1
	<u>107 128</u>	<u>107 128</u>

La Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est le seul actionnaire de la Corporation du Fonds d'aide à l'entreprise de la région Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec le 4 mai 1993.

La corporation a un pouvoir décisionnel au niveau du fonds d'aide à l'entreprise. Elle analyse et évalue les demandes d'aide financière et autorise le financement d'entreprises en démarrage sous forme de garantie de prêt accompagnée d'une exemption d'intérêts pouvant atteindre 30 % du prêt en capital.

6 - IMMOBILISATIONS

	2006	
	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$
Équipement informatique	115 882	88 969
Mobilier et agencements	114 877	90 029
Logiciels	24 948	18 029
Photocopieur	1 899	1 824
Améliorations locatives	74 658	53 376
	<u>332 264</u>	<u>252 227</u>
		<u>80 037</u>
		<u>2005</u>
	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$
Équipement informatique	114 611	77 435
Mobilier et agencements	113 522	83 817
Logiciels	24 197	15 386
Photocopieur	1 899	1 805
Améliorations locatives	74 658	42 735
	<u>328 887</u>	<u>221 178</u>
		<u>107 709</u>



Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2006

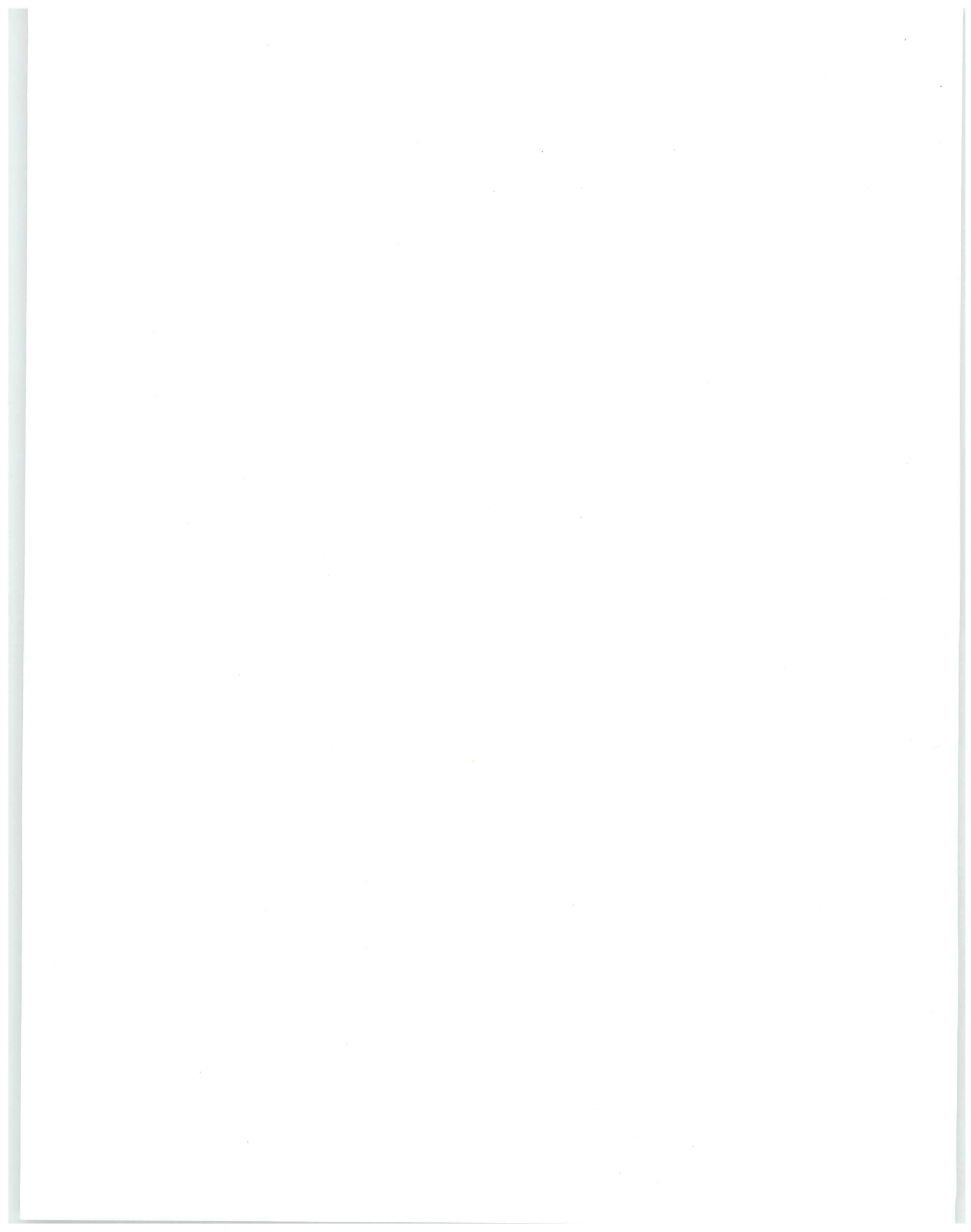
7 - CRÉDITEURS

	2006	2005
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	659 153	237 095
Salaires et charges sociales à payer	65 529	70 657
	<u>724 682</u>	<u>307 752</u>

8 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT

Les apports reportés représentent des subventions du gouvernement provincial destinées à couvrir les charges des différents fonds et projets du prochain exercice.

	2006	2005
	\$	\$
Fonds d'interventions régionales		
Solde au début	56 670	60 670
Montant constaté aux résultats		(4 000)
Solde à la fin	<u>56 670</u>	<u>56 670</u>
Fonds d'aide à l'entreprise - Capital		
Solde au début	41 872	64 183
Montant encaissé	7 999	125 274
Montant constaté aux résultats	(8 093)	(63 579)
Solde à la fin	<u>41 778</u>	<u>41 872</u>
Fonds d'investissement Jeunesse		
Solde au début	151 647	143 947
Montant encaissé		7 700
Solde à la fin	<u>151 647</u>	<u>151 647</u>
Tourisme culturel		
Solde au début	8 125	17 500
Montant constaté aux résultats		(9 375)
Solde à la fin	<u>8 125</u>	<u>8 125</u>
Ministère des affaires municipales		
Solde au début et à la fin	<u>2 397</u>	<u>2 397</u>
Table régionale des aînés		
Solde au début	46 632	47 720
Montant encaissé	24 000	17 990
Montant constaté aux résultats	(21 326)	(19 078)
Solde à la fin	<u>49 306</u>	<u>46 632</u>



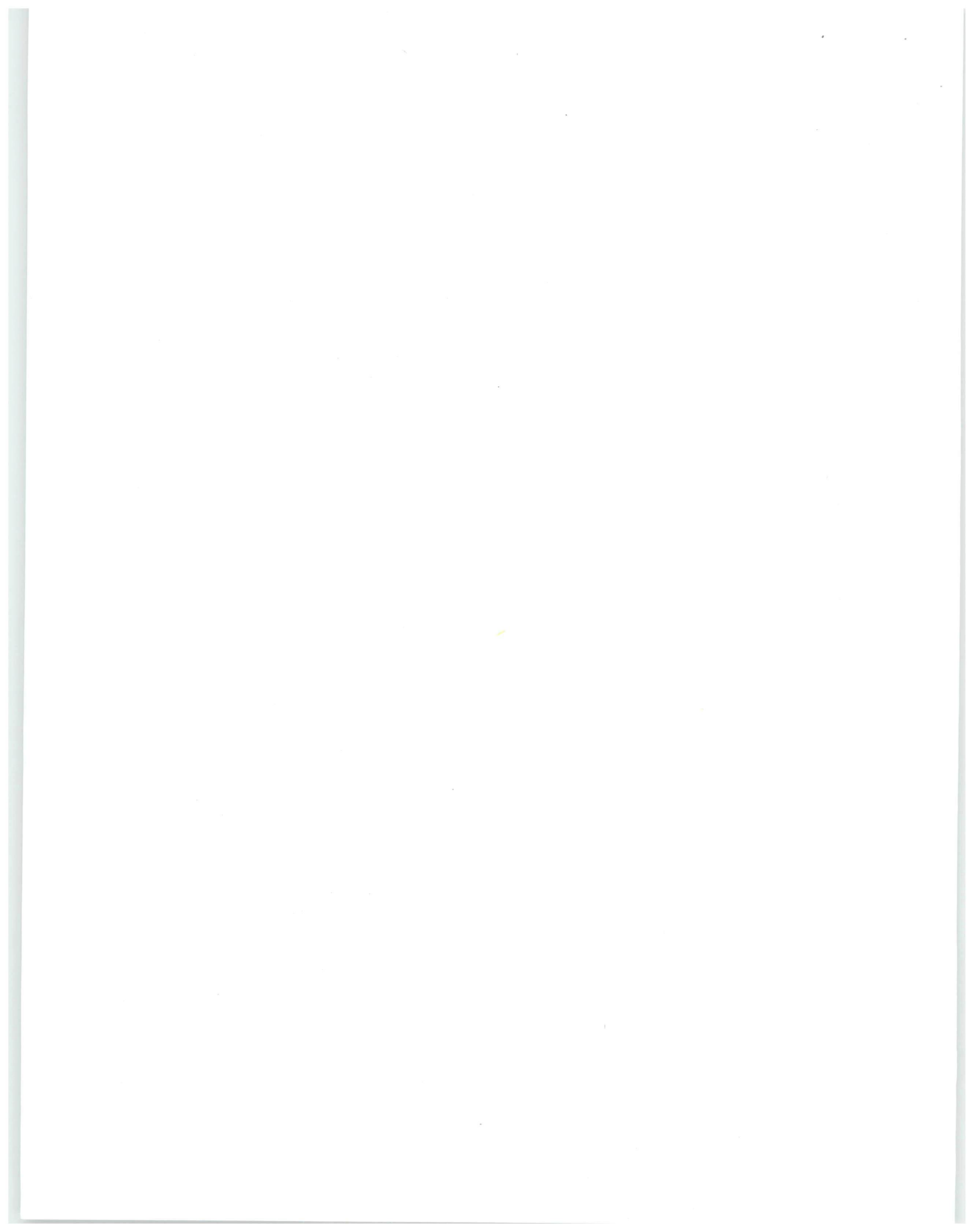
Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2006

8 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT (suite)

	2006	2005
	\$	\$
Fonds de développement régional		
Solde au début	1 335 904	1 048 842
Montant encaissé	2 000 000	1 100 000
Montant constaté aux résultats	<u>(2 278 418)</u>	<u>(812 938)</u>
Solde à la fin	<u>1 057 486</u>	<u>1 335 904</u>
Forum jeunesse et Fonds régional d'investissement jeunesse		
Solde au début	1 112 740	235 821
Montant encaissé	154 973	1 625 167
Montant constaté aux résultats	<u>(456 358)</u>	<u>(749 169)</u>
Solde à la fin	<u>811 355</u>	<u>1 112 740</u>
Plan de communication secteur éducation		
Solde au début	135 586	90 836
Montant encaissé	130 000	150 000
Montant constaté aux résultats	<u>(149 942)</u>	<u>(105 250)</u>
Solde à la fin	<u>115 644</u>	<u>135 586</u>
Développement culturel		
Solde au début	46 937	43 250
Montant encaissé		50 000
Montant constaté aux résultats	<u>(23 128)</u>	<u>(46 313)</u>
Solde à la fin	<u>23 809</u>	<u>46 937</u>
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier		
Solde au début	(9 259)	62 620
Montant encaissé	3 706 553	3 661 049
Montant constaté aux résultats	<u>(3 680 290)</u>	<u>(3 732 928)</u>
Solde à la fin	<u>17 004</u>	<u>(9 259)</u>
Rachat du chemin de fer Baie-des-Chaleurs		
Montant encaissé	50 000	
Montant constaté aux résultats	<u>(18 972)</u>	
Solde à la fin	<u>31 028</u>	
Fonds de diversification économique		
Montant encaissé	56 000	
Montant constaté aux résultats	<u>(10 769)</u>	
Solde à la fin	<u>45 231</u>	



Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2006

8 - APPORTS REPORTÉS - FONCTIONNEMENT (suite)

	2006	2005
	\$	\$
Autres		
Solde au début	750	
Montant encaissé	20 000	20 500
Montant constaté aux résultats	(20 750)	(19 750)
Solde à la fin	750	
	<u>2 411 480</u>	<u>2 930 001</u>

9 - FONDS D'INTERVENTIONS RÉGIONALES

Dans le Fonds d'interventions régionales, le conseil avait autorisé des projets pour 14 707 553 \$ au 31 mars 2005 et 2006; de ce montant, aucun déboursé n'a été effectué en 2006. De plus, un montant de 56 670 \$ constitue un solde engagé mais non déboursé au 31 mars 2006.

10 - FONDS D'AIDE À L'ENTREPRISE

Au 31 mars 2005 et 2006, le conseil d'administration de la Corporation Fonds d'Aide à l'Entreprise avait autorisé l'émission de certificats de garantie de prêt pour 4 970 850 \$. Des intérêts totalisant 567 \$ ont été versés durant l'exercice financier se terminant le 31 mars 2006 en plus de 8 093 \$ en remboursement de capital.

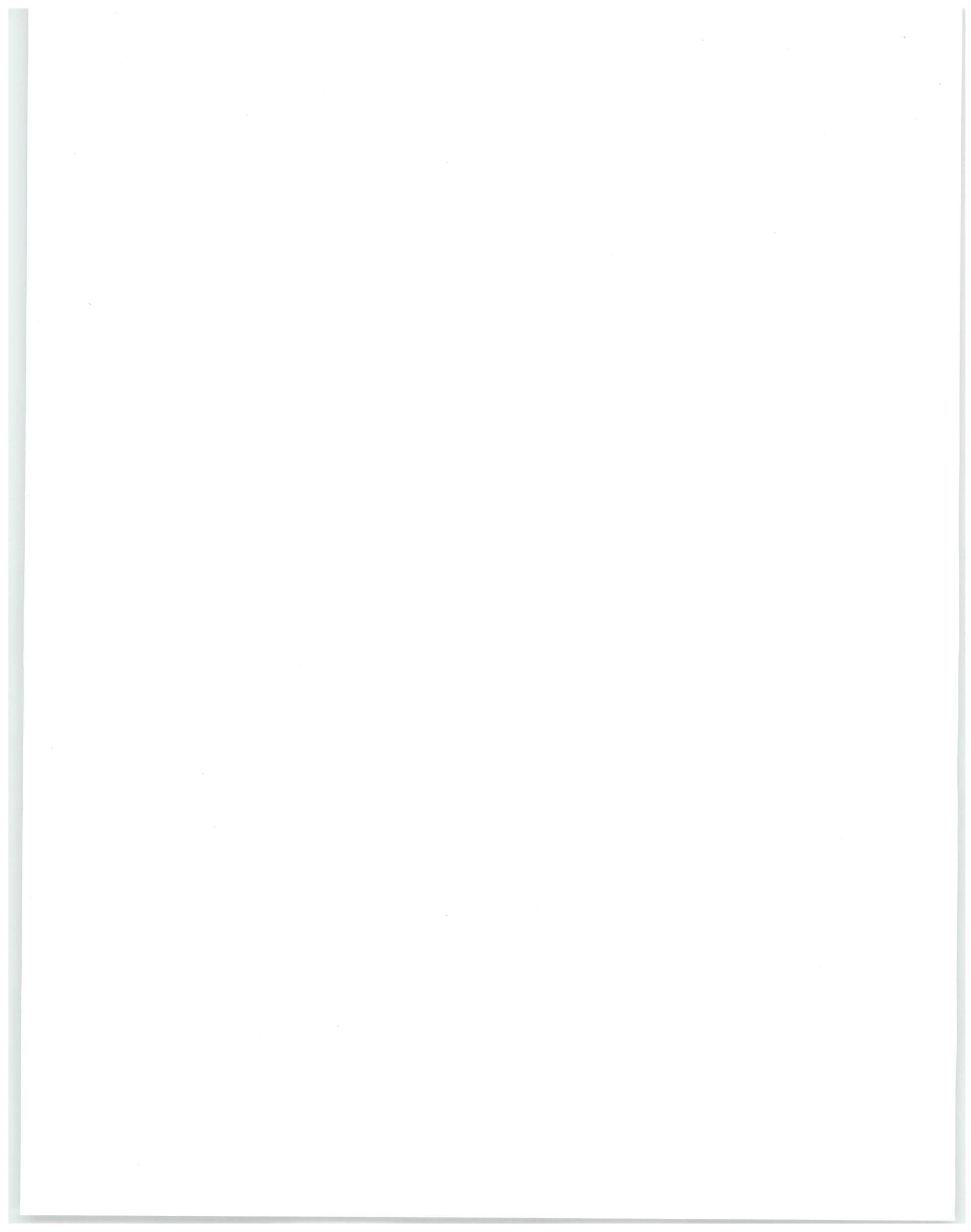
11 - FONDS D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

Le programme de ce fonds est géré par le Fonds d'aide à l'entreprise en collaboration avec la Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Au 31 mars 2005 et 2006, le conseil s'était engagé à verser un total de 367 784 \$ en prime d'établissement. Il n'y a eu aucun déboursé en 2006. De plus, il s'était engagé à verser un total de 670 190 \$ en capital-actions. Aussi, un montant de 151 647 \$ constitue un solde engagé mais non déboursé au 31 mars 2006.

12 - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Fonds de gestion, institué par l'article 24 de la Loi sur le ministère des Régions et affecté au financement des mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques et des projets à caractère régional, et dont l'administration financière est confié au ministère. Ce fonds a pour but d'appuyer les initiatives de développement régional. Le déboursé est effectué par le gouvernement du Québec à la demande de la Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, ou directement par la Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine à partir de son compte courant, sous réserve des crédits disponibles.



Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2006

12 - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (suite)

Au 31 mars 2006, les engagements et les déboursés cumulatifs en vertu de ce fonds, se détaillent comme suit :

	Engagements	Déboursés
	\$	\$
Fonds conjoncturel régional (de 1998 à 2003)	2 567 623	2 444 755
Stratégie de diversification économique (de 1998 à 2003)	1 449 218	1 425 937
Volet Activités (depuis 2004)	1 731 794	932 659
Études et recherches (depuis 2004)	286 140	202 490
Ententes spécifiques (depuis 1998)	4 434 808	4 172 273
	<u>10 469 583</u>	<u>9 178 114</u>

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, les engagements ont été les suivants:

	Budget	Engagements
	\$	\$
Volet Activités	700 000	1 066 950
Études et recherches	150 000	158 000
Ententes spécifiques	500 000	100 000
	<u>1 350 000</u>	<u>1 324 950</u>

13 - FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

Dans le Fonds régional d'investissement jeunesse, le conseil avait autorisé des projets pour 1 672 00 \$ au 31 mars 2006; de ce montant, 272 193 \$ ont été déboursé en 2006.

14 - RACHAT DU CHEMIN DE FER BAIE-DES-CHALEURS

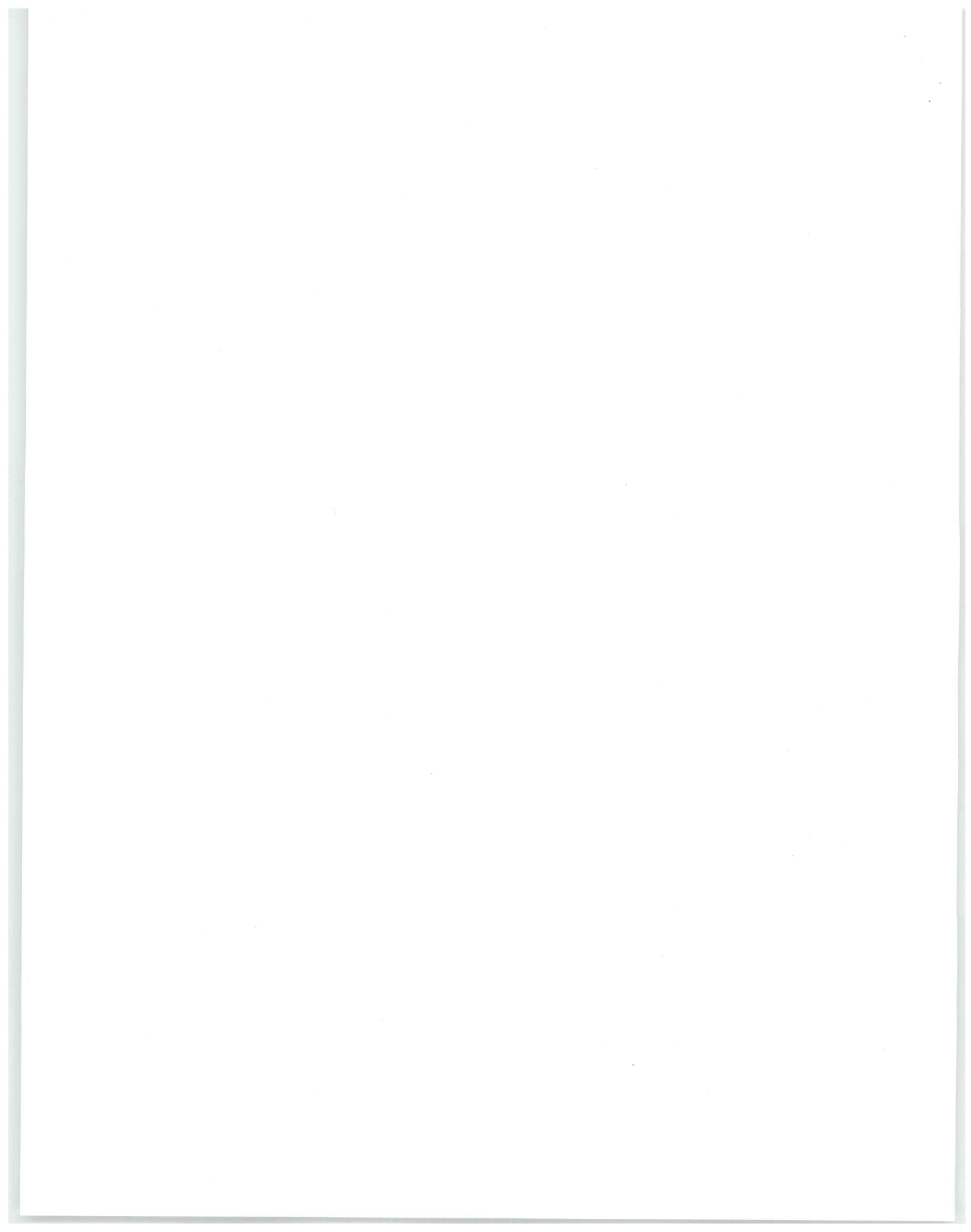
La Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine agit comme fiduciaire du comité pour le rachat du chemin de fer Baie-des-Chaleurs. À ce titre, la Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est subventionnée pour assumer les dépenses liées au rachat.

15 - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités de fonctionnement, de financement et d'investissement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire.

16 - BUDGET 2006

Les chiffres qui apparaissent dans la colonne "Budget 2006" à l'état des résultats ont été fournis par l'organisme et sont présentés pour fins d'information seulement.



Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2006

17 - ENGAGEMENTS

L'organisme est engagé par un contrat de location des locaux administratifs échéant en mars 2008, renouvelable et non-résiliable, à verser une somme minimale de 306 600 \$ (le montant du loyer étant indexé selon l'indice des prix à la consommation). Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 43 800 \$ en 2007 et 2008.

18 - ÉVENTUALITÉ

Un montant de 103 416 \$ fait présentement l'objet d'un litige avec un débiteur. Comme les administrateurs sont dans l'impossibilité d'en déterminer l'issus, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

19 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

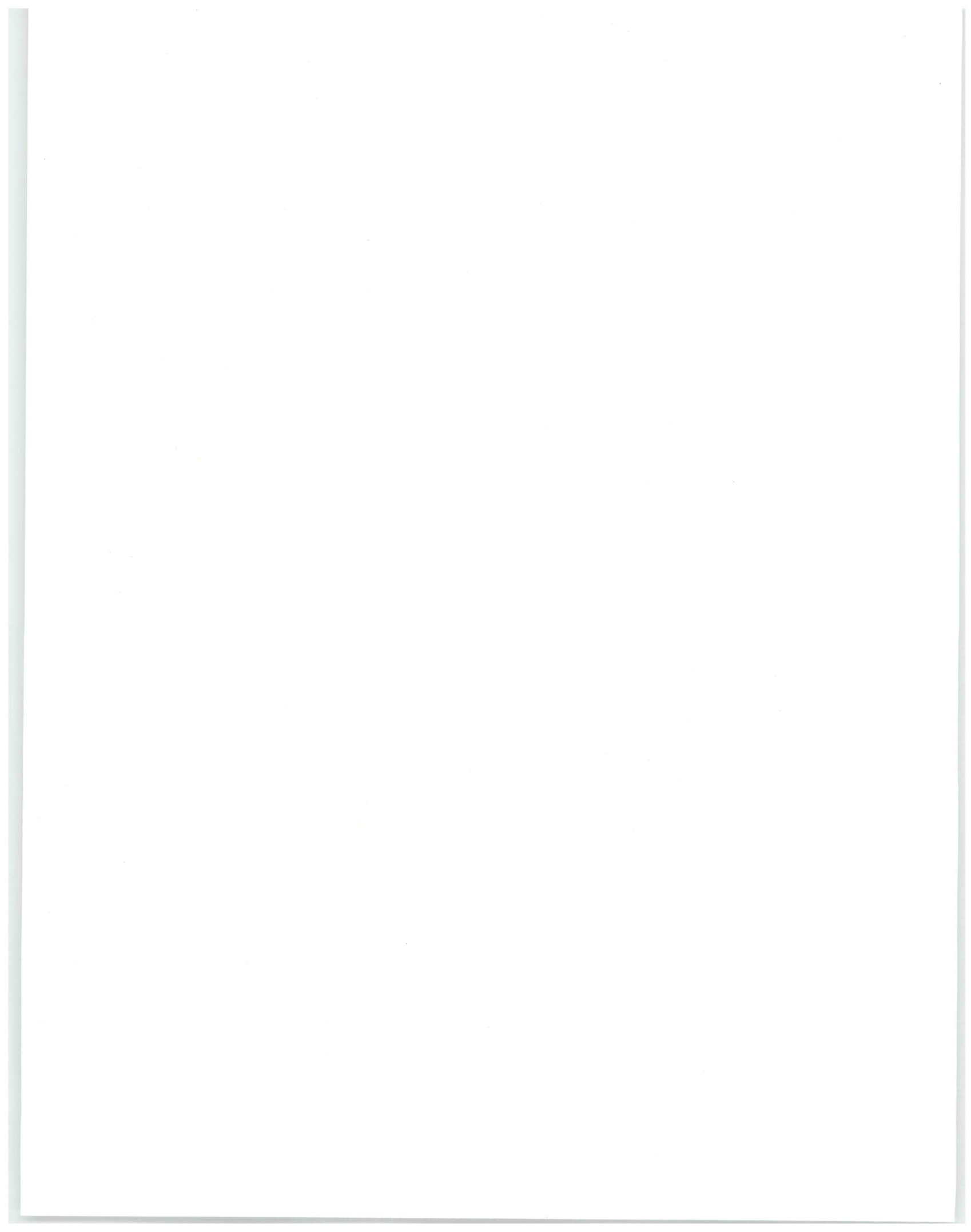
Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

Les instruments financiers à court terme sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Placements

La juste valeur des placements en actions de sociétés fermées n'est pas facilement déterminable car les actions de ces sociétés ne sont pas négociées sur le marché public.

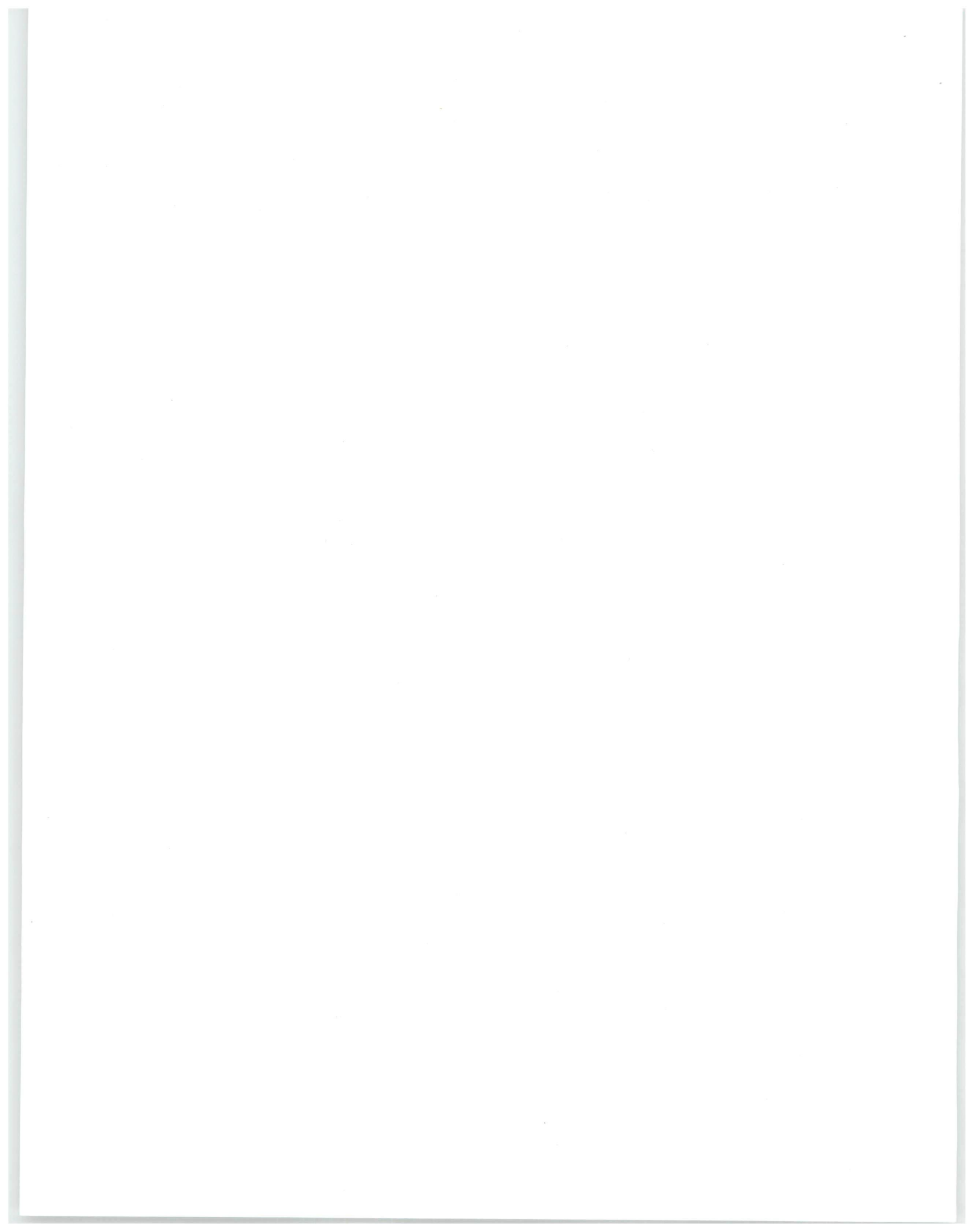


Conférence Régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Renseignements supplémentaires consolidés

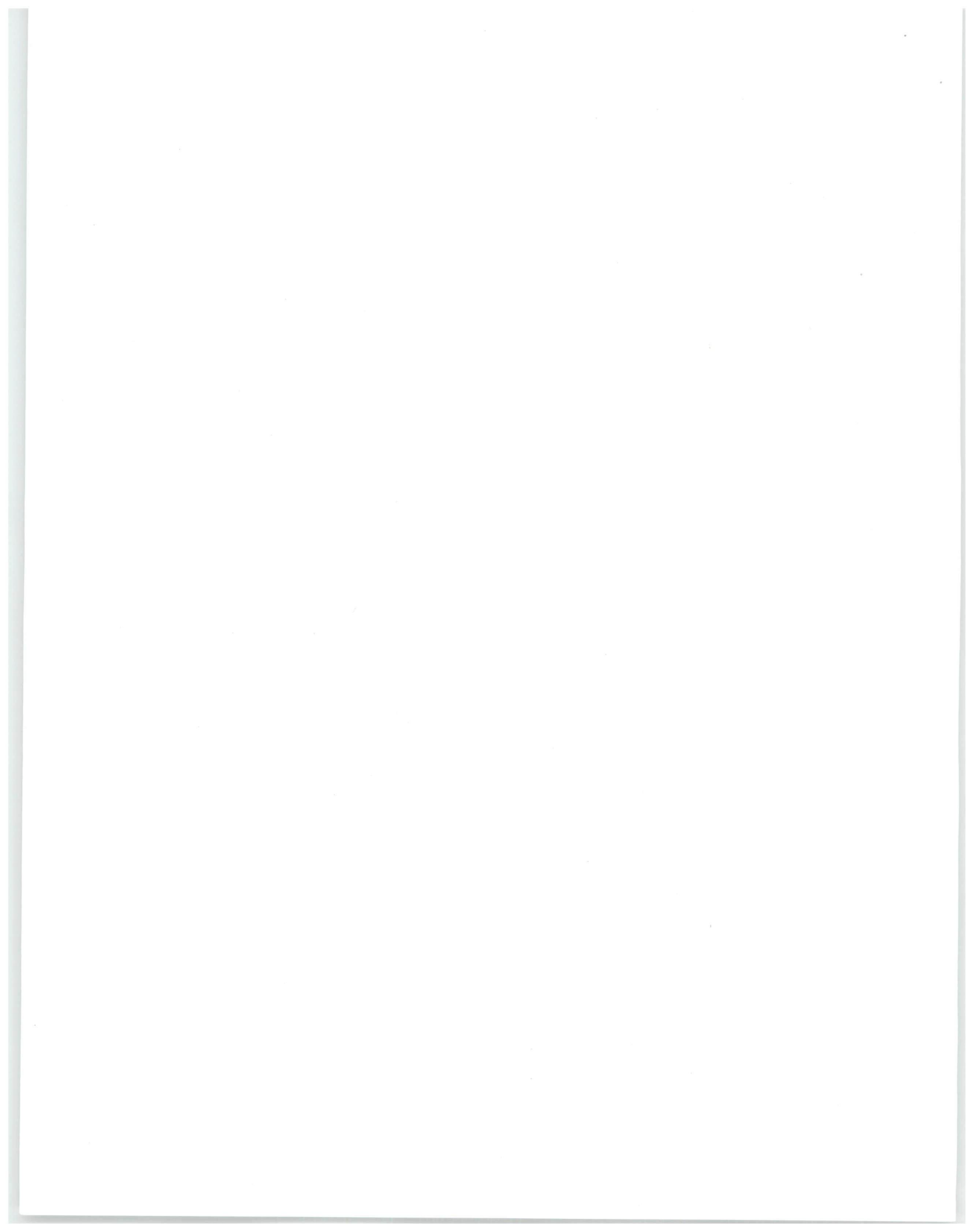
de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	Budget	2006 Réel	2005 Réel
	\$	\$	\$
PRODUITS - SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - INVESTISSEMENTS			
Fonds régional de développement			4 000
Fonds d'interventions régionales		8 660	65 778
Fonds d'aide à l'entreprise			
Fonds de développement régional			
Projets à caractère régional		22 032	65 615
Fonds conjoncturel régional		49 097	162 056
Stratégie de diversification économique	150 000	176 240	26 250
Études et recherches	700 000	809 409	123 250
Volet activités	500 000	246 639	445 142
Ententes spécifiques			
	<u>1 350 000</u>	<u>1 312 077</u>	<u>892 091</u>
PRODUITS - MANDATS SPÉCIAUX			
Fonds régional Investissement Jeunesse	1 079 500	272 193	592 250
Forum jeunesse	171 947	184 165	156 919
Table régionale des aînés	25 000	29 510	19 078
Incubateur hors murs		5 322	66 823
Réseau collectif de communications électroniques	100 000	74 155	80 089
Entente Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	3 670 000	3 356 940	3 518 465
Administration - Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	65 000	61 388	63 709
Agent de développement industriel	90 000	94 457	89 469
Produits forestiers non ligneux	37 917	34 661	
Produits forestiers non ligneux		20 750	19 750
Cerf de virginie	130 000	149 942	105 250
Plan de communication secteur Éducation		23 128	46 313
Entente spécifique sur le développement culturel	65 000	62 719	61 285
Agent de concertation du milieu forestier			77 448
Place aux citoyens		10 769	
Fonds de support de diversification économique		43 030	
Sentier Maritime (Route Bleue)		18 972	
Rachat du chemin de fer Baie-des-Chaleurs		23 361	
Emplois saisonniers		6 916	6 705
Corporation du chemin de fer Gaspésie			
	<u>5 434 364</u>	<u>4 472 378</u>	<u>4 903 553</u>



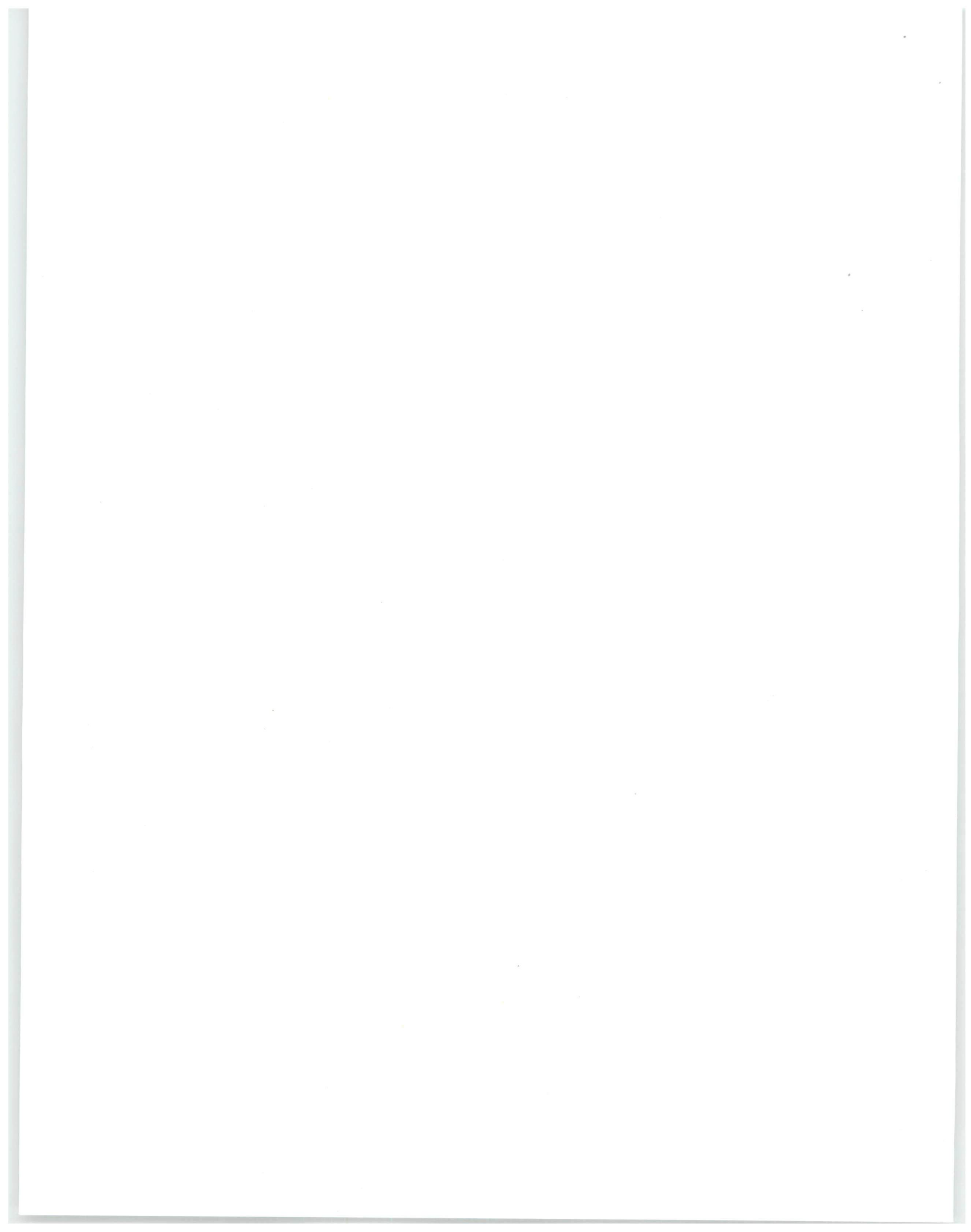
**Conférence Régionale des Élus de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**
Renseignements supplémentaires consolidés
de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
Budget	Réal	Réal
\$	\$	\$
PRODUITS - AUTRES		
Intérêts	20 000	30 539
Encadrement Fonds régional d'assistance à la prospection minière		3 500
Encadrement Incubateur hors murs		2 917
Encadrement Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	25 000	21 291
Encadrement Développement touristique Îles-de-la-Madeleine		69 070
Encadrement développement culturel		25 000
Encadrement Table des aînés	1 000	8 725
Encadrement Réseau collectif	44 360	44 000
Encadrement jeunesse	15 000	14 808
Groupe Collégia	5 000	1 125
Autres	7 500	16 248
Encadrement Agent de développement industriel	10 000	5 543
Encadrement Agent de concertation en milieu forestier	25 000	23 999
Encadrement Produits forestiers non ligneux	14 583	14 583
	<u>167 443</u>	<u>178 847</u>
		<u>263 467</u>
 CHARGES - SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - INVESTISSEMENTS		
Fonds régional de développement		4 000
Fonds d'interventions régionales		8 660
Fonds d'aide à l'entreprise		65 778
Fonds de développement régional		
Projets à caractère régional		22 032
Fonds conjoncturel régional		49 097
Stratégie de diversification économique		162 056
Études et recherches	150 000	26 250
Volet activités	700 000	123 250
Ententes spécifiques	500 000	445 142
	<u>1 350 000</u>	<u>1 312 077</u>
		<u>892 091</u>



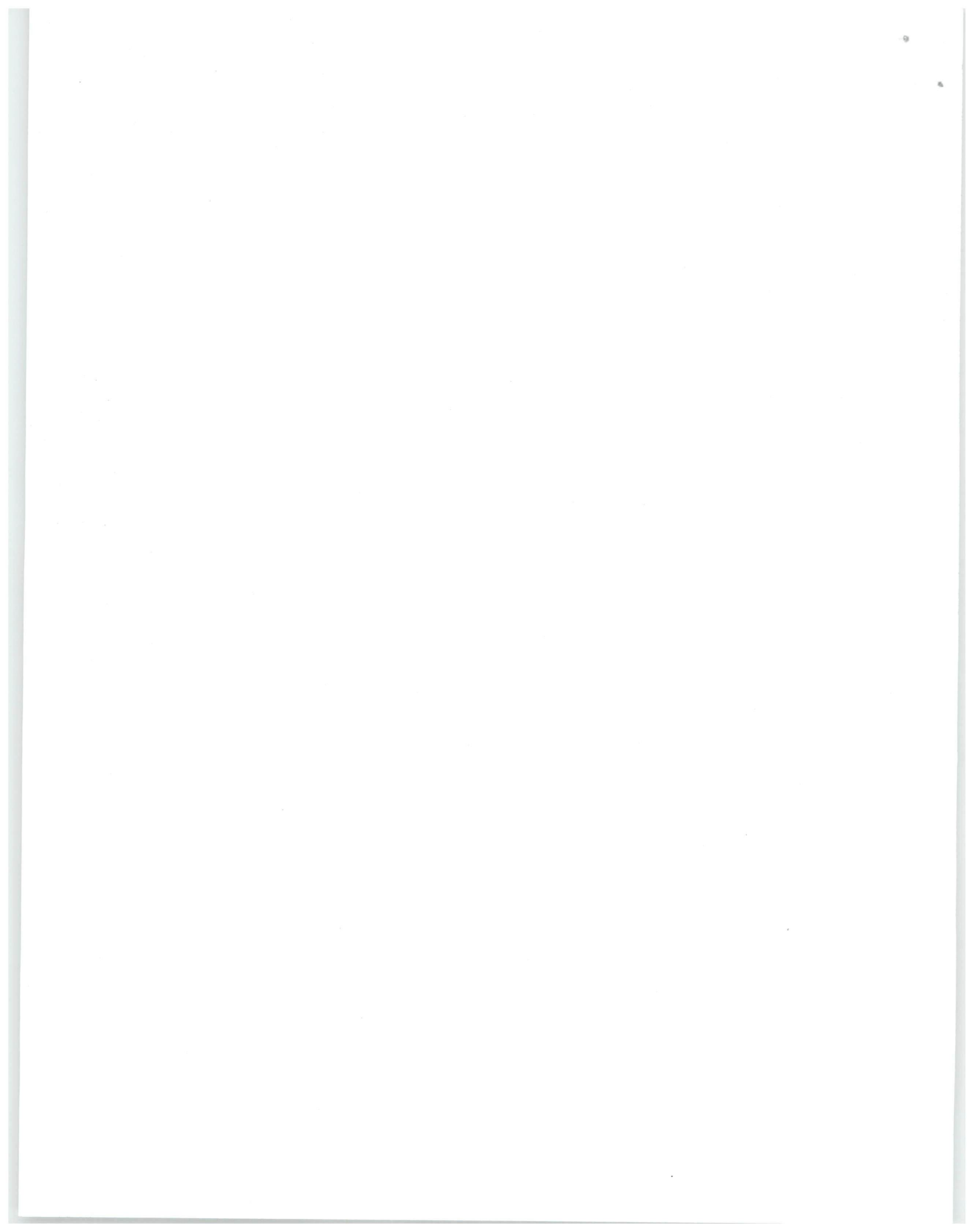
**Conférence Régionale des Élus de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**
Renseignements supplémentaires consolidés
de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
Budget	Réal	Réal
\$	\$	\$
CHARGES - INSTANCES DÉMOCRATIQUES		
Déplacements	80 000	80 971
Réunion	20 000	18 457
	<u>100 000</u>	<u>99 428</u>
CHARGES - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL		
Salaires	586 806	598 866
Charges sociales	111 493	108 174
	<u>698 299</u>	<u>707 040</u>
CHARGES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Frais des locaux	52 000	57 584
Charges locatives	3 100	3 055
Taxes, assurances et permis	30 400	36 759
Amortissement	33 500	
Communications	50 000	49 250
Déplacements		
Frais de bureau	12 000	11 826
Fournitures de bureau et impression	6 500	6 366
Poste et messagerie	2 500	2 352
Location d'équipement	4 500	4 085
Informatique et équipement	1 000	563
Entretien du matériel de bureau	35 000	34 632
Télécommunications		
Publicité	30 000	26 730
Publicité et commandites	1 000	623
Documents et abonnements	16 000	15 863
Frais de reprographie	5 868	1 919
Formation	400	340
Cotisations	12 000	40 558
Honoraires professionnels		1 264
Services informatiques	3 500	685
Frais bancaires et administration		
	<u>299 268</u>	<u>294 454</u>



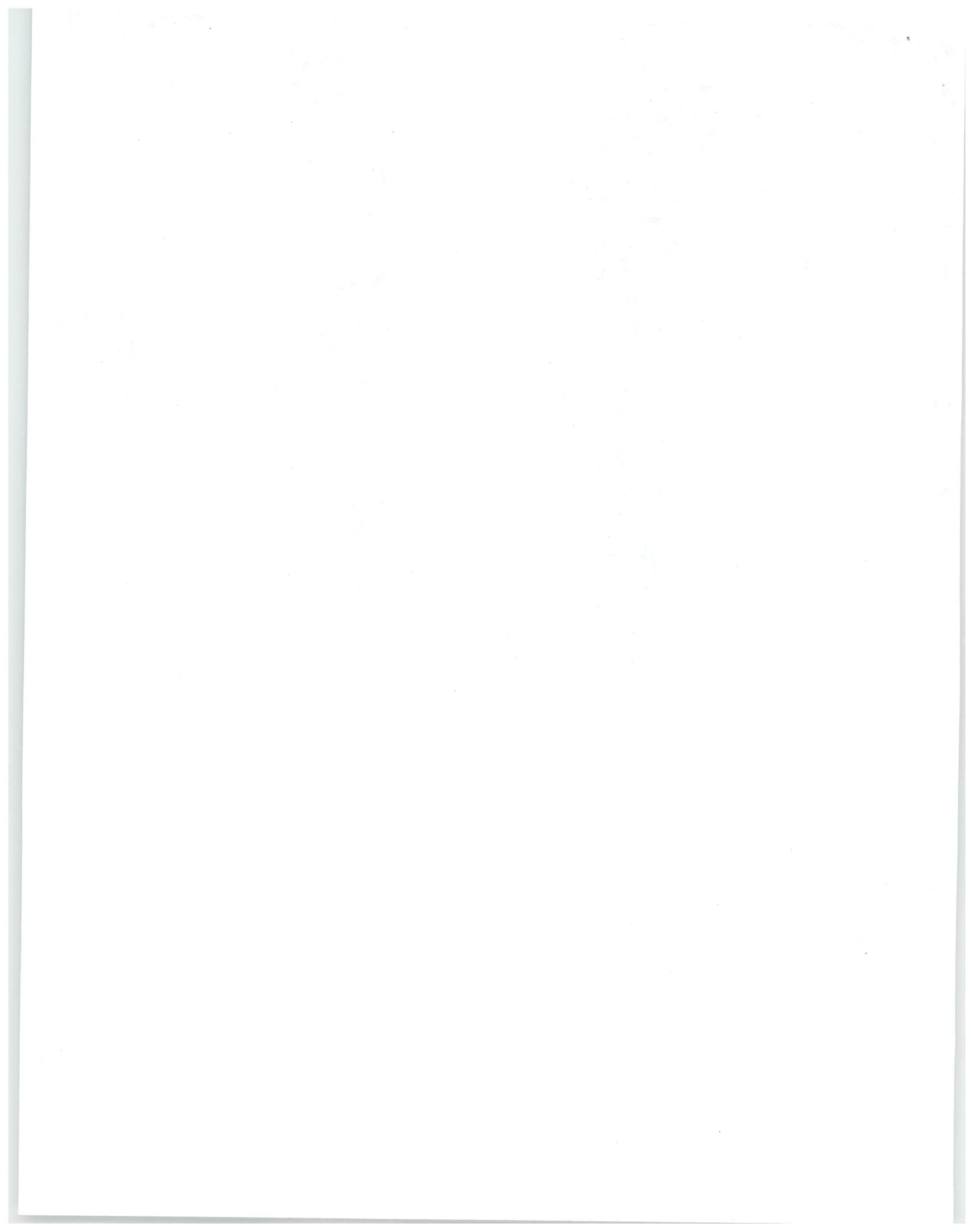
**Conférence Régionale des Élus de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**
Renseignements supplémentaires consolidés
de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006		2005
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
CHARGES - MANDATS SPÉCIAUX			
Fonds régional Investissement Jeunesse	1 079 500	272 193	592 250
Forum jeunesse	171 947	184 165	156 919
Table régionale des aînés	25 000	29 510	19 078
Incubateur hors murs		5 322	66 823
Réseau collectif de communications électroniques	100 000	74 155	80 089
Entente Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	3 670 000	3 356 940	3 518 465
Administration Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier			
Salaires et charges sociales	57 000	51 671	55 709
Autres dépenses	8 000	9 717	8 000
Agent de développement industriel	90 000	94 457	89 469
Produits forestiers non ligneux	37 917	34 661	
Cert de virginie		20 750	19 750
Plan de communication secteur éducation	130 000	149 942	105 250
Développement culturel		23 128	46 313
Agent de concertation du milieu forestier	65 000	62 719	61 285
Place aux Citoyens		18 972	77 448
Rachat du chemin de fer Baie-des-Chateaux		10 769	
Fonds de diversification économique		43 030	
Sentier maritime		23 361	
Emplois saisonniers		6 916	6 705
Corporation du chemin de fer Gaspésie			
	5 434 364	4 472 378	4 903 553



Annexe





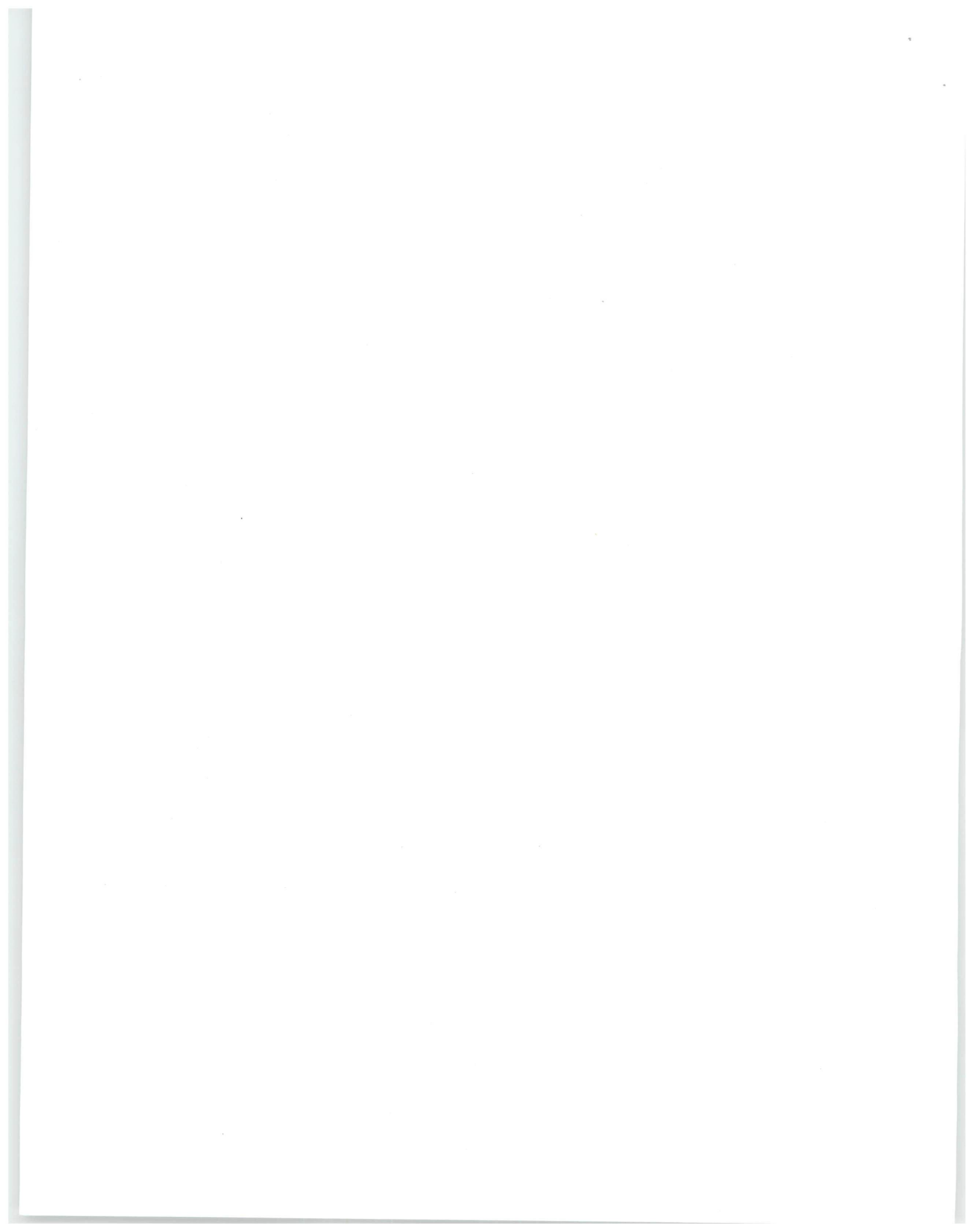
LES MEMBRES

Le bureau de direction est composé des membres suivants :

Monsieur Bertrand Berger, président
Monsieur Joël Arseneau, vice-président
Madame Nicole Lapointe, secrétaire-trésorière

Le conseil d'administration de la CRÉGÎM est composé des membres suivants :

MRC Avignon	M. Bertrand Berger, président et préfet d'Avignon M. Michel Lacroix, maire de Carleton-sur-Mer M. Alain Bernier, société civile
MRC Bonaventure	M. Jean-Guy Poirier, préfet de Bonaventure Mme Nicole Appleby, maire de New Richmond Mme Nicole Lapointe, secrétaire-trésorière, société civile
MRC La Haute-Gaspésie	M. Majella Emond, préfet de La Haute-Gaspésie Mme Micheline Pelletier, maire de Sainte-Anne-des-Monts M. Jean-Noël Sergerie, société civile
MRC La Côte-de-Gaspé	Mme Délisca Roussy, préfet suppléant et maire de Murdochville M. François Roussy, maire de Gaspé Mme Sonia Cyr, société civile
MRC Le Rocher-Percé	M. Georges Mamelonet, préfet suppléant et maire de Percé M. Claude Cyr, maire de Chandler M. Jean Couture, société civile
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	M. Joël Arseneau, vice-président et maire de la Municipalité des Îles M. Gérard Verdier, conseiller municipal Mme Berthe Vigneau, société civile

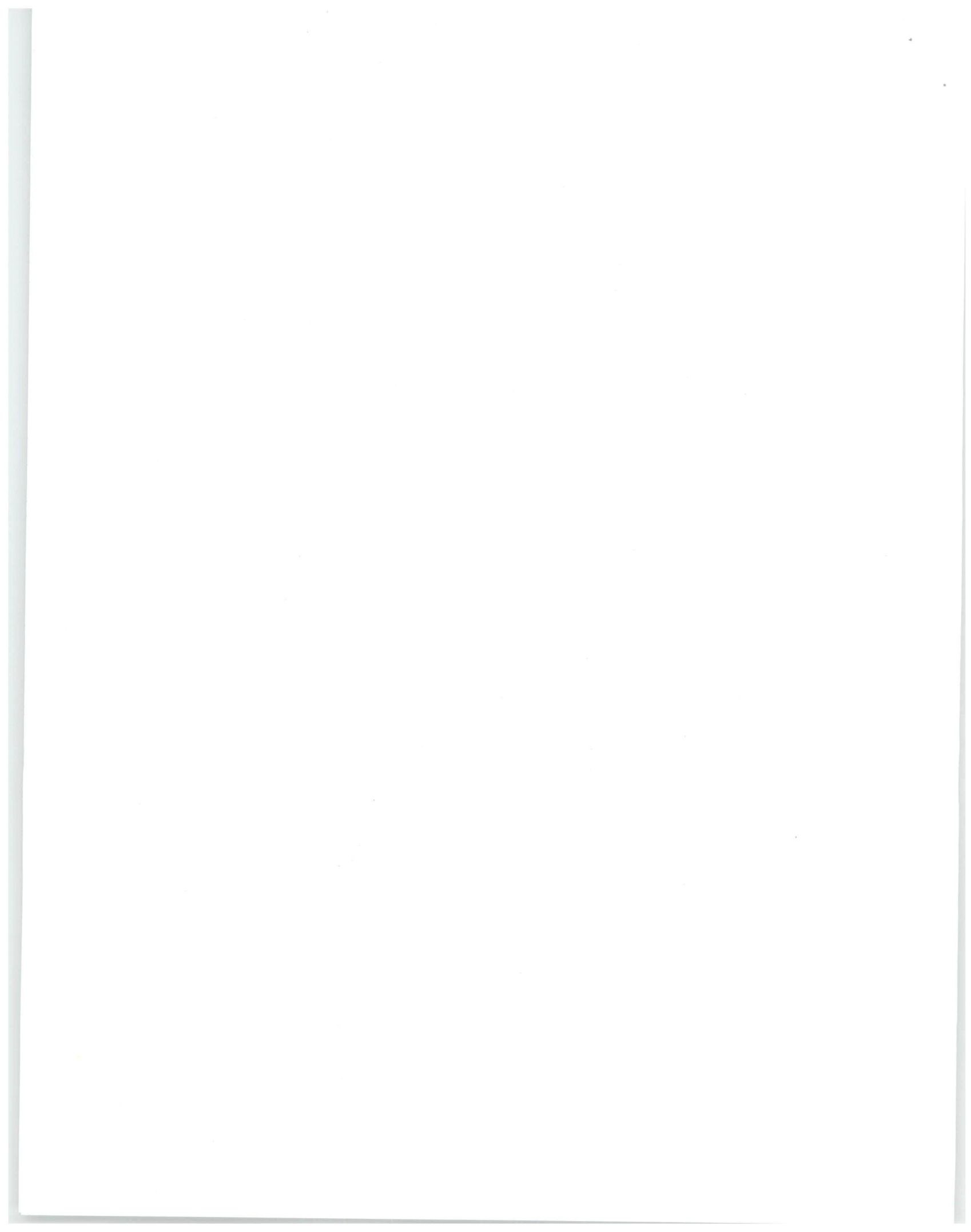


LES MANDATAIRES-CONSEILS

Les mandataires-conseils sont les représentants de 24 secteurs socio-économiques qui participent à la concertation sectorielle et intersectorielle régionale que réalise la CRÉ pour le développement de la région.

Agroalimentaire (Gaspésie)
Agroalimentaire (Îles-de-la-Madeleine)
Aînés
Communications
Condition féminine
Culture (Gaspésie)
Culture (Îles-de-la-Madeleine)
Développement social
Économie sociale
Éducation
Environnement (Gaspésie)
Environnement (Îles-de-la-Madeleine)
Famille et enfance
Forêt
Jeunesse
Loisir, sport et plein air
Milieu communautaire
Mines
Pêches et aquaculture
Santé et services sociaux
Tourisme (Gaspésie)
Tourisme (Îles-de-la-Madeleine)
Transport (Gaspésie)
Transport (Îles-de-la-Madeleine)

M. Luc Potvin
M. Judes Renaud
M. Jean Bourget
M. Alain Bernier
Mme Marie-Thérèse Forest
M. Aurélien Bisson
Mme Céline Lafrance
M. Gilles Brillant
Mme Sandra Francoeur
M. Jean Couture
M. Pierre Desmeules
M. Dominique Gagnon
Mme Manon Guité
M. Sylvain Fortin
Mme Cathy Gagnon
M. Gérald Arsenault
Mme MarieRenée Tremblay
M. Jean-Paul Barrette
À nommer
M. Gilles Pelletier
M. Francis Dumont
Mme Diane Vigneau
M. Gaétan Lelièvre
M. Joël Arseneau



LE PERSONNEL

Direction : M. Gilbert Scantland

Agent(e)s de concertation et de développement :

M. Ghislain Anglehart
Mme Christine Blanchette
M. Serge Cotton
M. Olivier Demers (Transport)
M. Didier Dufour
M. Claude Richard (Îles-de-la-Madeleine)

Administration

Mme Karoline Morris, coordonnatrice
Mme Diane Jalbert, secrétaire de direction
Mme Hélène Laflamme, secrétaire

Forêt

M. Thomas Faguy Bernier, coordonnateur des dossiers forestiers
M. Julien Doyon, agent de développement industriel
Mme Annie Lepage, responsable du suivi - Volet II
M. Claude-André Léveillé, coordonnateur du développement des Ressources naturelles alternatives

Commission jeunesse

M. Claude Cyr, agent de développement
Mme Sandra McNeil, agente de communication
Mme Annie Robichaud, coordonnatrice

Communication

Mme Marie-Claude Brière, agente d'information - Secteur Éducation
Mme Louise Langevin, consultante en communication

Adresse postale:

153-2, rue de la Reine
Gaspé (Québec)
G4X 1T5

Téléphone: (418) 368-6171
1 800 463-6178
Télécopieur: (418) 368-6052
Courriel: cre-gim@cre-gim.net

